



ruits par les sacrifices que lui coûte la conquête de
 berté, les peuples réprimeront les passions effrénées
 : la France a été la victime; ils ne souffriront point
 les factions déchirent leur sein; ils éviteront les
 es où nous avons failli mille fois nous perdre; ils
 it servir les lumières acquises, la douce philosophie,
 ison froide, et ils les feront servir seules, au per-
 onnement de la société civile et à l'avancement
 'esprit humain.

Le héros que la France a choisi pour chef de son
 ernement, en fixant son repos et ses destins par
 uissance du génie, en travaillant à sa prospérité
 toutes les idées libérales qui le dirigent, portera
 le monde entier, par la gloire de son nom et
 a sagesse de son administration, l'image du bonheur
 es peuples peuvent parvenir, lorsque ceux qui les
 ernent réunissent à l'élévation de l'esprit le pou-
 des lumières, l'énergie du courage, la pureté
 nœurs, et l'amour de tout ce qui est grand et beau.
 ée, serviront d'exemple et de leçon à l'Europe.
 La paix va bientôt fermer les plaies qu'une guerre
 lle a faites à l'humanité! Bientôt les arts conso-
 rs répareront les maux et feront oublier les calamités
 èsent depuis dix ans sur l'Europe. Les sciences, im-
 isables malgré tous les désastres de la guerre, mais
 ou moins languissantes pendant le bruit des armes,
 endront une nouvelle activité; la chimie, qui en
 aujourd'hui une si belle partie, continuera d'être
 vée avec plus d'ardeur encore; la France, où
 a pris un si grand accroissement, et qui en est

M. G. = 1796

PRÉCIS HISTORIQUE

D E

LA DERNIÈRE EXPÉDITION

D E

SAINT-DOMINGUE,

Depuis le départ de l'Armée des Côtes de France, jusqu'à l'évacuation de la Colonie ; suivi des moyens de rétablissement de cette Colonie :

EN DEUX PARTIES.

Par A. P. M. LAUJON, ancien Conseiller à Saint-Domingue, et en dernier lieu, Greffier en chef de la juridiction et de l'amirauté du Port-au-Prince.

A PARIS,

CHEZ { DELAFOLIE, Imprimeur-Libraire, rue St-Martin,
n^o. 76, près celle Jean-Robert ;
LE NORMANT, Imprimeur-Libraire, rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois, vis-à-vis l'Eglise ;
l'Auteur, rue St-Honoré, vis-à-vis celle St-Florentin.



Reserve

[1805]

PROCES HISTORIQUE

LA DERNIERE EXPOSITION

II

SAINTE-DENIS

Le 15 Juin de l'année 1884
Le Directeur de l'Exposition
a l'honneur de vous adresser
ce qui suit :

EX POSITIO

Le Directeur de l'Exposition
a l'honneur de vous adresser
ce qui suit :

A PARIS

Le Directeur de l'Exposition
a l'honneur de vous adresser
ce qui suit :



~~~~~  
A SON ALTESSE IMPÉRIALE

MONSEIGNEUR LE PRINCE LOUIS.

**M**ONSEIGNEUR,

VOTRE ALTESSE IMPÉRIALE m'a permis de lui présenter un récit fidèle de l'expédition de Saint-Domingue, dont il ne paraît pas, jusqu'à présent, que le public se soit fait une juste idée. Témoin et victime de ces tristes événemens, c'est pour moi un commencement de consolation que de pouvoir en offrir le tableau à un jeune prince, que la bonté de son

cœur intéresse à tous les infortunés, et sur qui les lumières qu'il ne cesse d'acquérir, fixent déjà les regards de tous les hommes instruits.

Vous les encouragerez, MONSEIGNEUR, et par votre exemple, et par votre accueil; puissiez-vous être aussi heureux dans le choix de vos protégés, que je le suis dans celui de mon protecteur.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

De VOTRE ALTESSE IMPÉRIALE,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

A. LAUJON, fils.

# PRÉCIS HISTORIQUE

D E

LA DERNIÈRE EXPÉDITION

D E

SAINT-DOMINGUE.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

J'AI échappé au massacre de Saint-Domingue : mon imagination est encore remplie du souvenir déchirant de toutes les calamités que n'ont cessé d'éprouver les malheureux français qui ont abordé dans cette île. J'entends journellement un grand nombre de personnes tirer des conséquences sur la destinée fatale de cette colonie qu'ils n'ont jamais habitée , et parler sans le moindre ménagement de ceux dont ils n'ont pu y suivre ni la conduite , ni les actions. Témoin de tout, j'espère mériter plus de foi. Je n'avais réellement pour but , en me livrant à ce travail , que de satisfaire l'impatience et la curiosité

d'un grand nombre d'amis qui ont vivement désiré que je leur donnasse des détails précis et exacts sur une expédition dont j'ai fait partie , d'autant plus qu'un long séjour dans cette colonie , m'avait fait d'avance acquérir des connaissances particulières sur le pays , ainsi que sur les hommes qui l'habitent ; mais en remplissant la tâche que m'impose l'amitié , je trouve encore une véritable satisfaction à prouver , par les faits , comment les actions les moins connues sont souvent les plus calomniées , et les meilleures intentions regardées comme les plus criminelles , quand , par des circonstances incalculables , l'événement contredit toutes les probabilités.

La première idée à laquelle il faut remonter et s'attacher , est celle de bien faire connaître les dispositions de *Toussaint* envers l'armée française , lorsqu'elle s'est présentée devant Saint-Domingue , et de donner en peu de mots une idée de l'organisation de cette colonie à cette époque.

Ce chef-noir y gouvernait despotiquement : il avait trouvé le moyen de réprimer , par la

force, tous les partis qui s'étaient successivement élevés contre son despotisme et son autorité ; les hommes de couleur (1) y jouissaient d'une assez haute faveur , quoiqu'il les eût cruellement poursuivis dans la guerre qu'il soutint contre *Rigaud*, et les blancs y étaient dans l'oppression et l'avilissement. Leur nombre consistait beaucoup moins en propriétaires , qu'en négocians et commerçans ; *Toussaint* avait avec soin écarté ces premiers , ayant généralement divisé les propriétés de la colonie entre les chefs noirs et mulâtres qui lui en payaient une ferme très-modique ; le peu de blancs qui avaient été admis à ce partage , et dont plusieurs occupaient des places dans l'administration , formaient une classe privilégiée , distinguée par lui à raison de services particu-

---

On entend par hommes de couleur, tous ceux qui sont d'une couleur intermédiaire entre le nègre et le blanc. On les distingue ensuite suivant leur différente teinte et leur degré de proximité ou d'éloignement avec chacune de ces classes, en griffe, mulâtre, carteron et mistife ; mais en général, on les comprend tous sous le nom de mulâtres.

liers, ou de protections qu'ils avaient trouvées auprès de ceux à qui il accordait toute sa confiance; quelques anciens habitans étaient même ainsi rentrés en possession de leurs habitations.

Son propre intérêt lui avait fait sentir la nécessité de porter toute son attention sur la culture, dont il avait été distrait par les guerres qu'il eut à soutenir dans le sud, et celles qui naquirent des divisions auxquelles la colonie fut long-temps en proie, avant que son pouvoir fût affermi. Il fallait, pour y parvenir, exercer une autorité tyrannique et absolue sur des hommes naturellement enclins à la paresse, et qu'il avait tant de fois détournés de leur véritable emploi, pour les faire servir à ses projets militaires; *Dessalines* fut chargé de ce soin, et reçut de lui des pouvoirs sans bornes, pour rétablir la discipline dans les ateliers, et forcer les nègres aux travaux par les châtimens les plus cruels. Cette mission s'accordait trop bien avec les dispositions de ce dernier, pour qu'il ne s'en acquittât pas parfaitement; il remit en effet en peu de temps l'ordre par la terreur; la peine de mort

lui était devenue si habituelle et naturelle à infliger , qu'il était rare qu'il en prononçât d'autres.

Treize régimens de ligne , formant au moins 18,000 hommes , 1200 à 1500 de cavalerie servant de guides , et à-peu-près le même nombre en dragons ou gendarmes , répartis dans toutes les villes et bourgs , composaient l'état exact des forces de *Toussaint* : c'est avec ce nombre de troupes qu'il faisait trembler toute la population de ce pays , et qu'il parvint à rétablir les revenus sur la presque totalité des habitations. Quant au commerce , il n'en avait d'ouvert qu'avec les anglais et les américains , et sur-tout avec ces derniers ; on pouvait quelquefois compter de 40 à 50 navires de leur nation dans chacune des rades des Cayes , du Cap et du Port-au-Prince ; un grand nombre de négocians des principales villes du continent y vinrent fonder des maisons de commerce , et s'y établirent. On eût dit , à leur confiance dans les affaires et aux crédits considérables qu'ils accordaient , qu'ils se croyaient éternellement privilégiés pour le commerce de cette île , sans craindre qu'il

dût jamais y avoir de terme à l'usurpation de ce chef-nègre.

Dans un pays d'une aussi grande étendue, où les ressources et les produits du sol sont si considérables, peu de temps devait suffire, non pas pour lui rendre son premier degré de splendeur, mais pour rétablir un très-grand mouvement dans le commerce, et par l'abondance des denrées coloniales qui commençaient à s'y récolter, et par une grande circulation de numéraire, résultant de la quantité d'objets d'échange qui fondent l'industrie principale de cette colonie, et que son sol rend nécessaires.

Le nègre cultivateur, celui dont les sueurs et les veilles assuraient la prospérité de l'île, n'avait pourtant pas changé de sort; au lieu d'être les esclaves des blancs, ils l'étaient d'hommes de leur couleur; au lieu du fouet pour châtiment, ils périssaient, ou sous le bâton, ou sous les baïonnettes; le pouvoir militaire était absolu; et les chefs de ce gouvernement, à qui rien ne devait paraître plus doux que de se trouver à la place de leur

maître, porter des épaulettes, remplir toutes les places, vivre dans l'affluence, et jouir enfin du droit qu'ils s'étaient attribué d'humilier les blancs, et de les sacrifier sous le moindre prétexte, n'étaient occupés que des seuls moyens de maintenir une tranquillité dont ils recueillaient tant de fruits.

Quelques années d'un pouvoir absolu et sans trouble, avaient mis à la disposition de *Toussaint* de fortes sommes, dont il se proposait de faire en partie l'emploi dans l'exécution d'un projet qui, en le rendant par la suite bien redoutable à ses ennemis, devait assurer sa domination. Ce projet était de traiter avec le gouvernement anglais, pour l'introduction à Saint-Domingue d'un nombre considérable de nègres de choix, qu'il eût généreusement payés, dont il eût augmenté son armée, et réparti le reste ou sur ses nombreuses habitations, ou sur celles de ses chefs les plus affidés. Soit que le gouvernement anglais n'ait pas accédé à ce projet, soit qu'il ait demandé des délais pour se consulter, les émissaires qui avaient été envoyés à la Jamaïque revinrent au Cap, sans

avoir pu obtenir le succès qu'ils espéraient. Ce fait est notoire , et pourrait encore trouver pour appui , aux yeux de ceux qui refuseraient d'y croire , ce qui vient presque à l'instant de se passer à Saint-Domingue.

Le 3 janvier 1804, un agent anglais fut dépêché de la Jamaïque sur la frégate la *Tartare*, pour aller porter à *Dessalines* les propositions d'un traité dont les bases étaient à-peu-près semblables à celles qui avaient été consenties avec *Toussaint* : *Dessalines* (*Ceci est extrait de la gazette officielle de Londres, du 23 juin*) profita de cette occasion pour faire revivre d'anciennes demandes , non accordées par le gouvernement anglais , à la tête desquelles est celle de leur fournir un nombre considérable de nègres.

Je laisse à juger si jamais , avec de pareilles vues , *Toussaint* pensât à remettre la colonie à la France , et à se dépouiller volontairement de son autorité ; il croyait la paix avec les anglais impossible, ou au moins reculée à des époques qui lui eussent laissé le temps d'accomplir ses intentions. Quelques

mois avant notre arrivée , il réunit dans un bois dépendant d'une de ses habitations (*appelée d'Héricourt*), un petit nombre des principaux chefs sur la fidélité desquels il croyait devoir le plus compter. Cette assemblée d'antropophages n'eut d'autre but, que de s'accorder entr'eux sur l'exécution de leurs projets criminels , qui ne souffrit de retard , que parce que *Toussaint* n'imaginait jamais que la France pût faire en hyver un armement considérable contre Saint-Domingue , et qu'il se croyait de plus assuré que l'armistice ne faisait que couvrir des vues politiques de la part du gouvernement anglais , qui ne tarderait pas à reprendre les hostilités ; mais le massacre de tous les français à notre arrivée , massacre qui ne s'est effectué qu'en partie , était bien le vœu le plus cher qu'il eût à cœur d'accomplir , et le premier signal qui dût manifester sa révolte contre la France.

J'ai cru ces détails nécessaires à faire connaître , pour guérir les esprits de la prévention qui pourrait exister encore en faveur de ce chef sanguinaire , auquel on ne deman-



daît en échange des richesses et des honneurs dont on voulait le combler, que de se prêter aux vues bienfaisantes du gouvernement, et de faire usage de son pouvoir, pour le maintien de l'ordre et de la paix dans la colonie.

C'est le 11 pluviôse 1802, que les trois flottes de Brest, de Rochefort et de l'Orient, se réunirent par le travers du cap Samana, sous le commandement du vice-amiral *Villaret-Joyeuse*, au nombre de quarante-sept bâtimens de guerre. Ce point, auquel tous les vaisseaux n'étaient point encore arrivés, servait de rendez-vous à l'armée.

Le cap Samana dépend de la partie espagnole de Saint-Domingue, qui nous appartient aujourd'hui, et qui touche à la partie française. Après quelques jours passés dans les différentes communications qu'eurent en mer les généraux de division avec le général en chef, toute l'armée eut ordre de faire voile pour Saint-Domingue, et forma trois divisions; la première, commandée par le général en chef, destinée à s'emparer du



Cap, la capitale du nord ; la seconde, commandée par le général *Boudet*, destinée à prendre le Port-au-Prince, la capitale de l'ouest ; la troisième, commandée par le général *Rochambeau*, destinée à prendre le fort Dauphin, place principale dans la partie du nord ; aucune force ne fut envoyée dans le sud. Nos troupes de débarquement ne se montaient pas à plus de 12,000 hommes ; la division du général en chef, de 6000 hommes ; celle du général *Boudet*, de 4000 ; et celle du général *Rochambeau*, de 2000.

Si toutes les forces qui composaient cette expédition eussent été réunies, le général *Leclerc*, à la tête d'une armée de près de 25,000 hommes, eût trouvé bien plus de facilité dans ses entreprises ; il n'en est pas moins certain qu'aucune marche, aucune fatigue, aucune difficulté ne l'ont arrêté, et que sa campagne a fait l'étonnement de tous ceux qui, se trouvant alors sur les lieux, devaient naturellement prendre à ses actions un intérêt bien personnel.

Enfin, ce général était arrivé sur les côtes

de Saint - Domingue , et c'est avec 12,000 hommes qu'il allait s'emparer d'un pays immense, hérissé de hautes montagnes , où les chemins ne sont praticables que pour les noirs seuls, ou pour les colons qui y sont établis , sans parler de l'air brûlant des campagnes , non plus que des rivières , qu'un instant peut grossir en torrens. C'est à travers tant d'obstacles et de dangers qu'il lui fallait chercher des ennemis sans nombre ; car, quoique les forces de *Toussaint* ne s'élevassent pas à plus de 21,000 soldats enrégimentés , tout ce qui était nègre mâle à St.-Domingue , était à sa disposition , et des mesures étaient prises pour en armer beaucoup au besoin.

Nous devons sans doute compter sur de prompts renforts , mais de notre début dans la colonie dépendaient nos succès ou nos revers ; et ce qui put nous arriver de plus heureux , pour éviter dans le principe des maux plus grands encore que ceux que nous avons éprouvés , c'est que plusieurs chefs marquans qui se rendirent à nous , ayant cru notre armée trois fois plus considérable qu'elle ne

l'était en effet , se soient laissés influencer dans leur opinion par cette seule considération.

Celui qui n'a pas voyagé , se forme avec peine une idée des difficultés qu'oppose souvent la mer à l'exécution des projets les mieux concertés. Plusieurs bâtimens , du nombre de ceux qui se trouvaient réunis sous Belle-Ile , à la grande flotte , et qui firent voile avec elle pour Saint-Domingue , furent forcés , pour cause d'avaries , de relâcher en Espagne , après avoir été d'abord séparés de nous par un coup de vent. Les autres divisions , de Toulon , Flessingue , le Havre , Rouen , qui faisaient partie de la même expédition , ne purent arriver que partiellement dans la colonie , ayant été également empêchées de se réunir à l'armée , par des occurrences majeures contre lesquelles les hommes ne peuvent rien.

L'amiral *Villaret* , sentant la nécessité d'avoir des pilotes-côtiers pour faire entrer au Cap les vaisseaux composant la division du général en chef , et pouvant d'ailleurs se pro-

curer par eux des intelligences qui n'eussent pu nous être que très-profitables , envoya la frégate *la Syrène* à Montecrist , petit port dépendant de la partie espagnole ; le commandant était un homme de couleur , que la surprise de voir une frégate française , autant que l'impossibilité de résister à la demande qui lui était faite , déterminèrent promptement à souscrire aux ordres de l'amiral. La frégate *la Syrène* rejoignit la division dans la matinée d'ensuite , et plusieurs pilotes qu'elle portait , furent distribués sur un certain nombre des principaux vaisseaux.

On peut imaginer les milliers de questions qui leur furent faites , et principalement sur la manière dont ils croyaient que l'armée française serait accueillie. Celui qui vint à bord du vaisseau sur lequel j'étais , satisfit notre impatience par des réponses parfaitement d'accord avec nos desirs , n'admettant pas le plus petit doute sur notre bonne réception ; comme ce pilote était un blanc , et que sa couleur rendait sa cause commune avec la nôtre , nous le crûmes : ceux qui étaient

sur les autres bâtimens , en dirent autant. Voici ce qui fondait leur opinion.

*Toussaint*, intéressé à écarter tout soupçon sur ses projets sanguinaires, voulait conserver, par la confiance, des hommes qui eussent pu échapper à la vengeance qu'il méditait contre eux. C'est dans cette vue, qu'instruit des bruits qui commençaient à circuler sur ce qu'on faisait, dans les ports de France, les préparatifs d'une expédition pour Saint-Domingue, il avait rendu une proclamation capable de rassurer les habitans sur les craintes naturelles qu'ils pouvaient en concevoir ; et, pour preuve authentique de l'intention où il était de n'opposer aucune résistance à l'armée française et de s'entendre avec le chef de cette expédition, pour le maintien de l'ordre dans la colonie, il avait ordonné que les établissemens publics, tels que les cazernes, hôpitaux, arsenaux, et jusqu'aux quais et aux rues de la ville du Cap, fussent réparés, nétoyés, et mis enfin dans le meilleur état pour l'arrivée des français. (*Ces faits sont notoires.*)

Ces détails, que nous rendirent les pilotes,

nous firent partager l'erreur générale, et nous procurèrent un premier soulagement, en écartant nos craintes sur le sort de tant de malheureux, que la guerre eût livrés à toute la férocité des nègres : à cette idée douce et consolante, se joignait celle de ne pas voir notre retour dans la colonie marqué par des jours de deuil et d'affliction, mais par des fêtes qui nous eussent été données, et dont nous eussions de si grand cœur partagé les plaisirs avec tous les habitans de l'île. La suite va prouver combien cette heureuse illusion fut de courte durée.

Le 14 pluviôse, la division du général en chef se présenta devant le Cap ; celles commandées par les généraux *Boudet* et *Rochambeau*, avaient déjà fait voile pour leurs destinations. Les vents ne permettant point à l'amiral de tenter l'entrée du port, quoique, à bord de tous les vaisseaux, les ordres eussent été donnés à cet égard, et les préparatifs effectués, il envoya sa mouche (1)

---

(1) Petit bâtiment léger qui ne quitte jamais le vaisseau amiral, et va porter les ordres dans l'armée.

avec un officier, porteur d'un paquet pour le commandant de la ville. Ce paquet renfermait une lettre du général en chef, et les proclamations du gouvernement, par lesquelles les droits des nègres et hommes de couleur étaient reconnus et assurés.

*Christophe*, nègre anglais de nation, intelligent, fier, et plus attaché aux blancs (au moins suivant l'opinion générale) que beaucoup de sa couleur, commandait la ville et les environs du Cap; quoiqu'il fût dans l'intimité avec *Toussaint*, et comme chef, l'agent principal de toutes les cruautés qui devaient être exercées sur nous, il ne laissa pas que d'être ébranlé dans sa résolution. Le nombre de vaisseaux qui se trouvaient à sa vue, et qui lui laissaient croire une armée bien plus forte qu'elle ne l'était réellement, l'impression que cette escadre venait de causer dans la ville, où une partie des anciens nègres et mulâtres libres s'étaient joints aux blancs pour se livrer à une joie immodérée, la conduite du maire de la ville, ancien nègre libre, qui fit tous ses efforts pour le décider à n'opposer aucune résistance à l'ar-

mée française , le déterminèrent à s'abstenir , pour l'instant , d'aucun acte d'hostilités. Il écrivit en conséquence au général *Leclerc*, qu'il le suppliait de suspendre de trois jours son entrée au Cap , pendant lequel temps il aurait celui de prévenir *Toussaint* de l'arrivée des français , ajoutant que si , avant l'expiration de ce terme , nos vaisseaux venaient à se présenter dans la passe , tous les forts de la rade en défendraient l'entrée. Il remit cette lettre à l'officier qui retourna à la division , et fut suivi quelques instans après d'une goëlette qui portait quatre commissaires , envoyés également par *Christophe* au général *Leclerc*, pour le décider à accéder à sa demande.

Que l'on observe bien que nous avons surpris nos ennemis en nous montrant à leurs yeux dans un moment où ils n'avaient aucune idée de notre arrivée ; que c'était un avantage dont il était bien important pour nous de profiter , avant qu'ils eussent pu prendre les moyens de défense que le temps leur aurait suggérés , et que par une manœuvre précipitée nous les mettions hors d'état

d'exercer, sur les habitans, des cruautés que l'on devait naturellement craindre dans le cas d'une défense déterminée. Ces différentes considérations, jointes à celles que devait avoir le général en chef, pour la dignité du caractère dont il était revêtu (caractère qu'il ne pouvait compromettre en souscrivant à des délais aussi injurieux que dangereux dans la circonstance) le décidèrent à ordonner l'embarquement des troupes sur les bâtimens les plus légers de la division, pour se porter dans la nuit vers l'endroit de la côte où le débarquement paraissait plus facile.

Le Cap est situé dans un fond dominé par une montagne fort élevée, qui lui dérobe la vue d'une partie de la mer. Les vaisseaux de notre division se trouvant toujours en croisière devant la ville dans la matinée du lendemain, pouvaient aisément ne pas faire soupçonner à *Christophe* l'expédition qui s'était faite, et qu'une nuit bien obscure avait voilée. Le but du général en chef, en effectuant son débarquement dans la nuit, était de marcher avec précipitation, tourner la montagne, et s'emparer de la ville à la pointe

du jour, par force et par surprise, de manière à éviter l'effusion du sang dans l'intérieur : un signal convenu devait ensuite faire connaître aux vaisseaux de la division la prise du Cap par les français, et l'évacuation des forts.

Il était difficile d'imaginer un plan qui pût faire espérer un succès plus prompt et plus certain, mais il fallait que les vents, qui sont en mer les maîtres de nos destinées, ne nous opposassent pas de contrariétés, en empêchant l'escadre légère d'aborder la terre dans la nuit ; c'est à cet événement que nous pouvons attribuer les malheurs qui en ont été la suite.

Le général en chef fut non-seulement empêché d'opérer dans la nuit un débarquement, qui eût facilité tous ses projets, mais il ne put même l'exécuter que fort tard le jour suivant.

Il en résulta qu'une expédition, dont le secret pouvait seul garantir le succès, parut dans tout son jour aux yeux de nos ennemis ;

et nous en eûmes la preuve convaincante , lorsque nous aperçûmes , de notre escadre qui n'avait pas quitté sa croisière , le progrès des flammes et de l'incendie dans toute la ville du Cap. Chaque minute , chaque instant le rendait plus considérable ; toutes les campagnes adjacentes eurent le même sort : pièces de cannes , bâtimens et magasins dépendans des sucreries , tout était en feu.

Ce spectacle s'accrut encore avec horreur vers le milieu de la nuit , lorsqu'un bruit sourd et terrible vint frapper nos oreilles , et nous fit voir dans une explosion de feu , de flammes et de fumée , qu'un magasin de poudre devait avoir sauté : c'était en effet la poudrière.

Ne doutant pas que les nègres , après avoir mis le feu à la ville , et commis tous les crimes qu'un moment aussi affreux pouvait faire augurer , ne l'eussent évacuée , ne doutant pas également que notre armée ne fût en marche , par les décharges d'artillerie que nous avions entendues , il était urgent que l'escadre tardât le moins possible à entrer

dans le Cap, afin de pouvoir y protéger les malheureux qui, dans un tel désordre, auraient pu échapper à la fureur des nègres, et porter des secours à ceux que l'on pouvait encore rappeler à la vie.

Vers le midi de ce jour (16 pluviöse), un vent favorable s'étant élevé, à deux heures tous les vaisseaux de la division étaient mouillés en rade; l'incendie était encore dans toute sa force, la ville entière en flammes, et les malheureux de toutes couleurs, hommes, femmes et enfans, couvraient la haute montagne qui borde la mer et domine la ville.

*Christophe* s'était empressé d'envoyer plusieurs couriers à *Toussaint*, qui était dans la partie espagnole, lui annonçant qu'il observait l'armée française, dont l'arrivée subite et les forces considérables, en apparence, pouvaient donner lieu de sa part à un changement de disposition, qu'il attendait ses ordres, mais qu'en cas d'attaque, il se conformerait à ceux dont il se croyait déjà instruit.

C'est le lendemain de cette lettre, qu'ayant

connaissance du débarquement de nos troupes, qui n'avait pu s'effectuer dans la nuit, il donna sur-le-champ l'ordre d'incendier et piller la ville; celui d'égorger n'y fut pas compris. On lui a su gré de cette restriction; elle n'a pu, il est vrai, empêcher le massacre de tous les blancs qui s'étaient réfugiés en grand nombre dans les plaines, mais elle a sauvé la vie, et à ceux qui ont pu gagner le bord des navires américains alors en rade, et à ceux qui, ne s'écartant pas du Cap, et ne perdant pas l'escadre de vue, s'étaient réfugiés sur la montagne; il ne périt dans la ville que ceux qui furent écrasés par la chute des maisons, occasionnée par l'explosion de la poudrière.

Le féroce *Toussaint* parut dans la nuit à l'entrée de la ville, à la clarté des flammes. La faiblesse de *Christophe* en épargnant les blancs, fut un crime à ses yeux, et sa vengeance sur notre couleur n'en devint que plus terrible; mais la crainte des soldats français dont il avait appris le débarquement, et contre lesquels il avait cependant

envoyé des détachemens de plusieurs corps de troupes , le décida à la retraite.

J'ai dit qu'un grand nombre d'individus couvraient la haute montagne qui borde la mer et domine la ville ; ces malheureux n'étaient pas hors des mains des assassins qui pouvaient les dérober à notre défense. L'amiral *Villaret-Joyeuse*, à qui une pareille réflexion ne pouvait échapper, ordonna d'abord l'emboisement de plusieurs vaisseaux et frégates , à l'effet de canonner la plaine qui nous montrait un assez grand nombre de brigands épars , et fit ensuite le signal de débarquement de toutes les troupes de marine à bord des vaisseaux, à l'effet de protéger les réfugiés des montagnes. Tous ceux qui tenaient aux administrations civiles , et qui n'avaient pas suivi le général *Leclerc* , se précipitèrent dans des chaloupes avec les soldats ; je me trouvai de ce nombre , et partageai l'attendrissement qui était réservé aux premiers débarqués.

A mesure que nos chaloupes s'éloignaient

des vaisseaux pour gagner la terre , nous voyions les malheureux qui couvraient les montagnes , se précipiter et accourir à notre rencontre. Ils avaient presque tous un paquet , ou à la main , ou sur la tête ; des femmes portaient des enfans , des vieillards se soutenaient à peine , et rassemblaient toute leur force pour être plutôt auprès de nous. Je n'oublierai jamais ce qu'ils nous dirent fondant en larmes , lorsqu'ils nous abordèrent : *vous voyez ( nous montrant quelque peu de linge ) ce que nous sauvons de nos fortunes ; vous voyez cette ville en cendres ; eh bien , nous revoyons les français , et nos maux sont oubliés !* Nous parcourûmes avec eux la ville , et nous nous laissâmes conduire à leurs différentes demeures , pour chercher , ou à en arrêter les flammes , ou à en sauver quelques effets qui n'en auraient pas été atteints ; c'est ainsi que nous mêmes pied-à-terre sur cette île malheureuse , où les premières jouissances du cœur furent payées bien cher.

Je reviens à la marche de l'armée ; le général *Leclerc* n'avait trouvé que peu d'obs-

taclés dans son débarquement, les forces qui avaient été envoyées contre lui, s'étant toutes distribuées en embuscade dans les différens endroits où l'on présumait que son armée devait passer ; mais, comme le terrain n'offrait pas à cet égard les ressources des montagnes, et que les nègres ne purent se placer que dans des petits bois ou derrière de hautes haies, d'où l'on sut aisément les débusquer, ils nous firent peu de mal, et ne disputèrent réellement le terrain qu'au camp Louise, entre le bas Limbé et l'Acui, où ils coupèrent le pont Vaudreuil.

Par-tout battus et repoussés, ils se sauvèrent épars dans les plaines, fuyant la fureur de nos soldats, que rien ne put modérer et arrêter, lorsqu'ils aperçurent l'horizon en feu et les flammes épaisses qui s'élevaient de dessus le Cap ; on eut la plus grande peine à garantir de leurs coups un nombre considérable de cultivateurs qui avaient été cernés par l'armée. Ces nègres, cherchant à racheter leur vie par des dehors de soumission et d'obéissance, vinrent se jeter aux pieds du général en chef, qui, di-

rigé d'un côté par ses sentimens, et de l'autre, par l'utilité dont il croyait que dût être alors l'exemple de la bienfaisance, non-seulement accepta la reddition de cette troupe d'insulaires, mais les en récompensa par des bienfaits particuliers.

Après avoir traversé les plaines de Limbé et de l'Acul, et divisé une partie de son armée en différens postes, le général en chef se rendit au Cap, où il considéra avec horreur et sensibilité, les désastres d'une ville dont l'étendue considérable, et les restes en feu d'un très-grand nombre de superbes bâtimens, annonçaient qu'elle devait rivaliser nos plus belles villes de commerce de France; il y fixa, pour le moment, son quartier-général, et s'occupa des moyens d'y rétablir des secours pour son armée, et d'en procurer aux malheureux habitans.

On peut aisément imaginer, d'après les actes d'hostilités qui avaient signalé la guerre dans le nord, quelles devaient être les inquiétudes de ce général sur les deux départemens de l'Ouest et du Sud; les forces de

L'armée n'étaient pas assez considérables, pour qu'on eût pu faire aucun envoi dans le sud, et 4000 hommes seulement, composaient la division de l'ouest.

Le général *Boudet*, qui la commandait, se présenta le 16 pluviôse devant le Port-au-Prince, et envoya à terre un officier, avec des dépêches renfermant la proclamation du premier consul et celle du général en chef.

Rien de ce qui se passait dans le nord n'avait pu transpirer dans cette partie, et ce général s'était présenté devant le Port-au-Prince, presque en même-temps que le général *Leclerc* devant le Cap.

Le commandant de la ville à qui cet officier fut conduit, était un blanc dans lequel *Toussaint* avait sans doute la plus grande confiance, mais qui n'eût pas été chargé d'un tel commandement, s'il ne se fût trouvé sous les ordres de *Dessalines*, qui commandait tout le département. Il sentit, à la vue de l'escadre, tout l'embarras de sa situation; et comme il ne paraissait nullement dis-

posé à aucun acte d'hostilités envers les français , il fut arrêté par un nommé *Lamartinière*, homme de couleur , qui était à la tête d'un corps de nègres fort considérable ; l'officier envoyé par le général *Boudet* le fut aussi.

Comme l'escadre attendait impatiemment le retour de cet officier , et qu'un laps de temps infiniment plus long que celui nécessaire à sa mission s'était écoulé , son arrestation fut présumée , et le débarquement sur-le-champ ordonné.

On pourrait être surpris que les nègres , maîtres du Port-au-Prince comme ils l'étaient , avec la certitude d'être promptement attaqués , n'aient pas mis le feu à la ville , après avoir égorgé tous les habitans qu'elle renfermait ; mais il y a tout lieu de penser que *Lamartinière* , qui y commandait alors , croyait ses troupes en état de la défendre , comptant beaucoup sur la résistance d'un fort appelé le fort Bizoton , presque regardé comme imprenable par sa situation , défendu par une forte garnison , et dont

il fallait de nécessité que les français s'emparassent avant d'arriver jusqu'à la ville. Il n'aurait d'ailleurs pas osé entreprendre davantage, sans les ordres exprès de *Dessalines*, qui n'était éloigné que de trente lieues, et qu'il comptait voir arriver à son secours bien avant que le Port-au-Prince eût eu le temps de tomber en notre pouvoir ; la seule mesure que prit ce mulâtre vis-à-vis des blancs, fut d'ordonner que les patrouilles arrêtassent dans les rues et dans les maisons tous ceux que l'on y trouverait, et qu'on les conduisit dans la plaine.

Cependant, le général *Boudet* avait effectué son débarquement dans la nuit du jour où il s'était présenté devant le Port-au-Prince, et il marchait sur cette ville ; le fort Bizoton aurait pu, comme je l'ai déjà dit, lui offrir de terribles difficultés, et l'exposer à perdre une grande partie de ses troupes ; mais ce fort fut rendu sans être attaqué, par l'homme de couleur *Bardet* qui le commandait, qui en fit prendre possession aux troupes françaises, et joignit ensuite ses soldats à ceux de l'armée.

Cet événement, le plus heureux que nous pussions jamais espérer, sauva le Port-au-Prince, les blancs qui y étaient cachés, des flammes et du massacre, et fut décisif pour la conservation intacte du sud.

*Lamartinière*, qui s'était attendu à la plus vigoureuse résistance du fort Bizoton, surpris par les troupes françaises, qui parurent subitement devant les fossés de la ville, ne put résister long-temps au courage impétueux de nos soldats; les nègres ne songeant par-tout qu'à la fuite, se sauvèrent de la ville sans avoir le temps d'y commettre aucuns ravages, et se précipitèrent dans les plaines et les bois; *Lamartinière* en rallia le plus qu'il lui fut possible, et se rendit à leur tête au bourg appelé la Croix-des-Bouquets, à deux lieues de distance, où il se joignit à *Dessalines*, qui arrivait avec des forces pour voler à son secours.

On voit que sans la reddition du fort Bizoton, le Port-au-Prince secouru à temps, n'aurait été pris par nous, qu'avec bien des difficultés; que nous eussions considérable-

ment souffert , et que nos soldats n'y fussent entrés qu'au milieu des flammes , et sur les cadavres fumans des malheureux qui ne s'étaient dérobés à la recherche des nègres , qu'en se cachant dans leurs maisons ; car l'incendie de cette ville eût été le premier acte de vengeance de *Dessalines* , en se voyant obligé de l'abandonner.

Mais il arrivait trop tard , et il n'y avait aucuns moyens de réparer tout ce qui s'était passé ; il ordonna sa retraite avec son armée , par les hauteurs des Verretes et de l'Artibonite , pour se rendre au bourg de la Petite-Rivière , à vingt-cinq lieues de là , où il avait fait conduire une partie des blancs de Saint-Marc qui n'avaient pas été égorgés sur les lieux , et dont il ne faisait que retarder l'exécution ; il n'avait quitté cette ville qu'après toutes ces mesures prises , et s'être ensuite procuré le plaisir de la voir consumer par les flammes.

Sur toute la route , jusqu'à la Croix-des-Bouquets , il donna les mêmes ordres de massacre et de destruction. Le beau quartier

de l'Archaie, un des plus riches de toute la colonie, et qui avait donné aux anglais des revenus si considérables en sucre et café, tout le temps qu'ils en eurent la possession, fut également mis en cendres et ses habitans égorgés.

J'ai dit que *Lamartinière* avait fait conduire en plaine tous les blancs de la ville du Port-au-Prince, dont ses patrouilles s'étaient emparées; il ne s'échappa que ceux qui se jetèrent dans les montagnes, où, dans la crainte d'être découverts, ils se tinrent dans l'épaisseur des bois, ne vivant que d'herbes et de feuillages jusqu'au moment où ils purent regagner la ville; les autres furent tous égorgés.

Enfin, le général *Boudet* était au Port-au-Prince, et la ville était conservée!

Le jour de son arrivée, se présente à lui un nègre officier, nommé *Célestin*, absent de son régiment, par congé du général *Laplume* qui commandait en chef tout le département du Sud; les services qu'il vient

offrir étant acceptés, il reçoit l'ordre de partir à l'instant, pour annoncer à ce général la prise du Port-au-Prince par les français, et lui porter la proclamation du premier consul et celle du général *Leclerc*.

Cet officier arrive dans la nuit aux Cayes (1), fait réveiller *Laplume* et lui remet ses dépêches.

Quoique *Toussaint* eût jusqu'ici conservé à ce nègre le commandement de la partie du sud, en raison de la parfaite tranquillité qu'il avait su y maintenir, son caractère de douceur et de bonté le desservait dans son esprit: et, dans les circonstances difficiles où la colonie était sur le point de se trouver, il redoutait sa faiblesse pour l'exécution de ses projets.

*Laplume* est donc informé de l'arrivée des français dans la colonie, de la prise du Port-au-Prince, et de l'expédition du général en chef, dans le nord, à la tête d'une armée

---

(1) Capitale du département du Sud.

bien plus forte que celle débarquée dans l'ouest.

La lettre qu'il venait de recevoir du général *Boudet* ne lui laissait, à la vérité, aucune incertitude sur son sort ; mais il se présentait de grandes difficultés qu'il ne dépendait pas de lui de vaincre, et contre lesquelles son pouvoir et sa volonté eussent en vain opposé des efforts : c'était le vœu de ses troupes. Quoiqu'il fût très-aimé de tous les hommes de couleur, anciens libres de la colonie, en très-grand nombre dans son département, et qu'il le fût également de tous les officiers nègres des troupes de ligne, il savait qu'une grande partie de ces derniers était prévenue des intentions de *Toussaint*, si les français se présentaient jamais dans la colonie, et craignait une proposition qui s'accordait si peu avec les devoirs qu'ils s'étaient engagés de remplir ; cependant, il n'hésite pas un instant dans sa détermination, et donne des ordres pour réunir chez lui, à la pointe du jour, tous les officiers du corps, tant de ligne que nationaux.

Après qu'il eut cherché à découvrir l'im-

pression que leur faisait éprouver la nouvelle de la prise du Port-au-Prince et celle de nos forces , tant dans le nord que dans l'ouest , il leur donna connaissance des proclamations qui assuraient les droits du soldat, de l'homme de couleur et du cultivateur ; leur fit le tableau du sang qui allait inonder cette belle partie de la colonie , conservée intacte par leurs soins et les siens ; leur parla des blancs dont ils recevaient journellement des témoignages de bonté , et qui seraient leurs premières victimes ; enfin , leur représenta l'incendie , le désordre et le carnage qui allaient succéder à la plus douce tranquillité.

Ce discours fit sur eux l'effet qu'il en attendait : leur accord fut unanime pour recevoir les armées françaises ; ils en firent le serment , et se chargèrent de communiquer les mêmes sentimens à leurs soldats , dont ils croyaient pouvoir répondre comme d'eux-mêmes.

*Laplume* , rassuré par ce premier succès , ordonna que tous les corps fussent réunis à l'instant sur la place , pour y entendre la

proclamation du premier consul , celle du général en chef, et prêter ensuite leur serment de fidélité et d'obéissance à la France.

Lorsque les soldats , déjà prévenus par les officiers , eurent tous entendu le discours que leur fit le général *Laplume* , écouté les proclamations qu'on leur lut , et vu leurs chefs si disposés à la soumission , il n'y eut qu'une voix parmi eux pour prêter le serment que l'on exigeait.

C'est une observation à faire , que la docilité aveugle des nègres à la volonté de leurs supérieurs ! On les eût exhortés au pillage , au massacre , à l'incendie , à tous les crimes possibles enfin , qu'on leur eût dépeints comme des devoirs , qu'ils les eussent exécutés avec les mêmes transports !

*Laplume* ne fut pas plutôt sûr de ses troupes , qu'il dépêcha deux aides-de-camp , l'un à Acquin , l'autre au petit Goave , pour faire prévenir les deux chefs de ces différens quartiers de se rendre à l'instant à Cavaillon , où il avait à les entretenir d'événemens de la plus haute importance.

Après les avoir informés de tout ce qui s'était passé , il leur parla de l'assurance qu'il avait de leurs sentimens , et de la confiance dans laquelle il était qu'ils uniraient leurs efforts aux siens , pour maintenir , dans son département , une tranquillité qui y régnait depuis long-temps , et dont ils recueillaient tous les jours de si grands fruits ; qu'à cet effet leurs premières démarches devaient être d'empêcher qu'aucunes troupes de *Toussaint* ne se réfugiassent parmi eux , ce qui pourrait aisément s'exécuter , en allant s'établir avec un corps de troupes sur la lisière qui sépare le département du Sud de celui de l'Ouest , et en défendant la communication en cas que les ennemis se présentassent pour y pénétrer. Cette mesure de sûreté prise , *Laplume* retourna aux Cayes , envoya au général *Boudet* sa soumission et celle de ses troupes , et le prévint de ses dispositions pour garder le cordon de l'ouest et du sud.

Il restait encore un quartier bien important dans ce département , et pour lequel il n'était pas sans inquiétudes ; c'était celui de Jérémie. Il y avait de fortes raisons pour

croire que le nègre *Domage*, qui en était le commandant, ne trahirait pas *Dessalines* et *Toussaint*, dont il avait et l'amitié et la confiance : la force et la crainte pouvaient seules le détourner des maux qu'il était en son pouvoir de commettre.

*Laplume* ne perdit pas un seul instant, et prévint le général *Boudet* d'envoyer sur-le-champ des troupes par mer à Jérémie, tandis que de son côté il allait marcher contre cette ville, pour forcer *Domage* à se rendre; ajoutant qu'il espérait d'autant plus d'une démarche aussi prompte, que ce chef ne pouvait avoir aucune communication avec *Dessalines* et *Toussaint* : les choses réussirent en effet comme il l'avait annoncé.

*Domage* reçut de *Laplume* les différentes proclamations, avec la nouvelle que toutes les troupes et les habitans du département s'étaient soumis au gouvernement français; il fut également informé que l'armée qui s'était emparée du Port-au-Prince, était beaucoup moins forte encore que celle débarquée dans le nord. Tous ces renseignemens,

jointes d'un côté à la surprise de voir un vaisseau de 74 canons , chargé de troupes , mouiller dans la rade de Jérémie , et de l'autre, à l'assurance qu'il avait que *Laplume* attendait à peu de distance sa détermination avec un assez grand nombre de forces, le décidèrent à se rendre.

Voilà donc la totalité de la partie du sud soumise, et tous les chefs dans les intérêts du gouvernement pour le maintien de la tranquillité. On peut se faire une idée de l'importance de cette possession, lorsque je puis affirmer que dans le seul arrondissement de Jérémie ( qui n'en forme qu'une petite partie ) il s'y récoltait de 25 à 30 millions de livres de café par an à cette époque.

J'ajouterai encore, que ce département n'avait jamais été exposé aux troubles des deux autres ; les propriétaires étaient en grande partie des hommes de couleur , qui , sous le règne de *Rigaud* (1), maintinrent le

---

(1) *Rigaud* est un chef mulâtre qui a gouverné long-temps tout ce département.

meilleur ordre dans les ateliers , et la seule différence qu'il éprouva lorsqu'il passa sous la domination de *Toussaint* , c'est que *Des-salines* , chargé, comme je l'ai dit, de surveiller la culture , avait employé vis-à-vis des nègres , non pas la plus grande rigidité , mais la plus grande cruauté pour les forcer dans leurs travaux. La culture n'avait pu qu'y gagner , et cette partie de la colonie aurait pu , à peu de chose près , souffrir la comparaison de ce qu'elle était alors , à ce qu'elle était autrefois.

Je reviens actuellement dans le nord , où je vais suivre les opérations du général en chef.

Pendant le peu de temps que durèrent les événemens importans de l'ouest et du sud , qui , malgré les circonstances malheureuses dont ils furent accompagnés , présentaient cependant un résultat fait pour offrir quelques consolations , le général *Leclerc* s'était occupé au Cap de cicatriser , autant qu'il était en son pouvoir , les plaies des malheureux qui avaient survécu à tous les désastres

que notre présence avait occasionnés ; il avait ensuite appris avec la plus grande satisfaction que *Paul Louverture*, nègre commandant à Santo-Domingo, et *Clervaut*, mulâtre, commandant à Sant-Yago, s'étaient rendus dans la partie espagnole au général *Kerverseau*.

Quoique cette partie fût de bien moins grande importance qu'aucune de celles composant la partie française, c'était toujours beaucoup de ne pas l'avoir pour ennemie. Nous y gagnions de plus, d'affaiblir d'autant les forces militaires de *Toussaint*, *Paul Louverture* et *Clervaut* ayant chacun un régiment qui leur restait fidèle, et dont les soldats vont bientôt se réunir aux nôtres pour faire la guerre aux autres chefs rebelles.

Le nègre *Labelinois*, commandant d'un petit quartier appelé Limonade, à peu de distance du Cap, avait aussi reconnu le gouvernement ; il se défendait avec courage contre les attaques de *Toussaint*, et contre les efforts que firent les nègres de ce parti pour incendier les habitations, et insurger les ateliers

dépendans de son arrondissement; c'est ainsi que nous vîmes se détacher d'une coalition redoutable une partie des chefs qui la composaient, et dont la réunion nous eût présenté de bien grands obstacles à conquérir.

Récapitulant le produit de tous nos efforts dans la colonie, depuis le moment de notre arrivée :

De trois départemens qui composent la partie française de Saint-Domingue, nous étions en possession de celui du sud en entier, intact dans toute son étendue : dans les deux autres, des deux capitales et des principaux ports du nord.

Quant à la partie espagnole dont j'ai déjà parlé, et qui nous était également soumise, quoique brute et presque inculte, elle n'en était pas moins bien essentielle pour nous à posséder; elle serait, dans un temps de tranquillité, une source de nouvelle fortune pour tous les concessionnaires; et le soldat français qu'on pourrait y fixer recueillerait aisément, au bout de quelques années de travaux, le fruit de ses fatigues et de ses peines.

L'état de la colonie (quoique se présentant alors à nos yeux de manière à ce que nous pussions établir sur elle une opinion plus fixe et plus déterminée) nous laissait respirer avec moins de douleur, et même entrevoir sur l'avenir quelques espérances que nous croyions fondées; mais ce n'était pas, à beaucoup près, au point de ne pas voir les difficultés inouïes qu'il nous restait encore à surmonter.

Des deux principales villes du nord et de l'ouest, dont nous étions en possession, l'une était en cendres; le fort Dauphin, dont s'était emparé le général *Rochambeau*, avait été aussi incendié; le port de Paix, où commandait un nègre nommé *Maurepas*, avait subi le même sort; enfin, à l'exception du Môle et du Port-au-Prince, toutes les villes, ports et bourgs, dans toute l'étendue de l'ouest et du nord, étaient la proie des flammes.

Quant aux plaines et montagnes qu'elles renferment, nous n'avions que le petit quartier de Limonade dans le nord, la plaine du

Cul-de-Sac, et les montagnes du Mirebalay et des Grands-Bois dans l'ouest, dont les nègres attachés à la culture n'eussent pris aucune part au soulèvement contre les blancs: or, que pouvaient signifier, pour l'immense étendue de ces deux départemens, trois petits quartiers, dans lesquels on n'osait même se transporter qu'avec forte escorte, et dont les cultivateurs étaient plus occupés de préserver les habitations des dangers qu'elles couraient, que de se livrer aux travaux qu'elles exigeaient?

Le général en chef avait sans doute de terribles griefs contre *Toussaint*, qu'il regardait avec raison comme le seul auteur de tous les crimes qui s'étaient commis, mais le mal passé était sans remède, et tout ressentiment à cet égard devait faire place au desir de faire oublier tant de désastres par le retour de l'ordre. Cette seule considération fixait l'attention de ce général, et le guidait dans ses déterminations; il n'y avait pas de sacrifices qui balançassent dans son esprit l'avantage inexprimable de rendre au plutôt, et par tous les moyens possibles, la colonie à

ses productions ordinaires. La France y recouvrait une des branches les plus lucratives de ses revenus ; le malheureux habitant , un asile depuis si long-temps perdu pour lui ; et le commerçant , ruiné dans nos ports , une nouvelle source d'espérances pour le rétablissement de sa fortune. La paix fut donc considérée comme devant conduire plus promptement au but que l'on se proposait , qu'une guerre dont on ne pouvait garantir les résultats , quoique l'armée eût en général sur la nature de cette guerre une idée bien différente de celle que l'expérience lui en a donné depuis.

Nous avons emmené de France les deux fils de *Toussaint* , accompagnés de M. *Couannon* , directeur de l'institution des colonies , à qui l'éducation en avait été confiée.

Cet homme respectable avait volé de cœur au devant des desirs du premier consul dans l'entreprise de ce voyage ; son âge , ses infirmités , et ses nombreuses occupations , comme chef d'une des premières maisons d'institution de Paris , n'avaient été d'aucune consi-

dération pour l'en détourner : on peut donc croire qu'il accepta avec plaisir et sans la plus légère réflexion, la mission que lui donna le général en chef de reconduire ses deux pupilles à leur père, malgré l'embarras et les difficultés de le trouver, à travers les bois et les montagnes, dans un pays couvert d'ennemis.

Ils partirent tous les trois, coururent à différentes occasions les plus grands risques, dont ils n'échappèrent qu'après s'être fait reconnaître, et arrivèrent enfin sur une des habitations de *Toussaint*, située dans le canton d'Ennery, à plus de trente lieues du Cap, où ils ne trouvèrent que sa femme; elle parut revoir ses enfans avec plaisir, accueillit honnêtement M. *Couanon*, envoya différens exprès à son mari, de la résidence duquel elle n'était point certaine, et le vit enfin arriver au bout de quelques heures.

La nature arracha à ce tigre un mouvement de tendresse et de sensibilité, en voyant ses enfans; il les tint long-temps serrés entre ses bras, et les rendit ensuite à leur respec-

table instituteur, qui, ne laissant pas échapper un moment aussi favorable pour le succès de l'importante mission dont il était chargé, lui présenta la lettre que lui écrivait le premier consul, et que le général en chef l'avait chargé de lui remettre.

*Toussaint* la lut et relut avec la plus profonde attention, sans répondre un mot qui pût faire juger de l'impression qu'il en ressentait, quoique sa figure annonçât la satisfaction.

*M. Couanon* s'adressant ensuite aux deux enfans, leur dit : « Soyez auprès de votre » père les interprètes fidèles du premier » consul et du général en chef de la colo- » nie : qu'il apprenne de vous combien les » intentions du gouvernement en sa faveur, » sont dignes d'exciter sa reconnaissance ! »

L'un d'eux, nommé *Isaac*, répéta mot pour mot les paroles pleines de bonté du premier consul envers *Toussaint*, avant qu'ils quittassent Paris pour se rendre à Brest : il lui dit également, comme elles leur avaient

été confirmées par le général en chef *Leclerc*, dans tous les momens où il prit occasion de leur parler de lui ; l'un et l'autre se réunirent pour l'inviter, au nom de la reconnaissance, dont leur cœur était encore rempli, et du salut de la colonie, auquel il pouvait avoir tant de part, de se rendre auprès du général en chef et d'accepter la place de lieutenant au gouvernement qu'il lui offrait, la première après celle qu'il occupait, et qui lui donnait tant d'occasions de contribuer à tous les efforts de ce général pour le rétablissement de l'ordre à Saint-Domingue. Ils lui répétèrent mille fois qu'il n'était nullement accusé de tous les désastres qui avaient signalé l'arrivée de l'armée française, et que tout serait d'ailleurs oublié pour ne songer qu'au bien qui devait remplacer tant de maux. *M. Couanon* plein de son dévouement, fut jusqu'à lui offrir de rester en ôtage avec les siens, jusqu'à ce qu'il eût acquis la preuve de la sincérité des offres qui lui étaient faites, et tous ensemble enfin, n'eurent qu'une voix pour faire entendre leur supplication.

○ Mais *Toussaint* était inébranlable ; si son

cœur éprouvait une peine réelle, c'était celle de n'avoir pu accomplir ses projets dans toute leur étendue, et jamais le sentiment du repentir ne succéda à celui de ses crimes. Il n'était occupé que du moyen de les augmenter, durant une conférence où l'on faisait tant d'efforts pour le ramener à des intentions pacifiques, et se repaissait intérieurement de l'idée de carnage dont les derniers ordres qu'il avait donnés devaient être suivis.

Enfin, sur ses refus les plus opiniâtres de se rendre auprès du général *Leclerc*, M. *Couanon* le pressa d'écrire à ce général une lettre dans laquelle il lui en exposerait les motifs; il y accéda, annonçant que le lendemain à la pointe du jour, il leur enverrait un homme chargé de sa réponse, qui les accompagnerait jusqu'au Cap; ce furent là ses dernières paroles: il ne s'opposa pas au retour de ses enfans, les embrassa et partit.

De très-bonne heure, dans la matinée d'ensuite, un M. *Granville* arriva, porteur de la lettre que *Toussaint* avait promise; cet habitant respectable dut l'avantage de cette

mission, qui lui sauva la vie, aux soins qu'il avait eus dans la colonie d'un dernier enfant de *Toussaint*. Il rejoignit M. *Couanon* et ses deux pupilles, et firent tous ensemble le voyage du Cap.

M. *Couanon*, aujourd'hui existant dans la capitale, peut dire sous quelles couleurs lui fut peint le caractère de *Toussaint*, et quelles confidences horribles lui furent dévoilées à son égard par ce même habitant, qui crut renaître au monde en échappant à la barbarie de ce chef sanguinaire. Ils arrivèrent tous ensemble au Cap, et rendirent compte de leur mission au général en chef, en lui remettant la lettre de *Toussaint*. Cette lettre était évasive sur les propositions du général en chef, et il demandait un délai pour s'y soumettre. Quatre jours lui furent accordés, et ses enfans expédiés de nouveau pour lui en porter la nouvelle; les quatre jours se sont écoulés et les enfans n'ont pas reparu.

Tel a été le résultat d'une démarche qui avait dû tant coûter à la délicatesse, et pour laquelle le desir du bien l'avait seul emporté sur les sentimens de la plus juste

vengeance: il ne restait plus au général en chef qu'à l'exercer par tous les moyens en son pouvoir.

Je vais donner brièvement les détails de la campagne dont les préparatifs furent sur-le-champ ordonnés.

Une division commandée par le contre-amiral *Linois*, venait d'entrer au Cap, et nous avait apporté près de 3000 hommes; le général en chef en envoya 1500, commandés par le général *Debelle*, pour combattre *Maurepas*, qui s'était retiré dans les hauteurs du port de Paix, après avoir, comme je l'ai dit, brûlé la ville. Il se mit ensuite à la tête de 6000 hommes et laissa le reste, tant pour la garde du Cap, que celle de quelques principaux postes dans les hauteurs; les généraux de division *Hardy*, *Defourneaux* et *Duga* ( ce dernier, chef de l'état-major, ) l'accompagnaient.

A peu de distance du Cap, le général en chef ayant détaché le général *Defourneaux* avec 1200 hommes, pour aller s'emparer des

montagnes de Plaisance , et redescendre ensuite par la coupe des Gonaïves , continua sa route avec le reste de ses troupes pour parcourir les différentes montagnes du Dondon et de la Marmelade, le canton d'Ennery, et se rendre ensuite aux Gonaïves , où il devait opérer sa jonction avec le général *Defourneaux*.

Cette espèce de guerre ne pouvait , à proprement parler , s'appeler qu'une battue ; nous n'avions pas assez de forces pour garder les quartiers que nous parcourions, et le but ne pouvait être que de détruire ce que l'on rencontrerait de nègres armés , pousser dans les plaines de l'ouest ceux qu'on ne pourrait atteindre , afin d'y engager avec eux , s'il était possible , une affaire générale , et surtout aller s'emparer du fort de la Crête-à-Pierrot , que l'on savait défendu par *Desalines* avec un assez grand nombre de troupes.

Mais le fait est qu'après avoir parcouru bien du pays , harassé nos soldats , en leur faisant éprouver les fatigues et les besoins ,

nos ennemis étaient bien peu diminués. Ils nous tiraient et blessaient des hommes dans des embuscades , où ils pensaient que les ravines et l'épaisseur des bois les mettaient à l'abri de nos poursuites , et , quoique le courage de nos troupes l'emportât toujours sur les difficultés , et qu'elles n'hésitassent jamais à se précipiter dans les endroits d'où partaient les coups , on atteignait rarement les nègres. Arrivait-on dans un bourg , il était évacué et n'offrait que des cendres ! Traversait-on des habitations , elles étaient désertes ! Si quelques vieillards , femmes ou enfans se montraient à nos yeux , la crainte les jettait à nos pieds ; ils respectaient , disaient-ils les blancs , les regardaient comme leurs maîtres , et demandaient la vie , qu'on n'avait pas l'intention de leur ôter. Les cultivateurs sans armes , qui avaient su se dérober à la recherche et à la contrainte des nègres armés , nous tenaient aussi le même langage ; voilà la guerre de St.-Domingue , voilà la nature du pays où il fallait ramener la paix !

Enfin , le général *Leclerc* arrive aux Gô

naïves , ( l'un des ports de la partie de l'ouest ), où il fait sa jonction avec le général *Defourneaux*. Je n'ai pas besoin de répéter que cette ville était en cendres, puisque j'ai dit que toutes celles du nord et de l'ouest, excepté le Port-au-Prince et le Môle, avaient été incendiées.

Sur la nouvelle qu'il y reçoit que le général *Debelle* avait été repoussé au Port-de-Paix, dans ses différentes attaques contre *Maurepas*, il envoie promptement le général *Defourneaux* avec sa division, pour lui porter des secours, et il se disposait quelques jours après à l'y rejoindre lui-même avec son armée, lorsque *Maurepas*, intimidé par ses dispositions, vient se rendre à lui avec ses troupes.

Il donne alors l'ordre au général *Defourneaux* d'aller reprendre position dans les hauteurs de Plaisance, afin d'empêcher, autant qu'il serait en son pouvoir, toute communication du nord avec l'ouest ; rappelle le général *Debelle* avec une partie de ses troupes pour l'envoyer combattre *Dessalines*

à la Crête-à-Pierrot ; ordonne au général *Hardy* de se porter sur la montagne noire des Gonaïves, où l'on avait avis que s'étaient réfugiés *Toussaint* et *Christophe* ; distribue les troupes de *Maurepas* dans les divisions *Defourneaux*, *Debelle* et *Hardy* ; renvoie *Maurepas* au Port-de-Paix pour prendre le commandement de la ville, et s'embarque des Gonaïves pour le Port-au-Prince, avec le général *Dugua* et les officiers de son état-major.

Le général *Rochambeau* qui s'était emparé du fort Dauphin, comme nous l'avons dit, avait reçu ordre du général *Leclerc*, au départ de l'armée du Cap, de se rendre dans la partie de l'ouest, où l'on considérait que devait être le théâtre de la guerre, puisque l'on avait cherché (comme je l'ai dit), en parcourant le nord, à y pousser toutes les forces ennemies, et que l'on savait d'ailleurs que *Dessalines* y était retranché.

Il eut une marche terrible à travers les plaines d'Ouanaminte, de la Grande-Rivière, et la montagne noire des Gonaïves ; arrivé

dans les savannes de la Désolée , près les limites qui séparent la partie du nord de celle de l'ouest, il défit complètement un corps de la garde d'honneur de *Toussaint*, avec lequel il eut un engagement , et se jeta ensuite dans les hautes montagnes des Cahos , où il eut le bonheur de rallier un assez grand nombre de malheureux blancs qui s'y tenaient cachés , et qui étaient prêts à y expirer de besoin. Faisant halte sur l'habitation Magnan, il y fit la découverte d'une caisse renfermant de très-grosses sommes, qu'il envoya , sous forte escorte, au Port-au-Prince, avec ces mêmes habitans qu'il avait délivrés.

Je reviens au général *Debelle*. Il venait d'attaquer sans succès le fort de la Crête-à-Pierrot, il avait eu considérablement d'hommes blessés , il l'était lui-même , et avait été forcé de faire retraite à Saint-Marc.

Le général *Leclerc*, instruit au Port-au-Prince de sa défaite, donne ordre au général *Dugua* de se rendre par mer à Saint-Marc pour y prendre le commandement des troupes, et se réunir à lui par les plaines de l'Artibo-

nite, près de la Crête-à-Pierrot ; il se met ensuite, avec le général *Boudet*, à la tête de 3000 hommes pour se rendre dans cette même plaine, et pour abréger la distance, il trouve moyen de se frayer une route à travers les montagnes.

Cette seconde attaque de la Crête-à-Pierrot ne fut pas plus heureuse que la première ; ce fort, dans lequel *Dessalines* se défendait avec à-peu-près 1500 hommes, était garni de neuf pièces de canons d'assez fort calibre, entouré d'un fossé de quinze pieds de profondeur, sur douze de large, et garni en dehors d'une forte haie de bois d'épine et de campêche, de près de douze pieds d'élévation ; ces difficultés seraient peut-être considérées comme peu de chose pour une armée, d'abord plus nombreuse, ensuite, dont on pourrait à volonté remplir le vuide ; mais ce n'était pas là la facilité que nous offrait un pays où les hommes transportés de dix-huit cents lieues de leur sol naturel, sont si précieux à conserver ; aussi, le général en chef fit-il retirer ses troupes et suspendre l'action jusqu'à l'arrivée d'un mortier et de plusieurs

obusiers, qu'il envoya chercher à St.-Marc : il fut rejoint, dans l'intervalle, par les deux divisions des généraux *Rochambeau* et *Hardy* ; les efforts de ce dernier pour découvrir la retraite de *Toussaint* et *Christophe*, avaient été infructueux.

Ces deux renforts déterminèrent promptement une troisième attaque, dans laquelle le mortier et les obusiers eurent grande part à nos succès ; les nègres se voyant assaillis par autant de troupes et de tels moyens, se décidèrent à évacuer dans la nuit ; un grand nombre tombèrent, en fuyant, sous les coups de nos soldats.

Nous prîmes possession de ce fort, que l'on démolit, et dont on emporta les pièces de canons.

Le général *Leclerc* retourna au Port-au-Prince avec le général *Boudet*, le général *Dugua* et tout son état-major ; le général *Rochambeau* eut ordre de se rendre pour le moment à Saint-Marc, et le général *Hardy* de retourner au Cap.

*Toussaint* et *Christophe* n'avaient pas paru, l'un et l'autre étaient passés dans le nord ; *Christophe* y avait rallié un assez grand nombre de nègres , et menaçait toutes les nuits d'attaquer le Cap , en continuant d'incendier les environs , et inquiétant les avant-postes ; toutes les troupes et les habitans de la ville , pendant près d'un mois , furent continuellement sur pied : *Toussaint* de son côté vint , à plusieurs reprises , attaquer le général *Defourneaux* dans les montagnes de Plaisance , et fut toujours complètement battu.

Ces deux chefs nègres , instruits du retour de la division *Hardy* dans le nord , se réunirent pour placer leurs troupes dans les embuscades qui pouvaient nous être les plus dangereuses , profitant à cet égard des avantages que leur donnaient de très-hautes montagnes , presque généralement boisées , et des routes étroites et tortueuses.

En effet , malgré toutes les précautions que pouvaient indiquer l'art de la guerre , malgré le sang-froid du général *Hardy* et

l'intrépidité de nos soldats , cette division avait considérablement perdu lorsqu'elle rentra au Cap.

Que l'on réfléchisse un instant sur l'horreur d'une guerre , où le soldat voyant bien rarement son ennemi , quoiqu'il en fût atteint , cédait à son courage , et se précipitait aveuglément dans les bois , aux risques de tomber entre les mains de ces antropophages , qui ne conservant pas de prisonniers , les réservaient ensuite aux plus affreuses tortures.

Le général *Leclerc* resta peu de temps au Port-au-Prince , expédia le général *Boudet* en mission sur les îles du Vent , donna au général *Rochambeau* le commandement en chef de la partie de l'ouest et du sud , et revint au Cap dans les premiers jours de floréal , après six semaines à-peu-près d'absence.

Les nègres armés ayant vu les départemens du Nord et de l'Ouest parcourus par quatre divisions différentes , avaient évalué nos forces bien au-dessus de ce qu'elles étaient ; ils avaient acquis la conviction que

leur retraite sur le sommet des plus hautes montagnes ne leur servait pas d'abri contre la poursuite des Français : ils les avaient vu gravir leurs mornes et s'élaner dans les ravines , sans qu'aucuns dangers , aucunes difficultés pussent les arrêter ; leur courage se rallentit alors en proportion de ce que leur crainte augmentait, et la voix de *Toussaint*, de *Dessalines* et de *Christophe*, pouvait seule les rallier au combat.

Le nègre cultivateur avait d'un autre côté reçu une impression bien plus forte et bien plus favorable à nos intérêts ; tous ceux que l'on avait rencontrés sans armes et sans aucunes marques militaires , avaient été épargnés ; nos soldats n'avaient maltraité ni les femmes , ni les enfans. Les paroles qu'on leur avait adressées étaient pleines de douceur et de bonté , et portant assurance de leur liberté : des nègres et hommes de couleur attachés à l'armée , leur avaient traduit les proclamations en créole et leur en avaient laissé des copies, pour qu'elles servissent entre leurs mains à détromper le soldat égaré. Enfin , beaucoup de ces cultivateurs, qui ne connais-

saient ni la richesse, ni les honneurs, qui n'avaient fait que changer de maîtres et n'arrosaient pas moins de leur sueur la terre qu'ils cultivaient, paraissaient bénir notre retour, et pensaient que la domination de leurs chefs était arrivée à son terme.

On voit par tous ces détails que, quoique cette campagne fût bien éloignée de nous présenter pour résultat la destruction de nos ennemis, cependant il était possible qu'elle pût contribuer bien efficacement aux vues d'ordre et de rétablissement que l'on se proposait.

Elle eut aussi le grand avantage, d'éclairer l'opinion du général en chef sur un pays dont il n'avait auparavant aucune connaissance, et de le mettre à même de profiter de ses observations pour diriger à l'avenir sa conduite et ses opérations.

Il avait parcouru en partie l'immense étendue des deux départemens du Nord et de l'Ouest; il avait pu juger de la bien grande difficulté d'y faire la guerre à des hommes

qui trouvaient dans le sol de quoi fournir à tous leurs besoins, lorsqu'il nous était presque impossible de nous y procurer les nôtres; il avait observé un pays qui, par sa nature, donnait autant d'avantage à nos ennemis pour nous faire du mal, que de facilités pour se dérober ensuite à nos poursuites.

La campagne qu'il venait de faire avait été écrasante pour ses troupes; beaucoup y avaient succombé. Il y avait lieu de croire, à la vérité, que l'avenir en prouverait l'utilité, mais ce n'était qu'une espérance, et pour le moment que restait-il de nos efforts? En quoi avaient-ils évidemment profité au bien de la colonie? Nos ennemis étaient-ils détruits, ou tellement diminués que le nombre n'en fût plus à craindre? La culture, le seul but que l'on eût et dût avoir en vue, était-elle rétablie? Les habitations que nous avions parcourues étaient toujours dans le même état d'abandon; les nègres, ou portaient les armes contre nous, ou les cachaient dans l'épaisseur des bois, et telles bonnes en effet que pussent être ou devenir jamais les intentions du cultivateur, comment pouvait-il

jetter ou rendre ses armes , sortir de sa retraite cachée , regagner sa demeure , y chercher un asile à l'abri de la contrainte , lorsque l'étendue du pays et la faiblesse de notre armée , ôtaient les moyens de lui assurer cette protection , qui pouvait seule le garantir des poursuites exercées contre lui !

Quoique ces réflexions indiquassent bien au général en chef le remède le plus certain et le plus prompt qu'il y eût à nos maux , qu'il sentit que , malgré le refus obstiné de *Toussaint* et son mépris , j'ose dire , pour les propositions généreuses qui lui avaient été faites , il serait avantageux pour le bien de la colonie , que nous en vinssions aux accommodemens avec lui , *Dessalines* et *Christophe* , il devait cependant les mêmes égards à la dignité de son caractère , et ne pouvait réunir tous ses efforts pour l'exécution de son projet sur ce point , qu'en cachant bien ses intentions , ensorte que les nègres pussent considérer un traité avec eux , moins comme une chose qui nous fût agréable , que comme une faveur qui leur était accordée.

*Clervaut* et *Paul Louverture* avaient été appelés au Cap ; leurs régimens , campés au dehors dans les postes qui leur avaient été assignés , étaient mis en avant dans toutes les actions , et attaquaient avec tant de bravoure et d'intrépidité les troupes de *Toussaint* et de *Christophe* , contre lesquelles nous avions des affaires continuelles , que nos soldats avec lesquels ils combattaient , ne pouvaient à cet égard revenir de leur surprise , et leur accordèrent bientôt la plus grande confiance.

*Christophe* n'ignorait rien de ce qui se passait parmi nous : il avait des espions qui tombaient souvent entre nos mains ; il en eut même plusieurs qui furent trahis par les soldats de *Clervaut* , qu'ils cherchaient à séduire. Quoique la reddition de *Laplume* dans le sud , dont le département s'était conservé en parfaite tranquillité , fût une circonstance bien affligeante pour son parti , et qu'il ne vît pas avec moins de peine la soumission de *Maurepas* , *Labelinois* , *Clervaut* et *Paul Louverture* , peut-être néanmoins eût-il continué de persister dans cette guerre,

s'il eût cru pouvoir déterminément compter sur les grandes ressources que pouvait offrir en hommes l'immense étendue des deux départemens du Nord et de l'Ouest ; mais il craignait l'impression qu'avait généralement fait sur le cultivateur le passage de l'armée à travers les campagnes, et regardait de plus comme un mal bien réel et bien grand, l'accroissement de l'armée française. Il n'entraît pas un vaisseau au Cap qu'il ne l'aperçût du haut des montagnes, et ne crût le nombre de troupes qu'il nous apportait fort au-dessus de celui que nous recevions ; en effet, cette erreur paraîtra bien naturelle, quand on saura que la moitié du temps nous la partageons nous-mêmes, quoique le débarquement s'en fit presque sous nos yeux.

Je parle plus particulièrement de *Christophe* en ce moment, que de *Toussaint* et de *Dessalines*, parce que c'était contre lui seul qu'étaient alors dirigées les attaques dans la plaine du nord, que *Toussaint* s'était retiré au canton d'Ennery, à près de trente lieues du Cap, sur une de ses habitations, et que *Dessalines* n'avait pas quitté la partie de

l'ouest. Les espions, que nous avions trouvé le moyen d'entretenir dans la plaine, nous donnaient chaque jour lieu de penser que *Christophe* se déciderait bientôt aux démarches que nous desirions. Le général *Leclerc* était instruit du prix que son amour-propre et sa vanité mettaient à la haute faveur dont jouissaient auprès de lui et dans toute l'armée les chefs qui s'étaient rendus : confirmés dans leurs grades et comblés de tous les honneurs militaires, ils n'avaient d'autre table que la sienne et celles de ses premiers généraux.

*Christophe* ne tarda pas en effet à confirmer nos plus chères espérances ; un de ses officiers eut en son nom une entrevue avec le général *Frescinel*, commandant nos troupes au haut du Cap ; cette première démarche fut suivie de toutes celles que le général *Leclerc* crut nécessaires pour consolider cette importante négociation, qu'il termina par une conférence de quelques heures avec ce fameux chef d'insurgés : son repentir, sa soumission, l'assurance de son respect et de son dévouement, furent les premiers gages qu'il offrit en témoignage de sa sincérité.

C'est vers le milieu de floréal qu'eut lieu cet évènement, d'autant plus désiré, qu'on le considérait, avec raison, comme devant conduire promptement au même résultat avec *Dessalines* et *Toussaint*, n'étant pas présumable que *Christophe* eût entamé aucune négociation avec nous sans les en avoir instruits. En effet, nous vîmes peu de jours après arriver au Cap deux personnes envoyées par *Toussaint*; l'une était son secrétaire, l'autre un des capitaines de ses gardes.

Ils trouvèrent auprès du général en chef l'accès qu'ils desiraient, et furent à plusieurs reprises et dans différens voyages, les porteurs de paroles pour la conclusion d'un traité qui paraissait n'admettre de difficultés que dans le refus de *Toussaint* de se rendre au Cap. Cet acte de soumission coûtait à son amour-propre : le souvenir de sa grandeur passée ajoutait à sa répugnance de se présenter dans une ville où, habitué depuis si long-temps à faire une entrée triomphante, il allait paraître comme un criminel.

Il n'y avait cependant aucuns moyens

d'arrangemens sur ce point ; il fallait au gouvernement cette vengeance apparente ; il fallait que les nègres sussent et crussent que leur chef allait y expier un crime et recevoir un pardon : il ne put donc éviter cette mortification , et se résolut à s'y soumettre.

Je le vois encore au milieu du cortège nombreux de ses officiers , précédé de sa bruyante musique et suivi de ses gardes ; je vois ses traits affreux , son air vieux et cassé , avec la honte et le crime sur la figure ; je vois cet assemblage d'hommes odieux , ministres des cruautés de leur chef ! Ils n'osent lever les yeux sur ce reste de victimes échappées à leur rage , et traversent dans le silence une ville encore fumante des feux qu'ils y ont allumés , qui n'offre par-tout que le spectacle déchirant du ravage et de la destruction !

Le général en chef dînait ce jour-là en rade à bord d'un des vaisseaux de l'armée ; ce qui obligea *Toussaint* d'attendre son arrivée dans ses appartemens.

Ce n'était pas ce nègre *Christophe* , avec

lequel le général *Leclerc* avait traité quelques jours avant, plein de soumission, de respect, ne parlant que de repentir et de moyens d'expiation. *Toussaint*, d'un abord dur et fier, et sans aucune forme engageante, annonça plutôt, dans cette circonstance, le regret de la démarche à laquelle il consentait, que le remords de ses crimes. Ce chef altier et féroce était encore ému de la gêne qu'il venait d'éprouver, en passant en revue devant des hommes, aux yeux desquels il avait non-seulement perdu ce caractère de supériorité qu'il avait exercée si long-temps, mais pour qui il était devenu un objet d'horreur et de mépris ; il ne dissimula donc rien de ses sentimens, annonçant sa soumission comme une contrainte, refusant, en fait de pouvoir et d'autorité, les offres qui lui étaient faites, se réservant de rendre les articles de son traité communs avec *Dessalines*, et promettant d'en remplir strictement les conditions.

Tel est en peu de mots le résultat de sa conférence avec le général *Leclerc*, après laquelle il se retira.

Peu de jours après suivit la soumission de *Dessalines*.

On doit bien s'attendre aux engagements que le général *Leclerc* fit contracter à ces trois chefs.

*Toussaint* devait envoyer au Cap tous les corps militaires attachés à sa personne , joindre seulement , au cas de besoin , ses efforts à ceux de *Dessalines* et *Christophe* , pour faire rentrer tous les nègres cultivateurs sur leurs habitations , et opérer le désarmement général dans les campagnes ; je dis seulement en cas de besoin , parce que la première base de ses conventions était qu'il pût se retirer de toute espèce d'affaires publiques , pour ne rechercher que sa tranquillité.

C'était donc *Christophe* pour le nord et *Dessalines* pour l'ouest , qui devaient être chargés de ces deux conditions si importantes à remplir. Quant à ce qui pouvait regarder la partie militaire , tous les corps noirs entraient dès le moment au service du gouvernement ; les officiers étaient maintenus

dans leurs grades, et les soldats mis sur le même pied que les nôtres.

Tels furent les principaux articles de ce traité. *Dessalines* mandé ensuite au Cap, eut de même que *Christophe*, plusieurs conférences avec le général en chef, après lesquelles ils se rendirent à leurs destinations respectives, l'un dans le nord et l'autre dans l'ouest.

Le général en chef venait non-seulement d'accomplir le vœu le plus cher que pussent former les colons et les malheureux habitans de cette colonie ; mais il était parvenu à effectuer un point bien important, en ne laissant pas douter aux nègres dans toute l'étendue de Saint-Domingue, que la reddition de *Toussaint*, *Dessalines* et *Christophe*, ne fût un acte de contrainte de leur part, dans lequel ils n'avaient fait que céder à la force et à la puissance de notre gouvernement.

Aussi, la joie que répandit la nouvelle de cette paix fut-elle générale ; on croyait y voir la fin de ses longues peines, et on la regardait comme la source d'une nouvelle prospérité.

Le moment était enfin arrivé de tirer la colonie de cet état de trouble et de désordre épouvantable dans lequel tant de crimes l'avaient plongée.

Le militaire ayant été considéré , avec raison , comme le seul qui pût agir dans les circonstances où nous nous trouvions , il avait été impossible d'organiser aucune partie de l'administration civile ; on commença donc par se livrer à cette occupation , qui était le premier pas qui dût annoncer le retour de l'ordre , en faisant connaître à toutes les classes de la société , les lois qui devaient les régir , et sous la protection desquelles chacun pouvait librement exercer son industrie.

Nous n'avions que des larmes à donner à certains maux irrémédiables , dont la réparation ne pouvait être confiée ni au temps , ni à la main des hommes ; les pertes considérables que nous avons faites dans différens quartiers , nous mettaient presque dans la nécessité d'y appeler une nouvelle population ; il y en avait où l'on n'aurait pu porter au-dessus de 10 à 12 le nombre des

individus de notre couleur échappés au massacre.

Le général en chef commandait à trois classes d'hommes à Saint-Domingue : les blancs , les hommes de couleurs anciens libres , et les nègres autrefois esclaves ; je fais ces distinctions d'anciens libres à esclaves , parce qu'elles n'ont jamais cessé d'exister , et que dans quelque rang que fût , sous le règne même de *Toussaint* , un nègre autrefois esclave , l'ancien libre ne le crut jamais son égal ; nous acquîmes nous-mêmes à notre arrivée la preuve bien évidente de cette différence entr'eux , dans l'empressement que mirent tous les anciens libres à abandonner le parti de *Toussaint* pour se rallier au nôtre , malgré les places qu'ils occupaient dans son gouvernement et les avantages qu'ils en retiraient. Cette classe d'hommes , dont les actions ont tant influé par la suite sur la destinée malheureuse de Saint - Domingue , n'a cessé , tout le temps qu'a vécu le général *Leclerc* , de lui donner les preuves les plus signalées de dévouement et de soumission.

Il était nécessaire que ce général inspirât la plus grande confiance aux nouveaux chefs qu'il venait d'adjoindre à ses opérations, et qui pouvaient si puissamment seconder ses vues d'ordre et de rétablissement ; il fallait qu'il sût écarter par sa conduite la méfiance bien naturelle à des nègres, qui devaient craindre le ressentiment sur leur conduite passée, considérer les pouvoirs dont ils avaient joui comme une usurpation, et celui dans lequel on les maintenait, comme ayant pour objet principal de remplir, à l'aide de leurs services, le seul but auquel nous aspirions. Il voulut donc que le premier acte émané de son autorité, concourût, par son importance, à leur donner un témoignage éclatant de sa sincérité ; il voulut que les bases fondamentales de l'organisation de la colonie, résultassent des délibérations d'une assemblée à laquelle ils eussent part, et ordonna à cet effet que dans les trois départemens du Nord, de l'Ouest et du Sud, des députés pris dans les différentes classes de citoyens, se rendraient au Cap pour y composer un conseil présidé par lui, et devant s'occuper des lois organiques de Saint-Domingue.

Je sais qu'une pareille mesure a dû être bien douloureuse pour tout colon ou habitant de Saint-Domingue ; que l'esprit qui se reporte toujours vers son but désiré, s'est appesanti avec peine sur l'idée que de tels hommes allaient être admis à un degré de supériorité parmi nous , lorsque les vrais intérêts de la colonie semblaient si puissamment s'opposer à ce que l'on conservât même un système d'égalité entre leur couleur et la nôtre ; je suis également de cette opinion , mais encore est-il vrai que dans la position dans laquelle nous nous trouvions , il était impossible que notre inclination ne fût pas combattue par la nécessité la plus absolue , et que nous ne pouvions sans injustice regarder comme un fait blâmable , ce qui n'était commandé que par la plus saine politique et les vues les mieux intentionnées.

Le général *Leclerc* ayant sans cesse sous les yeux les opérations qui devaient fixer toute son attention , savait que dans le nord *Christophe* était joint à *Clervaut* et *Maurepas* , pour rappeler le nègre cultivateur sur toutes les habitations et reprendre les armes qui

leur avaient été fournies , tandis que *Dessalines*, dans la partie de l'ouest, avait la même occupation.

Son desir eût bien été d'entreprendre une tournée dans la colonie, comme l'usage l'établissait autrefois lorsqu'un nouveau général en chef venait en prendre le commandement ; mais sa présence étant nécessaire au Cap pour y surveiller les opérations du nord et de l'ouest , il ne put remplir son vœu sur ce point, et chargea de cette mission le général *Dugua*, chef de son état-major.

Je suis maintenant parvenu dans cet écrit aux époques où les détails vont devenir pour moi bien douloureux à tracer. Comme ancien habitant de Saint-Domingue , je savais que chaque européen devait un tribut au climat sous lequel nous nous trouvions : et je l'avais payé moi-même peu de temps après mon premier débarquement dans la colonie ; mais durant l'espace de onze années de résidence , je n'avais jamais observé qu'il y eût rien de si funeste à augurer sur la nature de la maladie que l'on y éprouvait. Je

pouvais citer les généraux *Laluzerne*, *Duchilleau*, *Penier*, *Blanchelande*, qui vinrent tous successivement prendre le commandement de cette île, et retournèrent en France sans avoir à regretter la perte d'aucuns officiers de leur suite; les commissaires *Roume*, *Mirbech* et *St.-Leger*, dont l'envoi succéda à celui des gouverneurs généraux, n'eurent pas un sort plus fâcheux; les régimens d'Artois et de Normandie s'acclimatèrent et formèrent une partie de la population de ce pays; enfin, M. *Hédouville* qui y fut envoyé du temps du directoire, revint après huit mois de résidence avec les mêmes personnes qui l'avaient suivi.

L'on ne devait donc pas présumer que nos soldats pussent être exposés à de plus grands dangers que ceux qu'avaient précédemment encouru tant de milliers d'européens, dont les maladies n'avaient eu aucunes suites fâcheuses; et il n'y avait pas de raison pour que nous dussions tourner nos inquiétudes vers l'objet qui se présentait le moins à la pensée comme un fléau à redouter.

Les premiers chefs marquans que nous

perdîmes au Cap dans le cotrant de floréal, furent les généraux de division *Debelle*, le *Doyen* et *Hardy* : quoique ces premières pertes ne fussent pas sans effets, tant sur l'esprit du soldat que sur celui de l'habitant, nous ne les considérâmes que comme l'effet d'une maladie grave que l'on pouvait aisément attribuer à différentes causes. Nos alarmes n'augmentèrent que vers la fin du même mois, lorsque plusieurs personnes moururent également sans avoir à peine le temps d'appeler des secours ; les hôpitaux commençaient alors à se remplir ; les remèdes ordinaires à être administrés sans effets, et les progrès du mal tellement rapides dès l'instant où la maladie commençait à se manifester, que le malade semblait emporté par un torrent destructeur, contre lequel devaient s'épuiser en vain tous les efforts humains.

Au milieu de ces scènes affligeantes, le général en chef était occupé sans relâche des travaux pénibles qu'il avait à remplir ; nous n'avions point d'officiers généraux dans le sud ; il y envoya le général de division

*Deburreau*, avec recommandation de s'entendre avec *Laplume* dans toutes ses opérations. Persuadé, d'après la conduite de ce chef nègre, que ses conseils ne pourraient jamais tendre qu'à la conservation de cette partie intéressante de la colonie, il l'avait confirmé général de brigade et conservé en activité.

Je ne crois pas inutile de dire ici quelques mots sur ce département.

Son étendue, depuis la pointe la plus sud de l'île, jusqu'à sa lisière avec la partie de l'ouest, est de 80 lieues, ses revenus les plus considérables sont en café. La dépendance de Jérémie renferme les quatre quartiers de Plimouth, du Cap, d'Almarie, du Corail et des Abricots, dont la récolte annuelle, à l'époque de notre arrivée, pouvait monter à 30 millions de livres de café; un autre quartier appelé le Rochelois, donne aussi des revenus considérables dans cette denrée; ceux connus sous les noms de Tiburon, des Irois, de l'Ancedeneaux, du petit Trou, réunissent à cette plantation celle du coton et du cacao.

Les principales plaines en sucrerie sont celles des Cayes et de Torbec, qui, jointes ensemble, n'en font, à proprement parler, qu'une seule; ces deux plaines présentent, sans interruption de sucreries, une étendue de quatorze lieues de long, sur une largeur à-peu-près égale.

Nous avons ensuite, en gagnant l'ouest, les plaines de Cavaillon, Saint-Louis et Saint-Michel, qui sont également cultivées en sucre, mais beaucoup moins considérables en coton; celle d'Aquin est très-abondante en cette culture: Miragouane a aussi quelques cotoneries.

Tels sont les quartiers les plus importants, et la nature de leurs productions. Je suis entré dans ces légers détails, pour qu'on puisse juger des grands avantages que devait retirer la colonie de la conservation intacte de ce département; la culture y était dans toute son activité, et comme je l'ai déjà dit, la parfaite tranquillité et la plus stricte discipline régnaient sur toutes les habitations.

Les habitans blancs y étaient un peu plus

nombreux que dans les deux autres départemens, attendu qu'une partie de ceux qui s'y trouvaient à l'époque où *Toussaint* en chassa *Rigaud*, et qui, sous ce dernier chef, étaient en possession de leurs habitations, y avaient été maintenus.

En troupes de lignes nègres, le nombre d'hommes était de six mille, et à-peu-près autant en gardes nationales, compris d'abord tous les blancs, ensuite les hommes de couleur, et les nègres, presque tous anciens libres.

Lorsque le général *Deburreau* arriva aux Cayes, il y trouva en troupes européennes, 300 hommes de la 90<sup>e</sup>. que le général *Dugua* venait de passer en revue; il y avait à Jérémie près de 500 hommes sous le commandement de l'adjudant *Darbois*, qui y avaient été envoyés, comme je l'ai dit, à l'époque où *Laplume* les crut nécessaires pour décider *Domage* à se rendre.

Le militaire de tout grade y reçut à son arrivée le meilleur accueil; le général

*Deburreau*, en particulier, n'eut qu'à se louer des hommes de toutes les couleurs, qui lui donnèrent les plus grandes preuves de la sincérité de leurs sentimens envers le gouvernement. On peut même, à ce sujet, citer un trait qui n'eut jamais d'exemple dans l'ancien régime, et qui a dû être considéré comme bien satisfaisant dans la circonstance : c'est l'assemblée qui eut lieu aux Cayes en la maison du général *Laplume*; elle était composée de tous les chefs d'ateliers, tant de la plaine que des montagnes adjacentes, qui vinrent en corps féliciter le général *Deburreau* sur son arrivée, l'assurer de leur respect, de leur dévouement, et de de leurs efforts continuels pour maintenir le plus grand ordre sur les habitations auxquelles ils appartenaient.

Pouvait-on ne pas présager une tranquillité sans fin, dans un département où la généralité de ceux qui l'habitent se faisait ainsi connaître ?

Je reviens dans le nord, où doivent se passer les événemens les plus importans.

Après que le général en chef eut fait occuper par nos troupes toutes les villes comprises dans les deux départemens du Nord et de l'Ouest, et mis les garnisons les plus considérables dans celles qui étaient les plus renommées pour leur salubrité, telles que le Môle et Saint-Marc, il fut passer quelques jours à l'île de la Tortue, où il accompagna madame *Leclerc*, et revint ensuite au Cap (1). Cet intervalle avait donné le temps aux députations des départemens d'arriver; elles étaient composées, comme je l'ai dit, d'hommes de toutes les couleurs, pris autant que possible, dans les deux classes de commerce et de l'habitant.

Cette assemblée s'ouvrit à-peu-près vers le milieu de prairial; le préfet colonial, M. *Benezek*, si justement aimé et estimé de tous les habitans, par les principes qu'il annonçait, n'assista qu'aux deux premières

---

(1) Cette île de la Tortue, qui est toute en montagnes, n'est qu'à douze lieues du Cap, et sur une grande partie de sa longueur, distante seulement de trois lieues de la côte de Saint-Domingue.

séances, et périt, ainsi que le respectable chef de justice, M. *Desperoux*, victime de ce même fléau dévastateur, dont les ravages devenaient de jour en jour plus menaçans.

Cependant, malgré la tristesse générale à la vue du nombre effrayant des malheureux journellement atteints de cette affreuse maladie, le Cap par son commerce, son mouvement, la reconstruction de ses maisons relevées comme par enchantement, offrait un spectacle digne d'intérêt et d'admiration. Cette ville, située à la pointe de l'île, reçoit par cette raison dans son port une grande partie des bâtimens qui arrivent d'Europe; et de plus, elle attire à elle tout le commerce de la côte et de l'intérieur; grand nombre de petites goëlettes et embarcations légères s'y rendent de préférence, pour approvisionner en toute espèce de comestibles et marchandises sèches, les différens lieux dont elles partent, et des cargaisons de la plus haute valeur s'y trouvent ainsi vendues dans le plus court délai. Ces mêmes bâtimens légers chargent aussi à leur bord toutes les denrées coloniales qui se transportent des plaines

et des montagnes ; ces objets, vendus dans les villes, y deviennent ensuite la matière d'un commerce très-étendu, et fort lucratif pour toutes les personnes industrieuses qui s'y livrent.

Dans les premiers temps de cette paix, nouvellement conclue avec les nègres, les bâtimens marchands qui s'étaient hasardés des ports de France, au risque d'un voyage dont le résultat dépendait d'événemens qui leur étaient inconnus, firent d'excellentes affaires, d'autant plus que toutes les denrées coloniales qui se trouvaient amassées dans l'intérieur des terres, ayant été portées dans les villes, leur abondance les y maintint long-temps à un très-bas prix.

Nous apprîmes alors, dans les premiers jours de messidor, l'arrestation de *Toussaint* et son arrivée dans la rade du Cap, sur la frégate à bord de laquelle il avait été embarqué. Voici ce qui a donné lieu à cet événement.

Ce chef-nègre s'était retiré sur une de ses

habitations située au canton d'Ennery, près de la lisière qui sépare la partie du nord et celle de l'Ouest, à 30 lieues à-peu-près du Cap. Le général *Leclerc*, instruit qu'à peu de distance de ce lieu, dans la montagne noire des Gonaïves et celle de la Brande, des nègres étaient encore armés, paraissant se préparer plutôt à des vues d'hostilités, qu'à des mesures de paix, engagea *Toussaint* à interposer son autorité, et user de son influence pour faire rentrer les rebelles. Ce nègre profite de la circonstance, fait rassembler un certain nombre de cultivateurs des environs, à qui il savait encore des armes, et les envoie dans les quartiers des insurgés, sous le but supposé d'y rétablir l'ordre. Mais ce détachement est arrêté par le chef de bataillon *Pisquidoux*, qui commandait dans ce quartier un corps de 700 hommes, connu sous le nom de légion expéditionnaire de Saint-Domingue. Cet officier reconnaît ces nègres pour être des cultivateurs, les désarme et les renvoie. Cet événement fit naître des soupçons sur *Toussaint*, et donna lieu à une observation scrupuleuse sur sa conduite.

Les choses en restèrent cependant là , et ce ne fut qu'au bout de plusieurs jours que l'on intercepta un paquet qu'il adressait à un nègre nommé *Fontaine* , son ancien aide-de-camp , servant en cette même qualité auprès du général en chef ; ce paquet renfermait deux lettres , l'une au C<sup>en</sup>. D. . . . , l'autre au commandeur de sa sucrerie sur l'habitation d'Héricourt. Il disait au premier de continuer à trouver des moyens de lui procurer des *farines* , et de tâcher sur-tout de s'assurer de la confiance du général *Leclerc* ; au second , de lui ménager des ressources dans les nègres de son atelier , et de s'arranger pour leur conserver le plus d'armes qu'il lui serait possible. Ce furent ces deux lettres , officiellement connues , et imprimées dans la colonie , qui , jointes aux circonstances que j'ai précédemment exposées , donnèrent lieu à l'arrestation de *Toussaint*. Le général de division *Brunet* en exécuta l'ordre avec infiniment d'adresse , un jour que ce chef-nègre s'était rendu à l'invitation qu'il lui avait faite de venir dîner chez lui.

On n'a pas d'idée de l'effet que produisit

cette nouvelle: parvenue au continent américain, elle décida dans une heure plus de familles à retourner à Saint-Domingue, que toutes les lettres particulières n'avaient pu le faire en un mois. On connaissait généralement le caractère de ce nègre; on savait ce qu'avait dû lui coûter le sacrifice de sa toute-puissance, et l'on craignait tôt ou tard les effets de son ressentiment. Chacun regarda donc cet évènement comme celui qui devait contribuer le plus à consolider nos espérances, et la joie que l'on en ressentit à Saint-Domingue, ne manqua de forces pour éclater, que par le chagrin que nous faisait toujours éprouver le tableau douloureux des mortalités que nous ne cessions d'avoir devant les yeux.

J'entends tous les jours dire que cette arrestation a été la cause de nos derniers malheurs. Cette opinion, qu'aucun motif raisonnable ne peut fonder, tient à la plus extrême prévention. Il faudrait, en supposant d'abord que ces mêmes personnes ne voulussent appercevoir rien de mal intentionné dans les lettres dont je viens de rapporter

le contenu, qu'elles trouvassent ensuite le moyen de détromper les habitans sur l'opinion qu'une trop longue et trop malheureuse expérience leur a fait si justement concevoir du caractère de ce chef. On disait en France que *Toussaint* accueillait tous les habitans qui retournaient à St.-Domingue, lorsqu'il les gardait prisonniers à bord des bâtimens sur lesquels ils arrivaient, qu'il leur défendait sous peine de mort de mettre pied à terre, et qu'il fallait les plus hautes recommandations auprès de lui pour adoucir la sévérité de ces ordres! On disait qu'il rendait les biens, tandis qu'il les conservait presque en totalité! On disait que l'on en était traité avec de grands égards, tandis que la plus légère distraction, celle enfin de ne pas mettre la plus grande promptitude à se ranger, s'incliner, ôter respectueusement son chapeau, lorsque lui ou ses principaux chefs venaient à passer, attirait d'abord au délinquant quelques coups de canne sur le lieu même du délit, et le forçait ensuite à fuir la colonie, pour ne pas courir, sous le moindre prétexte, risque de la vie! Il faudrait que ces mêmes personnes eussent vû le nombre

d'hommes sacrifiés à sa vengeance et à sa férocité pour assurer son pouvoir ; qu'elles eussent pu l'appercevoir, du pied des autels, commettre les plus grands crimes , choisir, un dimanche , le moment du *Lever-Dieu* pour le signal de mort d'un assez grand nombre de malheureux blancs qui assistaient à la messe , et qu'il y avait rassemblés à cet effet. Il faudrait enfin que ces mêmes personnes se fussent trouvées dans la colonie à l'époque de notre arrivée, et que pour se dérober à la fureur de ce tigre, elles eussent erré dans les bois, sans refuge, sans secours, privées de tous les premiers besoins ; alors elles pourraient se persuader que la raison et la prudence suffisaient seules pour motiver l'opinion générale qui existait alors à Saint-Domingue , quoique combattue aujourd'hui par la leur. Nous pensions tous qu'il était difficile qu'un tel homme travaillât de bonne foi à sa propre ruine, qu'il écartât pour la vie tous projets ambitieux , par lesquels il eût pu regagner un poste et des honneurs dont il s'était détaché à regret, et qu'il mît enfin à rétablir notre pouvoir, le même soin et le même plaisir qu'il avait mis à affermir le

sien. Au reste, quel effet a produit cet événement lorsque la nouvelle en a été généralement connue ? A-t-il renversé un édifice de paix qui ne faisait encore que s'établir ? A-t-il détaché les nègres de nos intérêts, fait reprendre les armes, ouvert un nouveau champ à la guerre et à la dévastation ? Rien de tout cela : ce n'est qu'au bout de trois mois qu'une nouvelle insurrection s'est déclarée ; je dirai plus, l'arrestation de ce chef a sauvé la vie à tous ceux d'entre nous qui revoient aujourd'hui leur patrie. Il n'est pas douteux que le caractère froid et réfléchi de *Toussaint*, sa grande audace et la confiance qu'eût inspiré sa présence, n'eussent fait éclater la révolte dans des temps où elle eût pu nous devenir bien plus funeste, et où les autres chefs, faute de l'avoir à leur tête, manquèrent de courage et d'accord pour lever l'étendart de la rébellion.

Je reviens à mon sujet.

Les travaux du général en chef avec les députés qu'il s'était adjoints, continuaient avec la même activité ; tous les jours nous voyions

paraître de nouveaux arrêtés relatifs aux différentes parties de l'administration ; les principaux regardaient les impôts sur le commerce pour l'entrée des marchandises françaises , et les droits de taxe sur chacune des denrées coloniales qui s'emportaient en échange ; d'autres concernaient les navires étrangers , et la défense qui leur était faite d'introduire dans la colonie aucuns objets qui pussent souffrir la concurrence avec nos marchandises européennes. On fit revivre à leur égard les anciennes ordonnances ; cette dernière mesure dut prouver la sollicitude de ce général pour les intérêts du commerce de France , et combien il avait à cœur de justifier aussi promptement que les circonstances pouvaient le lui permettre , et par tous les moyens en son pouvoir , la confiance qu'il cherchait à attirer sur son administration. Ces parties ne furent pas les seules sur lesquelles son attention se fixa : il devait s'occuper aussi de ces hommes dont la conservation était la plus importante à la prospérité de notre colonie , et sans lesquels tous nos efforts devaient être sans fruits : je veux parler des cultivateurs ; des lois , à la fois

douces et sévères, firent accorder à leur égard la rigidité des devoirs et la plus stricte discipline aux principes de justice et d'humanité.

Enfin, la partie judiciaire fut celle qui termina les occupations de cette assemblée, où tous les vœux des représentans avaient été réunis pour prouver à la colonie l'accord parfait qui régnait entre toutes les classes et toutes les couleurs, et fonder, autant sur ses travaux qui en furent le résultat, que sur l'opinion publique qu'elle entraînait, la confiance si nécessaire à fixer dans ce malheureux pays, où les circonstances nous faisaient sentir de plus en plus le besoin d'établir la tranquillité par la paix, la douceur et la persuasion.

Que l'on se plût alors à jeter un coup d'œil sur les campagnes, à en parcourir l'étendue ! on y voyait dans la presque généralité des quartiers, les nègres retourner paisibles sur leurs habitations, des habitans recevoir de leurs anciens esclaves des témoignages de soumission, de respect et d'attachement ; je puis en citer plusieurs qui éprouvèrent cette

satisfaction. On commençait à se hasarder avec sécurité au milieu des plaines et des montagnes ; je les ai parcourues sans armes et me suis cru en sûreté ; rentrait-on dans les villes, on y voyait des chariots chargés de fusils, arriver journellement du dehors et se déposer dans des magasins ; on ne s'en reposait pas seulement sur les soins de *Dessalines, Clervaut, Christophe et Murepas*, pour opérer le désarmement, mais encore sur ceux de tous les commandans des différens quartiers, chargés également de cette mesure si importante à notre tranquillité.

Quelle différence de l'état où nous avons si récemment vu la colonie, avec ce qu'elle était alors ! Que de raisons pour nous féliciter sur un si prompt changement !

Cependant l'épidémie continuait ses ravages sur les nouveaux débarqués, et je quittai le nord pour me transporter dans l'ouest. J'avais entendu dire, et je croyais en effet, que l'incendie du Cap, où s'était consumé un grand nombre de cadavres, joint à l'air mé-

phitique qui s'exhalait de tous les décombres de cette ville, contribuaient à la mortalité; j'espérais donc que le tableau que j'avais eu si long-temps devant les yeux, ne serait plus le même à mon arrivée au Port-au-Prince, et que je pourrais respirer avec moins de douleur; mais je fus trompé dans mon attente: les effets de cette cruelle maladie s'y firent également ressentir, et j'eus le chagrin d'y voir périr, de même qu'au Cap, la plus belle et la plus intéressante jeunesse.

Les nouvelles de la pacification avec les nègres avaient déjà passé les mers, et nous en avons la preuve dans la quantité de bâtimens européens qui mouillaient journellement dans nos ports et nous débarquaient un nombre considérable de passagers; beaucoup de navires de la Nouvelle-Angleterre arrivèrent aussi, et nous ramenèrent la plupart de toutes les familles qui, depuis le premier incendie du Cap en 1793, s'étaient fixées dans cette île, où plusieurs n'avaient subsisté que du produit de leur industrie.

Il manquait à la colonie un des établissem-

mens les plus utiles, qui de tous temps nous avait procuré les plus grands avantages, et dont nous devons attendre les meilleurs effets dans la circonstance actuelle, c'était celui des maréchaussées, autrement dites gendarmeries. Nos troupes occupaient bien les villes et les bourgs les plus voisins, mais dans l'intérieur des terres nous n'avions aucunes forces militaires et actives, et dans le cas de réprimer une insurrection, maintenir la discipline sur les habitations, prêter main forte aux gérans et habitans, garantir leur sûreté et en imposer aux malfaiteurs : le général en chef s'occupa de l'organisation de ce corps; la prudence lui faisant craindre de grands inconvéniens, en ne composant que de nègres, comme il l'avait été de tout temps (1), il arrêta qu'un même nombre de nos soldats égalerait celui de ces hommes dans chaque compagnie. Les officiers furent pris, partie dans notre armée, partie dans les jeunes habitans du pays, et dans les nègres

---

(1) Toutes nos maréchaussées n'étaient autrefois composées que de nègres ou mulâtres libres.

et hommes de couleur qui s'étaient attirés le plus de confiance.

Il était de la plus sage politique que les blancs ne fussent pas seuls privilégiés, et que les nègres et hommes de couleur ne se crussent pas humiliés, par leur exclusion de toutes les places, et sur-tout des emplois militaires, auxquels leur vanité attachait un si grand prix. Le général *Leclerc* conserva donc le commandement à tous les nègres et hommes de couleur qui, comme chefs des différens quartiers du sud, avaient contribué à y maintenir la tranquillité lors de notre arrivée; il en plaça également dans le nord et dans l'ouest, et en adjoignit ensuite plusieurs, tant à son état-major, qu'à celui de tous les généraux de division de l'armée : par cette conduite il flatta leur amour-propre, leur inspira la plus grande confiance, et augmenta leur zèle et leur fidélité dans tous les services que l'on pouvait en attendre.

Il était encore un point sur lequel ce général sentait non-seulement la nécessité de tranquilliser les habitans, mais qu'il regardait



lui-même comme assez important pour fixer toute son attention. Malgré les renforts considérables que nous recevions de France, notre armée s'affaiblissait de jour en jour, tandis que celle des nègres n'éprouvait pas la moindre diminution ; nous étions réduits, par le nombre des malades que nous avions alors dans les hôpitaux, à ne pas être en état de leur opposer, en troupes de lignes capables de faire le service, la moitié des hommes avec lesquels ils eussent pu nous attaquer et nous surprendre ; en supposant que cette réflexion ne dût autoriser aucunes craintes réelles, au moins devait-elle faire desirer que des moyens fussent pris pour parvenir à les dissiper. Le général *Leclerc* calma toutes les inquiétudes à cet égard, en ordonnant que les troupes noires seraient incorporées avec les nôtres, après avoir préalablement donné des congés de retraite, tant aux nègres de ces corps que l'on regarderait comme moins en état de porter les armes, qu'à ceux qui l'accepteraient volontiers, de manière toujours à ce que dans chaque bataillon le nombre de nos soldats égalât celui des leurs, s'il ne l'excédait pas : les officiers



devaient ensuite composer un corps particulier, connu sous le nom de Légion d'Elite, aux ordres des généraux de division commandant les départemens où ils se trouveraient, et faisant partie de leur état-major. C'est vers la fin de messidor que s'exécutèrent ces deux arrêtés, tant sur la formation des gendarmeries, que sur l'incorporation de ces troupes noires avec les nôtres. Il semblait que tous les moyens fussent alors prévus pour assurer notre tranquillité dans la colonie, et nous faire espérer le retour prochain de son ancienne splendeur : nous n'imaginions pas que des hommes à qui tous les crimes avaient été pardonnés, qui se trouvaient comblés de toutes les faveurs du gouvernement, et pour lesquels on avait franchi la distance du rang et de la couleur, quoique la nature du pays semblât faire une loi de cette différence, pussent encore méditer les projets les plus sanguinaires, et préparer à la colonie une nouvelle subversion ; rien ne semblait présager un pareil malheur : je vais donner la preuve de la sécurité à laquelle nous nous livrions.

Le plus grand nombre des capitaines des navires marchands qui étaient arrivés depuis peu dans la colonie, au lieu de vendre sur-le-champ leurs marchandises à très-petit bénéfice, au pair même, comme cela arrivait quelquefois, mettant toutes leurs espérances dans les denrées coloniales dont ils se chargeaient en retour, n'en vendaient qu'une très-petite partie au comptant; ils se procuraient avec promptitude des sucres et des cafés, avec lesquels ils commençaient à lester leur bâtiment; prenaient du frêt pour le reste du chargement; renvoyaient leur navire en France, commandé par le second capitaine, et restaient dans la colonie, où ils détaillaient leur cargaison, attendant que ces mêmes bâtimens leur en apportassent une nouvelle. Ne doit-on pas convenir que des hommes à qui sont confiés d'aussi grands intérêts et qui spéculent ainsi, sont bien rassurés sur la tranquillité du pays dans lequel ils se fixent, et n'y éprouvent aucune crainte?

Dans le nombre des habitans nouvellement arrivés de la Nouvelle-Angleterre, ceux qui

avaient laissé des fonds dans ce pays s'empressèrent de les faire revenir à St.-Domingue, soit pour les employer au rétablissement de leurs habitations dans les plaines, soit pour la reconstruction de leurs maisons dans les villes ; je puis, entr'autres, citer M. *Lefevre*, bien connu pour avoir déplacé de Charles-Town, plus de cent mille écus pour rétablir sa sucrerie à la petite Anse, plaine du Cap, et fait reconstruire plusieurs de ses maisons ; M. *Depestre* fit également revenir du même lieu de très-fortes sommes, qu'il dépensa de la même manière.

Si des habitans, qu'une longue et profonde connaissance du caractère du nègre aurait dû tenir en garde contre toute espèce de fausses mesures, et qui, par leurs malheurs passés, étaient instruits à prévoir jusqu'aux moindre dangers, se sont trouvés assez en sûreté dans la colonie pour faire à ce pays le sacrifice des derniers restes de leur fortune; s'ils ont pu le croire assez paisible et assez à l'abri de toute crainte pour y transporter les seuls moyens qui leur restaient, et les déplacer d'un pays étranger où ils ne couraient

aucun risque, n'est-il pas certain que de tels hommes approuvaient les opérations du gouvernement, croyaient pouvoir y donner la plus entière confiance.?

J'ai cité le capitaine de navire marchand, dont le commerce à Saint-Domingue est immense, l'habitant propriétaire, dont les intérêts ne sont pas moindres et dans l'esprit duquel on ne devait craindre aucune erreur. Je vais parler du négociant-marchand, établi en ce pays. Tous leurs actes portaient l'annonce de la sécurité; ils transigeaient avec le particulier, offrant pour la terminaison d'anciennes affaires, des sacrifices soit en argent, soit en denrées; j'en ai eu moi-même une de cette espèce avec la maison Camfrancq, une des premières et des plus riches du Port-au-Prince, dont j'ai refusé en règlement de compte, trente milliers de cafés. Toutes leurs lettres en France n'avaient pour but que de rétablir leurs anciennes spéculations: ils faisaient plus, ils avançaient de l'argent aux habitans de la colonie, dont les propriétés les plus à la proximité présentaient de plus prompts res-

sources ; une pareille conduite de la part d'hommes si attachés à leurs intérêts, à peine échappés des mains du nègre, sous le gouvernement meurtrier duquel ils avaient si longtemps souffert, était sans doute le témoignage d'approbation le plus flatteur que pût recevoir le général en chef pour toutes les peines qu'il avait prises dans son administration !

Quittons-nous la colonie pour jeter un coup d'œil sur la France ? Nous y voyons tout le commerce s'empresser d'adresser à ce général les plus sincères félicitations. Il est impossible de voir dans cette démarche l'effet de la contrainte, ou la preuve de l'erreur dans laquelle on eût pu être entretenu, car il n'est pas de négocians dans nos ports qui ne fussent à même de connaître la situation exacte de Saint-Domingue, soit par leurs correspondans, soit par les capitaines des bâtimens qui revenaient de cette colonie, soit enfin, par les milliers de lettres qui leur parvenaient. L'on disait et l'on écrivait donc de ce pays ce que l'on pensait, ce que j'ai dit et écrit moi-même, bien éloigné de pré-

voir alors que de nouveaux désastres dussent sitôt l'affliger encore.

Il résulte clairement de tous ces détails que le général *Leclerc* avait triomphé, à cette époque, des difficultés sans nombre qu'il avait eu à combattre depuis son arrivée; qu'il était parvenu à rétablir la plus grande confiance dans l'esprit de tous les habitans; qu'il n'y en avait pas un qui ne crût alors ses espérances bien fondées, et qui n'en donnât la preuve par sa conduite et ses opérations.

Nous allons maintenant donner connaissance des événemens qui ont entraîné de nouveau Saint - Domingue dans sa ruine: nous exposerons ensuite les causes qui ont pu y donner lieu.

Le mois de messidor, celui des plus grandes chaleurs en Europe, avait été le plus funeste à nos troupes et aux nouveaux arrivans. Les exemples que je pourrais citer sur les effets de la maladie, à cette époque, sont à peine concevables; un bâtiment arrive de

Bordeaux au Cap ; huit jours après , de 48 passagers qu'il apportait , il y en avait 40 de morts ; plusieurs des européens qui vinrent ensuite , imaginant se sauver de cette horrible contagion , en ne mettant pas pied à terre , et passant du bâtiment dont ils débarquaient à bord du premier prêt à partir pour France , en furent également atteints , avant que celui qui devait les ramener dans leur patrie eût eu le temps de mettre à la voile. Nos navires marchands avaient au plus conservé le quart de leur équipage ; on en était réduit à n'employer que des nègres pour les travaux de la rade. Un navire suédois fut vendu au Cap après avoir perdu capitaines , officiers , matelots , plus de cinquante hommes enfin , qui composaient son armement , et dont il ne resta qu'un petit mousse âgé de douze ans.

Nos malades étaient en si grand nombre , qu'après avoir disposé de différentes cazernes et magasins dans les villes pour en faire des supplémens d'hôpitaux , ces mesures ne suffisaient pas à nos besoins ; tous les secours que nous recevions de France avaient à peine

le temps de débarquer; plus les jeunes gens annonçaient de forces et de vigueur, plus ils étaient en danger, plutôt ils ressentaient les effets de cette horrible maladie.

Au milieu de toutes les espérances que nous donnait alors la colonie sur son rétablissement, la consternation était générale; il était affreux d'y voir succomber aussi cruellement tant de malheureux qui arrivaient pour en être les soutiens: je doute que celui qui n'a pas eu sous les yeux un spectacle aussi déchirant, puisse s'en faire une idée réelle; il faut avoir éprouvé notre douloureuse situation pour se la représenter.

A cette époque, mouillèrent au Cap et au Port-au-Prince plusieurs bâtimens des Iles-du-Vent, annonçant que ces colonies étaient tranquilles, et les nègres rétablis sous les anciennes lois; on parlait même de navires négriers qui s'y étaient parfaitement vendus. Ces nouvelles, répandues par un nombre infini d'individus, pouvaient être du plus mauvais effet dans un pays où nous n'avions pu parler d'esclavage, où les hommes qui s'é-

taient attachés à nous devaient s'en rapporter à la sincérité de nos sentimens à leur égard, et dans lequel enfin, les circonstances fâcheuses où nous nous trouvions, nous faisaient une loi si impérieuse de maintenir avec eux le plus parfait accord.

C'était encore une suite de notre mauvais sort que ces nouvelles arrivassent précisément dans des temps aussi malheureux, et qu'il devînt impossible de les empêcher de circuler. Nous sentions bien qu'il était naturel que le gouvernement, empressé de réparer des erreurs commises par un faux système, eût envoyé prendre possession de ces îles à la paix, et que les chefs chargés d'en commander les expéditions, n'y rencontrant pas les mêmes obstacles qu'à Saint-Domingue ( attendu que leur étendue et leur population est dix fois moindre ), se soient empressés d'y établir le seul régime qui pût leur convenir, et y assurer la tranquillité; nous n'eussions certainement pas craint ces nouvelles, et nous fussions trouvés bien en mesure de les recevoir, sans la destruction presque totale de notre population.

Vers le milieu de thermidor , une bande de nègres armés , commandés par un nommé *Lamour Daivance* , paraît dans les hauteurs des montagnes qui avoisinent le Port-au-Prince , met le feu à plusieurs habitations , tue les gérans ou propriétaires qui s'y trouvaient , et emmène les cultivateurs. Cette nouvelle , répandant l'allarme dans la ville , un détachement de troupes de ligne , joint à 300 hommes de la garde nationale , part sur-le-champ pour se mettre à la poursuite des insurgés ; mais le mal était plus grand que l'on ne l'imaginait , et l'incendie faisait de tels progrès , que l'on en suivait des yeux les ravages.

Les brigands longeant la partie ouest de Saint-Domingue , et se rapprochant de la lisière qui sépare ce département de celui du Sud , s'étaient emparés de la ville de Léogane , à sept lieues de distance du Port-au-Prince , avaient forcé les habitans à se réfugier dans un fort près du bord de la mer , incendié toute cette belle plaine , où l'on compte plus de cent sucreries , et insurgé tous les cultivateurs.

En possession de quelques canots, ils font une descente nocturne dans l'île de la Tortue, dont ils n'étaient qu'à une petite distance, surprennent dans la nuit un hôpital renfermant un grand nombre de malades, et ne peuvent réussir à faire autant de mal qu'on aurait pu le craindre, la garnison de cette île s'étant mise à leur poursuite; mais comme ils avaient insurgé tous les cultivateurs des habitations qu'ils parcouraient, nos troupes eussent fini par succomber sous leur nombre, si le général en chef (instruit de cet événement) n'eût fait partir du Cap des forces considérables qui, jointes à la garnison, ne quittèrent l'île qu'après la destruction d'une grande partie de ces rebelles.

Tout faisait craindre alors une nouvelle guerre, et dans quel temps, grand Dieu! Lorsque nos hôpitaux ne pouvaient contenir le nombre de nos malades, et que nous ne pouvions voir un vaisseau mouiller dans nos rades, sans en considérer les passagers comme de nouvelles victimes, que peu de jours allaient sacrifier aux ravages de l'épidémie. Les mesures que nous avons considérées

comme les plus sages et les mieux prévues pour le bonheur de la colonie, furent celles dont les effets nous devinrent les plus funestes. Tous les nègres employés dans les gendarmeries, désertèrent dans la presque généralité des deux départemens du Nord et de l'Ouest; ceux qui avaient servi dans les régimens, et qui avaient eu des congés de retraite, lors de l'incorporation des troupes noires avec les nôtres, devinrent également nos ennemis, et se rejoignirent dans leur fuite à un grand nombre de leurs anciens officiers.

La partie de l'ouest n'était pas la seule qui nous offrit dans quelques-uns de ses quartiers le spectacle effrayant du massacre et de l'incendie; celle du nord avait aussi, dans les hauteurs de Plaisance, des bandes de brigands, commandés par les nègres *Macaya*, *Silla* et l'*Éveillé*. *Dessalines* reçoit l'ordre de quitter Saint-Marc et d'accompagner le général de division *Brunet* dans une attaque contre ces insurgés; il obéit et se trouve chargé en chef de cette expédition, ce général étant tombé malade à Plai-

sance. Il est strictement recommandé dans cette affaire aux deux officiers *Gran-Seigne* et *Puton*, l'un et l'autre attachés à l'état-major du général *Brunet*, d'avoir l'œil sur *Dessalines*, et de ne pas le quitter.

Ce nègre justifia dans cette occasion tous les témoignages de confiance que l'on paraissait lui accorder ; il dispersa les ennemis des montagnes, en tua un grand nombre, fit pendre parmi eux, ceux qui annonçaient jour de plus d'autorité, désarma les cultivateurs ; et pour résultat final, envoya dans nos magasins à peu-près dix-huit cents fusils dont il s'était emparé. Ce rapport est exact et tiré du compte qu'en ont rendu eux-mêmes les officiers de l'armée qui l'ont accompagné, et dont les premiers devoirs étaient de surveiller ses actions : mandé au Cap par le général *Leclerc*, il en reçoit le meilleur accueil et paraît avec éloge dans le premier ordre du jour.

Les malheurs qui commençaient à affliger de nouveau la colonie dans un moment où nous avions si peu de troupes à notre dispo-

sition , et à une époque où les chaleurs rendaient les fatigues de la guerre presque insupportables aux européens , attiraient sur ce chef-nègre l'attention générale , et sa dernière expédition , dont on connaissait les succès , sur-tout pour ce qui concernait le désarmement , ne pouvait laisser croire qu'il ne fût pas sincère dans les services que l'on attendait de lui.

Au milieu de tous ces dangers , le département du Sud était encore intact ; *Laplume* était parvenu à repousser les brigands qui avaient forcé le cordon de l'ouest et du sud ; les nègres enrégimentés , de même que ceux employés dans les gendarmeries , ne nous avaient pas quitté et ne cessaient de nous être fidèles ; la présence de leur chef , sa douceur et l'attachement qu'ils avaient pour lui les avaient toujours retenus ; les soldats qui par congé ou licenciement s'étaient réfugiés sur les différentes habitations , étaient dans le même état de tranquillité , et les hommes de couleur continuaient à donner au gouvernement des preuves de soumission et d'attachement.

Mais dans les départemens du Nord et de l'Ouest, les insurrections loin de diminuer par l'effet des craintes qu'auraient dû inspirer les dernières exécutions ordonnées par *Dessalines*, augmentaient sans cesse. Le général *Leclerc* est à-la-fois instruit que dans le nord, du côté du Port-de-Paix, le quartier des Moustiques est totalement en révolte, tandis que dans l'ouest, un chef nommé *Bélaïr*, moteur d'une insurrection des plus étendues, menace de troubler la tranquillité, non-seulement de toutes les montagnes des Verrites et de la Petite-Rivière, mais encore de la belle plaine de l'Artibonite ; le général ordonne au général de brigade *Boyer*, de se porter avec le général *Clervaut* ( mulâtre ), dans les hauteurs du Port-de-Paix, pour se joindre à *Maurepas* qui y commandait, et charge ensuite *Dessalines* de l'expédition contre *Bélaïr*.

Ce chef-nègre, à la tête de la 4<sup>e</sup>. et de la 8<sup>e</sup>. demi-brigade coloniale, arrive le 16 fructidor au bourg de la Petite-Rivière, où il apprend qu'une troupe de brigands descendue des montagnes, désole la plaine sous

les ordres d'un nommé *Cotreau* ; le général de brigade *Diablanouski* ( polonais ) , qui commandait le quartier des Verrites , à une demi-lieue de distance, avait avec lui la 11<sup>e</sup>. ; *Dessalines* s'entend avec ce général, et convient qu'il va marcher sur la plaine avant d'attaquer *Bélaïr* dans les hauteurs ; il marche en effet contre *Cotreau* , qui se rend à lui le 18 du même mois, et exécute les ordres qui lui sont donnés de désarmer sur-le-champ ses nègres, et d'envoyer leurs armes au commandant de la Petite-Rivière, un des officiers de notre armée.

*Dessalines*, instruit de la retraite de *Bélaïr* et de sa position dans les hauteurs de Plassac, dirige ensuite ses armes contre lui, le cerne, et dans la journée du 19 le fait prisonnier avec sa femme.

Le 20, il les envoie l'un et l'autre à l'adjutant commandant *Huin*, au bourg des Gonaïves, à l'effet d'être embarqués de ce port pour le Cap, et demande au général *Leclerc* que ce chef rebelle soit jugé par un conseil de guerre, composé d'officiers de sa couleur,

afin que son jugement puisse produire plus d'impression parmi les nègres.

Il était difficile d'obtenir en si peu de temps , plus de succès que *Dessalines* en avait eu. Quoique sa conduite fût soigneusement surveillée par les officiers chargés de cette commission , rien n'avait été remarqué qui pût faire suspecter sa sincérité et porter de la méfiance sur ses actions ; les résultats étaient tellement en sa faveur , qu'il ne paraissait pas aisé de les faire accorder avec l'idée que l'on eut pu concevoir de son intelligence avec nos ennemis ; d'un côté, nous voyions les rebelles qu'il combattait désarmés, et leurs armes remises entre nos mains , de l'autre, leur chef en notre pouvoir.

La colonie semblait néanmoins profiter bien peu de ces derniers avantages , et les insurrections continuaient à se manifester dans tous les quartiers avec la plus grande force et de la manière la plus inquiétante.

Le général *Rochambeau* , réunissant au

Port-au-Prince le plus de troupes qu'il lui avait été possible, avait marché à leur tête à l'effet de porter une partie de ses forces dans le sud pour secourir *Laplume*, dont les efforts constans étaient d'empêcher l'invasion des brigands de l'ouest dans son département. Ce général eut une campagne terrible pour les fatigues, mais glorieuse par les difficultés qu'il surmonta, et les avantages qu'il obtint sur nos ennemis. Il parvint à dégager les postes les plus importans dans cette partie de la colonie, et laissa à *Laplume* le plus grand nombre de ses troupes.

Dans le nord, presque tous les quartiers s'y soulevaient à-la-fois.

Le 25 fructidor, *Vernette*, homme de couleur, commandant à Saint-Michel et à la Marmelade, écrit à *Dessalines* qu'il est des plus urgent qu'il marche avec ses troupes pour secourir ces deux quartiers, cernés par un grand nombre de rebelles, lui indiquant la route qu'il doit tenir pour opérer avec lui sa jonction. *Dessalines* marche à l'instant, se rejoint à *Vernette*, et du 25 au 30, dégage

ces deux quartiers avec perte seulement d'une quinzaine de ses soldats nègres ; il continue ensuite sa marche sur le canton d'Ennery, où il bat également les brigands qui s'y étaient retirés, et fait fusiller deux chefs tombés entre ses mains ; retourne de-là à Plaisance auprès des généraux *Brunet* et *Thouvenot*, et reçoit l'ordre de se rendre au Cap auprès du général en chef. Nous étions alors dans les premiers jours de vendémiaire.

Le général *Leclerc* ne pouvait se conduire avec *Dessalines* que d'après les rapports que lui en faisaient, non-seulement les généraux de l'armée, sous les ordres desquels il servait, mais les officiers employés dans les expéditions qui lui étaient confiées, et qui tous avaient des instructions particulières, pour avoir toujours les yeux sur ses actions. Le résultat de toutes les affaires dont ces officiers rendaient compte, était tellement à l'avantage de ce chef-nègre, tant par la destruction des brigands, que par les exemples qu'il en faisait, et les armes qu'il leur prenait, qu'il paraissait véritablement impossible de se livrer sans injustice ( malgré les craintes

que l'on en avait) à l'idée de le croire capable de la plus légère trahison.

Cependant, à peine un feu semblait-il apaisé, qu'un autre éclatait avec plus de force, et s'étendait avec rapidité; on eût cru qu'un génie malfaisant enflammait les esprits, mettait la rage dans le cœur de nos ennemis, et que tout entr'eux annonçait le plus parfait accord pour se soustraire à notre dépendance, et se livrer aux plus horribles excès.

*Christophe* n'avait figuré dans aucune expédition; le poste qui lui avait été fixé le tenait sans cesse en activité dans la plaine du nord, où il semblait employer tous ses efforts contre les insurgés de cette plaine, et des différents quartiers de l'Acul, de Limonade et du Morne-Rouge.

Le général *Leclerc* chargea *Dessalines* de tenter les voies de négociation avec le chef de ces révoltés, appelé *Sans-Soucy*, et de se concerter à ce sujet avec les généraux *Brunet* et *Thouvenot*; mais cette tentative paraissant impossible dans l'état où

étaient les choses, et le général *Brunet* étant obligé de se transporter dans les hauteurs du Port-de-Paix, où des massacres horribles venaient d'avoir lieu ; *Dessalines* eut ordre de quitter le nord, et de retourner dans l'ouest, d'où l'on avait également reçu les nouvelles les plus désastreuses.

Dans l'intervalle de toutes ces opérations, le sud n'était pas sans atteinte, et les brigands, quoique constamment repoussés par *Laplume* et tous les chefs de cette partie ( parmi lesquels régnait toujours le meilleur accord), n'en avaient pas moins forcé le cordon dans certains points, et fait différentes excursions qui avaient coûté la vie à plusieurs habitans, que la sécurité retenait encore sur leurs habitations.

A Jérémie, une insurrection arrêtée dans sa source par la vigilance des habitans, donna lieu à l'arrestation du nègre *Damage*, ancien commandant de ce quartier, qui fut accusé d'en être l'auteur ; la prise de ce chef dévoila toute la trame, et produisit dans le nord l'explosion subite de tous les chefs qui étaient dans ce même complot.

On apprit, dans la matinée du 21 vendémiaire, que *Clervaut*, qui commandait tous les avant-postes du haut du Cap, était passé aux rebelles dans la nuit, emmenant avec lui tous les soldats nègres employés dans ces mêmes postes ; un mulâtre nommé *Pétion*, venu de France avec l'expédition, et qui avait le grade de chef de bataillon, l'avait accompagné.

Le général *Leclerc* avait senti depuis peu la nécessité d'organiser, dans les principales villes de la colonie, une garde nationale qui pût alléger le service du militaire et augmenter nos forces ; après avoir passé en revue celle du Cap, il donna ordre d'arrêter et désarmer toutes les troupes nègres qui étaient encore en assez grand nombre en ville, et sur-tout à l'arsenal ; il avait acquis la conviction que ces hommes avaient des intelligences avec les rebelles et ne restaient dans nos rangs que dans l'intention de favoriser l'ennemi à la première attaque.

Cette mesure de sûreté prise, il se rendit ensuite au haut du Cap pour remplacer dans

les postes le vuide des soldats nègres qui les avaient abandonnés. Il y avait lieu de penser que *Christophe* et *Paul Louverture* qui étaient dans la plaine, ne tarderaient pas à devenir aussi nos ennemis; on sut en effet, que dans la nuit du 21 au 22, ils s'étaient rejoint à *Clervault*, emmenant avec eux tous les nègres qu'ils avaient pu rallier.

Le 22 se passa en dispositions prises en cas d'attaque.

Dans la nuit du 23, les brigands arrivant en masse, se précipitèrent sur nos avant-postes, forcèrent la barrière du Limbé (1), gardée par un corps de polonais, et ne furent arrêtés que par les chasseurs de la garde nationale, qui leur reprirent une pièce de canon, dont ils s'étaient déjà emparés. Cependant comme les nègres affluaient sur eux de toutes part, il eût été difficile qu'ils soutinssent long-temps de si terribles efforts, si

---

(1) Cette barrière, qui s'étend depuis le pied du Morne jusqu'au bord de la mer, défend l'entrée de la ville.

Le général en chef ne fût arrivé sur le champ de bataille , à la tête de son état-major et des dragons du Cap. Il charge les brigands , se jette avec fureur au milieu de leurs rangs , et donne par-tout l'exemple de la plus courageuse intrépidité : les nègres épouvantés sont embarrassés de leur nombre ; ils se culbutent en fuyant , et accompagnent leur déroute des cris les plus épouvantables ; c'est ainsi que se termina cette journée.

Le général *Leclerc* , voulant écarter tout sujet d'inquiétude sur les postes les plus avantageux pour la sûreté de la ville du Cap , et craignant que les garnisons du Port-de-Paix et du Fort-Dauphin , ne se trouvassent trop faibles pour résister à la réunion des brigands , donna l'ordre d'évacuation par mer de ces deux places. Le général *Brunet* , qui s'était porté avec sa division dans les hauteurs du Port-de-Paix , comme je l'ai dit précédemment , instruit de la révolte de *Christophe* , *Clervaut* et *Paul Louverture* , ne laissa pas à *Maurepas* le temps de suivre leur exemple , et le força à s'embarquer pour le Cap avec la plus grande partie des

troupes nègres qu'il avait sous ses ordres. Le 29 vendémiaire on sut que *Dessalines*, qui était dans la partie de l'ouest, avait tourné ses armes contre nous et attaqué le fort des Gonaïves, défendu par nos troupes ; qu'il n'avait pu s'en emparer, mais que nos soldats avaient été forcés de l'évacuer et de s'embarquer pour le Port-au-Prince.

Le 30 du même mois, le général en chef tomba malade : l'état de guerre et de désordre dans lequel se trouvait de nouveau Saint-Domingue, furent des peines que sa sensibilité ne put long-temps supporter ; les difficultés qu'il avait si récemment surmontées, ses espérances les mieux fondées et si généralement partagées sur le rétablissement de cette colonie, ne présentaient plus à sa pensée que des souvenirs amers ; il connaissait les dangers auxquels restait exposée la réputation d'un chef dans toute affaire où le succès trompe son attente ; il savait que les revers inattendus peuvent diminuer sa gloire, autant que les hasards les plus heureux contribuent à l'augmenter ; que l'on ne veut juger des faits que sur les résultats, et que la

justice et l'impartialité trouvent bien moins d'accès dans les cœurs, que la méchanceté et la médisance. Dévoré par le chagrin, son esprit travaillant avec plus de progrès à sa destruction, que la maladie ne pouvait le faire par elle même, il mourut dans la nuit du 10 au 11 brumaire, n'ayant jamais parlé des dangers de son état, conservant sa raison pour les ordres qu'il croyait nécessaires à donner, et ne témoignant d'inquiétudes que sur la colonie.

Avant de continuer cet ouvrage, je vais, d'après les faits que je viens d'exposer, en déterminer les causes; les rendre s'il se peut sensibles, et m'efforcer de fixer l'opinion publique sur des événemens que l'ignorance et la calomnie ont tant dénaturés.

C'est à tort que l'on pourrait penser que *Dessalines* fut le seul auteur de cette nouvelle insurrection. Si elle n'eût été partagée par les autres chefs, il aurait été trahi ou détrompé sur le projet de l'entreprendre; le désastre n'eût pas été aussi général, et tant de causes différentes n'y auraient pas con-

couru avec le même accord. Il n'est pas douteux que les nègres ne s'y soient déterminés par trois motifs bien puissans, et qu'il est trop aisé de sentir pour se refuser à l'évidence. Le premier, l'épidémie qui nous a enlevé les neuf dixièmes des forces qui nous ont été envoyées; le second, les nouvelles qui ont annoncé le maintien de l'esclavage à la Martinique et à la Guadeloupe, de même que la mise en vigueur des anciennes lois dans ces colonies; le troisième enfin, les secours que leur offrait le gouvernement anglais, dont les yeux n'ont cessé d'être fixés sur cette expédition, et qui s'est constamment efforcé d'en empêcher le succès.

Que d'avantages n'avaient pas ces chefs rebelles dans un pays d'une aussi grande étendue, où tous nos moyens étaient paralysés, et par l'effet de l'épidémie et par les maladies, qu'eussent seules produites les fatigues de la guerre dans les plus grandes chaleurs de l'année! Tous les quartiers, peuplés en entier d'hommes de leur couleur, recevaient leur seule influence. Ils pouvaient librement en diriger la conduite, et

la faire tourner à l'exécution de leurs affreux complots.

On se persuadera sans peine que leur reddition à notre gouvernement , n'était pas le résultat d'un vœu que leur cœur eût formé; *Toussaint* , surpris comme je l'ai dit, par l'apparition de notre escadre sur les côtes de Saint-Domingue , ne put exécuter , comme il l'eut désiré , son plan de défense et de destruction , les moyens d'accord entre lui et ses chefs, n'étaient pas encore pris de la manière dont ils l'eussent été , s'ils avaient prévu notre arrivée. Notre prompt apparition abandonna une partie de ces mêmes chefs à leur propre résolution ; les uns furent intimidés par nos forces, qu'ils crurent plus considérables qu'elles ne l'étaient en effet ; d'autres furent séduits par les offres qui leur furent faites ; et les derniers enfin , cédèrent à la nécessité.

Cependant , ces nègres après leur soumission à notre gouvernement , revoyaient dans une île où ils avaient long-temps fait la loi , des hommes dont le rang et la couleur

rappelaient sans cesse à leur imagination le souvenir de leur ancien avilissement ; s'ils étaient flattés de notre accueil et de nos égards, ils les attribuaient à des vues intéressées de notre part, et ne trouvaient dans aucun de ces témoignages un motif qui pût suffisamment les rassurer sur la crainte que leur inspirait l'avenir. Il n'est donc pas extraordinaire que, servis comme ils l'ont été par les terribles effets de l'épidémie, qui détruisait nos ressources à mesure qu'elles nous étaient envoyées, effrayés des lois établies dans nos îles voisines, qui mettaient sous l'ancien joug des hommes de leur couleur, et sourdement travaillés par la politique artificieuse d'un gouvernement ennemi, prêt à leur offrir tous les secours, la trahison se soit réveillée dans leur cœur, et qu'ils en aient nourri le germe jusqu'au moment où, libres de toute contrainte, ils se sont empressés d'éclater. Aurions-nous eu ces malheurs à redouter, sans la perte d'un aussi grand nombre d'hommes ? Les chefs nègres eussent-ils osé conspirer ? Toutes les précautions que pouvait indiquer la prudence, n'eussent-elles pas été prises pour leur en ôter les plus

légers moyens? Nos forces ne nous eussent-elles pas rendus maîtres de nos volontés, et le général en chef n'eût-il pas trouvé le moyen d'accomplir alors , avec sûreté, ses projets, qu'une sage politique avait repoussés pour le moment, et que le temps seul devait effectuer ?

J'ai annoncé que les nouvelles relatives à l'esclavage des nègres dans les Iles-du-Vent , avaient été on ne peut plus préjudiciables à nos intérêts , et que je les regardais également comme une des causes de nos désastres : tout colon ou individu échappé au massacre de Saint-Domingue , peut dire l'effet qu'elles y ont produit , et comme elles ont sur-le-champ fixé l'attention sur un fait, dont le seul soupçon semblait si nécessaire à écarter , dans la situation malheureuse et affligeante où nous réduisaient les pertes considérables que nous continuons d'éprouver.

Les hommes et femmes de couleur , dont les titres de liberté avaient été perdus , s'empressèrent sur-le-champ de s'en pro-

curer de nouveaux , soit par leur extrait de baptême , dont ils cherchèrent à découvrir les enregistremens , soit par tout autre acte qui pût constater leur état civil. Comme greffier en chef du tribunal de première instance du Port-au-Prince , je puis certifier que deux de mes commis , sans autres occupations quelconques , ne purent suffire pendant près de deux mois aux demandes qui leur furent faites , et aux recherches qu'elles nécessitèrent.

Dans les villes , les nègres et négresses domestiques se rachetaient secrètement de leurs anciens maîtres , ou de leurs fondés de pouvoir.

Dans les plaines , les chefs des ateliers n'en faisaient pas mystère , et parlaient hautement de leur prochaine servitude ; M. *de Boisdabert* , un de mes amis , habitant du quartier des Gonaïves , fut du nombre de ceux à qui ses propres nègres en firent la confidence.

Quel avantage ne devaient pas retirer les

chefs rebelles , de ces nouvelles si impolitiquement répandues, et qu'eux-mêmes avaient soin d'accréditer ! Combien ne devaient-elles pas tendre à disposer les cultivateurs à céder à la séduction , et à les entraîner aux nouveaux crimes qu'on voulait leur faire commettre !

Il ne faut pas croire que *Dessalines* employât , pour les insurger , les moyens ordinaires ; il serait resté trop en évidence , trop exposé aux effets de la trahison , et sa politique ne lui eût pas offert assez de sécurité : il ne s'était ouvert sur ses projets qu'aux premiers commandeurs des habitations dont les ateliers étaient les plus nombreux ; ces hommes , de la fidélité desquels il s'était assuré , chargés d'exciter les nègres à la révolte , et de leur procurer des armes , leur cachaient sur-tout , avec soin , par quels ordres ils agissaient. Il était de la plus haute importance pour ce chef , que les nègres le crussent toujours dans les intérêts de notre gouvernement , afin qu'il pût se faire à nos yeux un mérite de leur soumission. Ses victoires n'étaient jamais douteuses dans les expéditions pour

lesquelles il était commandé ; car , lorsque l'incendie et les massacres annonçaient l'insurrection d'un quartier , et qu'il s'y transportait pour en arrêter les effets , les commandeurs avaient déjà tout préparé pour ses succès ; jusqu'aux victimes qui devaient tomber de préférence sous les coups de ce tigre , étaient désignées d'avance , d'après les dispositions militaires prises à cet effet ; on peut aisément croire qu'elles n'étaient jamais choisies que parmi les nègres les plus attachés aux blancs qui n'avaient pris les armes que par contrainte , ou parmi ceux dont on connaissait plus particulièrement la haine pour *Des-salines*.

Ce chef , surveillé dans sa conduite comme il savait l'être , et jaloux de s'assurer la confiance qu'il lui était si important de mériter , exerçait alors courageusement sa rage contre les nègres offerts à ses coups ; ses soldats , qu'il n'avait pas mis dans sa confiance , suivaient l'acharnement dont il leur donnait l'exemple ; il les exposait même avec la plus grande témérité , regardant leur mort comme un témoignage de plus de sa sincérité. L'ordre se réta-

blissait ainsi par le carnage, et *Dessalines*, après s'être montré comme un ange exterminateur, n'était plus qu'un dieu de paix à qui tout était soumis ; il ordonnait la remise des armes, sacrifiait dans les supplices les malheureux tombés en son pouvoir ; et tout en attisant le feu du plus terrible incendie, il semblait tout faire pour l'apaiser !

Des quartiers se trouvaient ainsi pacifiés ; la tranquillité succédait au désordre, et des affaires que nous considérions comme de la plus haute importance, et sur lesquelles était fixée toute notre attention, se terminaient glorieusement pour ce chef-nègre, qui revenait ensuite au Cap auprès du général *Leclerc*, comblé d'honneurs et de succès. Les officiers de notre armée, chargés de le suivre et de l'observer, n'avaient trouvé que les plus grands éloges à faire de sa conduite, et les plus hautes recommandations à donner à son courage et à son dévouement.

Un des traits qui contribua le plus à éloigner de lui tout soupçon, et à détruire la méfiance qu'il inspirait, fut sa conduite en-

vers le nègre *Bélaïr*, chef qu'il avait fait nommer comme un des plus marquans. Ce nègre tomba aisément en son pouvoir ; remis ensuite entre les mains de notre gouvernement, il porta sa tête sur un échaffaud, et fut donné pour exemple par *Dessalines*, afin d'effrayer les conspirateurs.

Voilà le grand secret des trames odieuses ourdies par ce malheureux, et si adroitement conduites pour notre destruction.

J'ai dit aussi que le gouvernement anglais avait été d'accord avec nos ennemis pour effectuer notre perte, et je crois sur ce point avoir bien peu de choses à dire pour en donner la conviction. Il n'est pas besoin de raisonnement, pour faire croire à l'intérêt qu'avait cette puissance de s'opposer au rétablissement de l'ordre, dans la plus belle et la plus productive de toutes les colonies qui existent.

Je ferai voir par la suite, que le plus grand nombre des armes que nous primes sur les brigands, étaient anglaises ; que des prisonniers, sur lesquels on trouva des cartouches

de cette nation , ont déclaré qu'elles leur étaient envoyées de la Jamaïque ; et je citerai enfin le colonel *Rosse* , premier aide-de-camp du général *Rochambeau* , qui , en mission par ce général , a déclaré que des bâtimens anglais étaient mouillés dans le port des insurgés : son rapport en est officiel.

Ces détails ne peuvent , je crois , laisser aucun doute sur toutes les causes qui ont donné lieu à la nouvelle insurrection des nègres à Saint-Domingue ; et je crois , du fond de mon cœur , avoir sincèrement rendu justice à la vérité , en n'attribuant nos malheurs sur ce point , qu'à un concours d'événemens qu'il était aussi difficile de prévoir que d'empêcher , et dont les effets n'ont pu porter atteinte à la réputation d'un chef , qui a bien prouvé dans les circonstances les plus affligeantes et les momens les plus périlleux , que la perte de son existence était le plus faible de tous les sacrifices qu'il eût désiré de faire au bonheur et à la prospérité de la colonie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

# PRÉCIS HISTORIQUE

D E

LA DERNIÈRE EXPÉDITION

D E

SAINT-DOMINGUE.

---

## DEUXIÈME PARTIE.

**L**E général *Rochambeau*, un des généraux de division le plus avantageusement connu dans l'armée, fut celui désigné pour succéder au général *Leclerc*, et dont le choix parut être le plus agréable aux habitans.

La colonie était en deuil: les derniers événemens y avaient généralement répandu la tristesse et la consternation. L'intérêt, le mobile le plus cher dans un pays où tout est sacrifié à la fortune et à l'ambition, ne présentait, sous tous ses rapports, que des réflexions pénibles et douloureuses; chacun voyait ses projets retardés, ses avances per-

dues, et de nouveaux obstacles à surmonter. Cependant le mal n'était pas à un tel point que nous le crussions absolument sans remède ; nous appercevions encore quelques lueurs d'espérance sur la position de Saint-Domingue, malgré ses affligeans désastres ; et, jetant nos regards vers la France, nous lui adressions tous nos vœux pour qu'elle ne cessât pas de continuer des secours qui nous avaient si puissamment convaincu jusqu'ici, et du tendre intérêt qu'elle prenait à notre sort, et de tous ses efforts pour nous procurer la tranquillité.

- Dans le sud, la totalité du département était toujours en notre pouvoir : dans le nord, nous avions les deux villes du Cap et du Môle, la première en grande partie rétablie et d'une très-nombreuse population : dans l'ouest, nous avions celles du Port-au-Prince et de Saint-Marc.

- Quoique les insurgés fussent répandus dans ces deux derniers départemens, la belle plaine du Cul-de-Sac, à très-peu de distance du Port-au-Prince, et les montagnes du

Mirebalais et des Grands-Bois étaient encore en notre possession ; on y avait même fait passer quelques renforts afin de les préserver, s'il était possible, des pressans dangers auxquels elles ne pouvaient manquer d'être promptement exposées.

Des gardes nationales bien armées, composées d'habitans et européens acclimatés, et de nègres et hommes de couleur anciens libres, formaient pour nous un accroissement de forces aussi redoutable pour nos ennemis que les troupes européennes ; parmi ces dernières, ceux de nos soldats qui avaient échappé aux fureurs de l'épidémie, c'est-à-dire, qui après en avoir été atteints, n'y avaient pas succombé, étaient désormais sans crainte sur les dangers de cet horrible fléau ; leur sang avait perdu cette effervescence bouillante et meurtrière, de laquelle semblait naître le principe de la maladie. Ces hommes, bien précieux pour la colonie, pouvaient en affronter le climat, s'y endurcir à toutes les fatigues, et se regarder enfin comme transportés dans une nouvelle patrie.

Le général *Rochambeau* ne fut pas plutôt informé du poste éminent auquel il était appelé, qu'il quitta le Port-au-Prince et s'embarqua pour le Cap. Il fut accueilli dans cette ville avec les plus hautes marques de confiance et d'attachement. Si l'on ne pouvait juger de son mérite comme premier chef d'un pays, dans lequel plus d'une qualité était nécessaire pour bien gouverner, l'expérience avait au moins appris que, comme militaire, on lui devait des éloges; personne n'avait oublié la part qu'il eut à nos premiers succès, lors du débarquement de nos troupes et durant la première campagne; nombre d'habitans devaient leur existence à l'ardeur et la promptitude avec lesquelles il sut conduire sa colonne jusques sur le sommet des plus hautes montagnes.

Il ne s'était rien passé d'intéressant dans le nord en opérations militaires, depuis la mort du général *Leclerc*.

Les révoltés, maîtres de la chaîne des montagnes du haut du Cap, à une demi-lieue de la ville, y avaient établi plusieurs postes;

le général en chef fit dresser sur le plateau de l'habitation Vertière, une batterie d'obusiers, avec lesquels il les força d'évacuer.

Ce général, profitant ensuite de l'arrivée de quelques troupes fraîches, venant d'Europe, fit marcher de nouveau contre les deux villes du Fort-Dauphin et du Port-de-Paix, et chargea le général *Clausel* de cette double commission.

Ces deux places attaquées par mer, furent enlevées sans difficultés.

Dans cette dernière circonstance, la conduite du général *Rochambeau* encourut la plus sévère censure ; on n'imaginait pas qu'il eût pu concevoir d'intérêt plus pressant que celui d'assurer la tranquillité des quartiers encore en notre pouvoir, et dont la conservation était d'un si grand secours, et pour le gouvernement, et pour l'habitant propriétaire, et pour le commerce enfin, par le nombre considérable d'affaires que la vente de denrées qu'ils produisaient, maintenait en activité.

Il n'y eut donc qu'un cri de douleur et d'étonnement, sur l'emploi de forces aussi importantes dans une partie de la colonie qui ne présentait plus aucune ressource pour la culture ; on paraissait sur-tout regretter qu'elles n'eussent pas été envoyées dans le sud, où l'on devait s'attendre aux plus grands efforts de la part des insurgés, pour porter le ravage dans ce département.

Il m'est impossible de croire que le général *Rochambeau*, connaissant aussi bien Saint-Domingue, et la situation critique et malheureuse à laquelle nous réduisaient les derniers événemens, intéressé d'ailleurs par honneur et par amour-propre à justifier les témoignages de confiance et d'affection qu'il avait si nouvellement reçus de tous les habitans, ait pu s'écarter dans cette occasion, d'aucunes mesures de sagesse et de prudence, et se soit exposé aux reproches de faire céder les vrais intérêts de la colonie, à la satisfaction de faire connaître en France, par un de ses aides-de-camp, que le Fort-Dauphin et le Port-de-Paix, évacués par ordre du général *Leclerc*, avaient été repris sous son

gouvernement. Je répète donc que je ne partage pas à cet égard l'opinion qui s'en est généralement manifestée à Saint-Domingue, et que je présume au contraire que le Fort-Dauphin a paru nécessaire à posséder, par sa proximité avec la partie espagnole, et les facilités que ce port nous procurait pour tirer de cette partie les animaux et bestiaux nécessaires pour alimenter le Cap, le Môle et l'île de la Tortue, et que le Port-de-Paix, l'a paru également, comme le point de terre le moins éloigné de cette même île, où était établi notre hôpital général.

Je vais entrer actuellement dans des détails que ma plume répugne à tracer, qui réveillent en moi des souvenirs bien douloureux, et jettent le plus grand découragement sur la tâche que je me suis imposée. Je vais faire connaître des fautes qui ont été plus préjudiciables à nos intérêts, que n'eussent pu le devenir jamais les efforts constans de tous nos ennemis, pour réaliser en ce malheureux pays un système complet de ruine et de destruction.

J'ai déjà eu de fréquentes occasions de

parler des mulâtres : ces hommes ont désiré l'égalité à Saint-Domingue , comme certains riches ont désiré la révolution en France ; ces derniers voulaient bien un changement dans le gouvernement qui pût les mettre au niveau de ceux que le rang et la naissance classaient au-dessus d'eux , mais ne consentaient pas pour cela à devenir eux-mêmes les égaux de tout le monde , et à rien perdre de l'importance et de la considération que leur donnait une très-grande fortune. Les mulâtres et hommes libres voulaient faire tomber le préjugé qui distinguait leur couleur de la nôtre , mais sans faire étendre aucunes des faveurs qu'ils croyaient justes de solliciter pour eux , sur le sort des nègres esclaves , dont ils regardaient la servitude comme aussi utile à leurs intérêts qu'elle le devenait aux nôtres.

○ Lorsque les commissaires *Polverel* et *Santonax* vinrent porter la discorde , le fer et le feu dans cette malheureuse colonie , qu'ils y eurent détruit le prestige qui maintenait 500,000 âmes dans l'ordre et l'obéissance , poursuivi et chassé les propriétaires ,

soulevé les nègres contre leurs maîtres, et planté l'arbre de la liberté comme le signal de destruction de notre couleur, les pouvoirs se divisèrent ainsi dans la colonie : la partie du sud, comme celle dont la population était la plus considérable en hommes de couleur, devint le partage des mulâtres, sous le commandement de *Rigaud* ; *Toussaint* s'empara du nord, et les anglais eurent, outre les principaux ports et quartiers de l'ouest, le Môle dans le nord, et Jérémie dans le sud. Ecrasés ensuite par les dépenses que leur occasionnait la conservation de leurs possessions en ce pays, et obsédés par ces deux chefs, dont l'activité ne se ralentissait pas, ils trouvèrent plus avantageux de faire un traité avec celui de leurs ennemis qu'ils regardaient comme le plus puissant, et déclarèrent leur choix pour *Toussaint*. C'est alors que ce nègre forma le projet d'envahissement de la seule partie de Saint-Domingue qu'il lui restait à conquérir, et se porta à tous les excès de fureur et de cruauté envers les hommes de couleur que renfermaient le nord et l'ouest ; se mettant ensuite à la tête d'une

armée nombreuse , il alla offrir la guerre à *Rigaud* et le força de quitter la colonie.

Le temps et les précautions qu'il avait prises pour n'avoir plus rien à redouter des mulâtres , ayant calmé sa fureur contre eux , il en fit entrer une partie en assez haute faveur dans son gouvernement , les admettant aux mêmes partages des biens que ceux de sa couleur , et parut oublier enfin dans sa sécurité ses premiers ressentimens. Mais le feu de la vengeance n'avait fait que couvrir dans le sein de ces hommes , à qui tant de vexations et de cruautés exercées contre eux , rappellaient la perte de leurs familles , et nous en eûmes la preuve dans l'empressement qu'ils mirent à abandonner *Toussaint* et à se rallier à nos drapeaux.

Nous ne pouvions avoir contre les nègres de plus fidèles et de meilleurs défenseurs ; jusqu'au moment actuel , ils n'avaient cessé de nous rendre les plus signalés services , et nous avaient certainement garanti d'un massacre général , en ne nous abandonnant pas , à des

époques où l'épidémie qui régnait sur notre couleur, ne nous laissait presque que leurs bras pour soutien.

Quoique *Dessalines* et ses autres chefs nous eussent trahis, ces mêmes hommes n'en demeurèrent que plus ardens dans nos intérêts, plus attachés à la destruction des rebelles et au rétablissement de la colonie, supportant avec courage et résignation les pertes cruelles que ces nouveaux malheurs venaient de leur occasionner, et la pauvreté à laquelle ils les réduisaient; nos intérêts, nos devoirs, nous faisaient, sans doute, une loi de la justice et de l'humanité envers eux; eh bien! nous les avons forcés à devenir nos ennemis; après les avoir réduits à la rage et au désespoir, on les a vus, la torche à la main, incendier leurs propriétés, et demander la mort, plutôt que de rester sous notre joug.

Ce tableau de désolation n'a pas été général, les mêmes motifs n'ont pas existé dans toutes les parties de la colonie; dans le lieu seul où ils ont été victimes, ils ont arboré la révolte; le Sud est le malheureux départe-

ment où la barbarie s'est appesantie sur eux ; et la preuve qu'ils ne cédaient qu'au sentiment de vengeance que leur arrachait involontairement notre conduite à leur égard , c'est que ceux du Nord et de l'Ouest, qui n'avaient pas les mêmes plaintes à former, les mêmes injustices à reprocher, ne prirent aucune part à des injures qui ne leur étaient pas personnelles , et résistèrent , jusqu'au dernier moment , aux efforts constans de la séduction , pour les engager à s'unir à la même cause.

Je sais qu'il est peu d'habitans qui ne doivent se rappeler avec horreur les époques où les mulâtres, profitant des désordres de Saint-Domingue pour s'emparer de l'autorité, n'en ont fait usage que pour exercer sur notre couleur des persécutions et des cruautés bien peu différentes de celles que nous reprochons aujourd'hui aux nègres ; je sais que ce n'est ni par attachement, ni par pureté de principes, ni par aucune cause qui puisse peut-être justement exciter notre reconnaissance, qu'ils se sont dévoués à notre parti, et qu'ils ne s'y sont décidés que par pur

motif d'intérêt personnel, attrait bien puissant chez tous les hommes ; mais enfin, nous n'arrivions à Saint-Domingue que pour y reprendre le pouvoir d'entre les mains de nos ennemis. Il ne pouvait exister de circonstances plus heureuses pour nous, que de voir nos armées s'augmenter d'une classe d'hommes aussi nombreuse que la leur, et ce n'était sûrement pas dans le moment que nous en recevions de vrais services, que nous devions intenter un procès sur leur conduite passée. D'ailleurs, quelle était la nécessité de sacrifier les intérêts de la colonie à l'envie de satisfaire d'anciennes haines, et de ne s'attacher qu'à faire revivre l'aigreur et l'animosité dans tous les cœurs, au lieu de rétablir l'accord, par l'oubli des maux passés ? N'avons-nous pas vu notre gouvernement ne rendre la tranquillité à la France, qu'en éteignant toutes les passions, calmant et ralliant les esprits, et présentant enfin un régime de justice, de douceur et de modération, à bien des hommes qui n'avaient profité de l'anarchie dans des temps malheureux, que pour se livrer aux excès les plus criminels !

Je fais ces observations , par la seule raison que j'ai connu dernièrement dans la colonie beaucoup trop de personnes disposées à n'écouter que leur ressentiment envers les mulâtres , quoique leur intérêt et leur sûreté personnelle leur rendissent, tous les jours, plus sensible le besoin que nous en avons; qu'elles sussent combien ils influaient sur le maintien de la tranquillité dans le Sud ; qu'à Saint-Marc , ils composaient les trois quarts de la population de la ville et des plaines ; qu'au Port-au-Prince , à défaut de forces suffisantes , nos forts et nos postes les plus importants leur étaient confiés , et que dans les plaines et les montagnes , ils formaient la presque généralité des détachemens constamment envoyés contre les insurgés.

Les craintes qu'avaient si récemment manifestées les habitans de la colonie sur le département du Sud , ne tardèrent pas à se justifier. Un caboteur (1) parti des Cayes au moment où l'on apprit que les insurgés , après

---

(1) Capitaine de ces petits bâtimens légers, faisant le commerce de la côte.

y avoir pénétré et s'être emparés de l'Anse-à-Veau, Miragouane et le Petit-Trou, avaient égorgé tous les habitans de ces quartiers, arriva au Cap, et jeta, par ce rapport, l'alarme dans toute la ville. Quoique *Laplume*, toujours fidèle, qui commandait en chef ce département depuis le départ du général *Deburreau*, n'eût encore rien pu faire parvenir d'officiel à cet égard, le général *Rochambeau*, sur le point d'effectuer une tournée au Môle et à la Tortue pour y visiter les hôpitaux, ne s'empressa pas moins de faire partir sur-le-champ 500 hommes pour porter des secours dans ce département: nous étions alors dans les premiers jours de pluie 1803.

Durant son absence du Cap, qui fut très-courte, nous eûmes le détail de ces malheureux événemens, et des causes effroyables qui les avaient occasionnés : le mulâtre *Bardet*, commandant le fort Bizoton lors du débarquement de nos troupes dans la partie de l'ouest, à qui nous devons la prise du Port-au-Prince; le salut de la ville et des habitans qu'elle renfermait, et par suite la conserva-

tion du sud , avait été arrêté au Petit-Trou , par ordre du général *Darbois* , et noyé dans la même nuit. Il commandait la gendarmerie de ce quartier , ayant préféré ce commandement , qui le réunissait à sa famille et le rapprochait de ses propriétés , au grade de chef de brigade auquel l'avait élevé le général *Leclerc*. Un acte de despotisme et de cruauté aussi arbitraire , produisit sur-le-champ le soulèvement de tous les hommes de couleur de ces mêmes quartiers , qui furent se réunir à une bande d'insurgés du nord et de l'ouest , alors peu distans des limites du sud , et vinrent fondre sur nous en désespérés , à la tête des mêmes nègres contre lesquels ils avaient toujours , et depuis si peu de temps encore , prouvé leur haine et leur acharnement.

Je demande si l'on ne devait pas éprouver la plus profonde indignation , en apprenant qu'un des hommes à qui nous avons le plus d'obligations , était mort de la main de ceux à qui peut-être il avait sauvé la vie !

Que de motifs justes , raisonnables , poli-

tiques même, s'élevaient contre une mesure aussi barbare ! Le mulâtre, naturellement ombrageux, défiant, susceptible au dernier degré, a besoin, de notre part, des témoignages de la plus extrême loyauté : dès le moment que sa confiance cesse, l'harmonie est détruite, aucun acte ne lui paraît sincère, aucun procédé ne le rassure, il ne voit enfin dans nos démarches que fausseté et trahison.

Que de réflexions, en effet, ne dut pas faire naître en ces hommes un événement de cette nature ! Celui de leur couleur dont la conduite avait été proclamée avec le plus d'enthousiasme, et dont il semblait qu'ils se fissent honneur de partager la gloire, destiné à périr aussi cruellement, l'avenir ne leur présentait plus que des craintes, et leur ôtait jusqu'à l'espoir de nous donner jamais des témoignages suffisans de zèle et de fidélité, qui pussent les mettre à l'abri d'une autorité aussi tyrannique et aussi arbitraire.

Je ne dis pas qu'il soit impossible que *Bardet* ait trahi notre gouvernement après l'avoir si bien servi ; mais je crois que dans

ce cas, et après que la conviction en eut été bien évidemment et publiquement établie, il devenait nécessaire à nos intérêts que sa conduite passée, et la reconnaissance qu'elle lui avait méritée, lui fissent trouver grâce aux yeux du chef de la colonie, à qui cette circonstance eût offert l'occasion de s'attacher, par l'exemple de la bienfaisance et du prix qu'il accordait au service, des hommes dont les secours nous devenaient si utiles, et qui pouvaient, en nous abandonnant, faire pencher la balance des forces du côté de nos ennemis.

Mais loin de porter au mal le remède nécessaire, nos torts se sont tellement aggravés, qu'il est devenu impossible ensuite de sauver un département dont la conservation nous eût, sans aucun doute, maintenus à Saint-Domingue en dépit de nos ennemis.

Le 28 pluviôse, peu de jours après le retour au Cap du général en chef, vint mouiller une frégate anglaise dans la rade de cette ville : nous étions encore en paix avec cette puissance ; dans la même nuit nous sommes

attaqués par les nègres, qui, profitant de l'obscurité pour se soustraire à la vigilance de nos soldats dans nos avant-postes, étaient venus à travers les montagnes fondre sur le fort Bel-Air, à peu de distance du Cap, s'en étaient emparés et avaient égorgé toute la garnison; se portant ensuite sur la barrière Bouteille, qui est la seule qui défende l'entrée de la ville, ce poste important était également tombé en leur pouvoir; ils ne l'occupèrent néanmoins que peu de temps, en ayant été chassés par un fort détachement qui accourut pour les en débusquer.

Le général *Rochambeau* avait fait battre la générale et rassemblé le plus de forces possibles: il donne ordre au commandant de bataillon de la garde nationale, *Cagnet*, de marcher contre les insurgés à la tête de trois de ses compagnies, et de leur joindre celle de la gendarmerie maritime.

On avait les plus vives inquiétudes sur un de nos hôpitaux, peu distant du fort Bel-Air, et qui n'avait d'autre protection que celle de ce fort; le commandant *Cagnet* vole

avec sa troupe au secours des malheureux sans défense que renfermait cet hôpital ; les nègres y accouraient en foule, la torche à la main , au moment où il s'y présente. Inattentif aux dangers auxquels l'expose une grêle de balles et de mitraille dirigée contre lui du fort Bel-Air, il n'aspire qu'à délivrer tant de victimes des mains meurtrières prêtes à les sacrifier, s'oppose par-tout aux efforts des insurgés pour incendier cet établissement, et parvient enfin à rester maître du champ de bataille. Cet officier, animé par ses succès et le courage de ses troupes, donne ensuite le signal de l'assaut : chaque soldat sent sa force égaler son ardeur ; le Morne-à-Pic qui les sépare de leurs ennemis, est gravi avec une promptitude qu'aucun danger ne peut arrêter ; dans un instant tout cède à leurs efforts, et le poste est en notre pouvoir.

Le général en chef, à la tête d'une colonne, contournait le Morne pour attaquer les insurgés dans ce même fort, au moment où le commandant *Cagnet* s'en emparait d'assaut ; les nègres, poursuivis de toute part et cernés par nos avant-postes, éprouvèrent dans leur

fuite une perte considérable ; plus de 180 fusils, tous de fabriques anglaise, furent ramassés dans ce fort et dans les environs ; un grand nombre de cartouches de cette même nation furent aussi prises dans les gibernes des nègres morts sur la place.

Peu d'instans après fut conduit au commandant *Cagnet*, un chef nommé *Monfort*, que nos soldats avaient fait prisonnier : ce nègre déclara que *Christophe* et *Clervaut* ne se seraient pas hasardés dans cette dernière entreprise, s'ils n'eussent compté sur un soulèvement général de la part des nègres domestiques et ouvriers de la ville, qu'ils ne manquaient ni d'armes ni de munitions, et que *Christophe* avait reçu six mille paquets de cartouches la veille du jour où la frégate anglaise mouilla dans la rade du Cap. Ces faits sont notoires, et peuvent être certifiés par le commandant *Cagnet* ( depuis capitaine-adjoint à l'état - major du général en chef ), aujourd'hui de retour en cette capitale.

Peu de jours après cette attaque, on fut instruit au Cap de la suite des affaires du

sud et combien les efforts et les succès du général *Laplume* étaient insuffisans pour balancer l'énormité des maux que nous nous faisons à nous-mêmes, et qui préparaient l'abîme où nous allions nous plonger.

Ce général, à la tête de toutes les troupes qu'il avait pu rassembler, s'était empressé de quitter les Cayes pour aller chasser les insurgés de dessus son territoire, et reprendre les quartiers en leur possession, indiquant en même-temps au général *Darbois*, commandant à Jérémie, les routes par lesquelles il devait conduire sa colonne, pour opérer avec lui sa jonction.

Il est peu douteux que *Laplume* ne sentit aussi vivement et douloureusement que nous, les causes de nos derniers malheurs, mais ayant cru devoir se contenter des motifs que lui avait allégués le général *Darbois* pour justifier sa conduite, il en avait simplement informé le général *Rochambeau*; la couleur de ce chef, comme nègre, jetait la plus grande timidité sur toutes ses actions, et faisait céder l'autorité dont il était revêtu,

aux égards qu'il avait pour les officiers de notre armée, quoique placés sous son commandement. Cette pernicieuse considération nous fit perdre les avantages inappréciables que procurent souvent les mesures les plus sévères, lorsqu'exercées dans le moment où elles doivent l'être, aucun retard ne peut les rendre ensuite inutiles et infructueuses.

Ce général eut dans sa campagne tous les succès qu'il pouvait désirer, sa petite armée se trouvant renforcée de 500 hommes que lui avait envoyés le général *Rochambeau*, et qui débarquèrent à Miragouane au moment où il en reprit possession; la colonne du général *Darbois*, dont la marche s'était effectuée avec promptitude, se rejoignit également à lui, et contribua à assurer nos avantages sur les insurgés, qui furent en peu de temps chassés de l'Anse-à-Veau et du Petit-Trou, le général *Darbois*, à la tête de nos 500 hommes de ligne, eut ordre de les poursuivre hors des limites du sud, ce qu'il exécuta.

Peut-être nos maux ne se fussent-ils pas étendus plus loin, et eussions-nous encore

trouvé le moyen de maintenir la paix dans ce département, quoique les esprits fussent fortement aigris de la dernière injustice qui s'y était commise, le général *Laplume* en concevait la plus douce espérance : mais il ne tarda pas à être détrompé sur ses desirs à cet égard, et obligé de nouveau d'opposer son courage et son dévouement à des malheurs occasionnés par les mêmes causes que celles que nous cherchions si ardemment à faire oublier.

Durant l'expédition qu'il venait de faire, l'officier qui restait chargé du commandement des Cayes et de son arrondissement, fait arrêter les mulâtres *Prosper* et *Brachai*, de même que la plus grande partie des hommes qui composaient la gendarmerie de cette ville, et les fait noyer dans la nuit ; l'homme de couleur *Desravines*, commandant l'arrondissement des Côteaux, habitant de ce quartier, est également arrêté avec son fils et fusillé le même jour.

C'est alors que le mulâtre *Ferrou*, riche propriétaire de la colonie, auprès duquel les

insurgés du nord et de l'ouest avaient employé tous les moyens d'artifice et de séduction pour l'engager dans leur parti, et qui n'avait fait usage de l'influence qu'il avait sur les hommes de sa couleur, que pour rendre leurs liens plus étroits et plus fermes avec nous et le gouvernement, devient dès l'instant même un de nos ennemis les plus implacables, et entraîne dans sa révolte, non-seulement tous les mulâtres et nègres libres de son quartier, mais même tous ceux du Port-Salut, commandés par un nommé *Juste Vancol*.

*Ferrou*, maître de la vie de tous les blancs qui habitaient ces quartiers, les réunit à l'instant, et après leur avoir exposé les justes motifs de sa rébellion, ne se porte à d'autres excès contre eux que de les faire embarquer aux Côteaux et de les renvoyer aux Cayes; il se transporte ensuite à la tête de ses forces sur l'habitation Drouet, peu distante de cette ville.

Le général *Laplume*, instruit de ces nouveaux désastres, et prévoyant les inquiétudes

où elles devaient laisser les habitans des Cayes, fait sur-le-champ embarquer à Acquin la plus grande partie de son monde pour y porter des secours, et part avec sa cavalerie pour s'y rendre par terre, après toutefois avoir fait dire au général *Darbois* de ne laisser qu'un certain nombre de ses troupes dans les quartiers nouvellement repris, et de faire diligence pour regagner Jérémie, afin de se mettre en mesure de conserver cette partie encore intacte des dangers qui la menaçaient. Il est rejoint dans sa route pour les Cayes par les dragons de cette ville, qui s'étaient rendus au-devant de lui pour renforcer son escorte.

Son premier soin à son arrivée, fut de mander l'officier qui avait ordonné les dernières exécutions, afin de connaître les causes qui avaient pu le porter à de telles mesures ; mais la réponse qu'il en reçut, conforme à celle qu'avait déjà faite le général *Darbois* dans un cas semblable, accusait seulement les justiciés de complicité avec les insurgés.

Il me serait trop douloureux de me persuader que ces événemens malheureux ne

sont pas résultés de motifs d'accusation réellement fondés, et que celui par l'autorité duquel ils ont eu lieu, n'a pas été convaincu qu'il n'exerçait dans cette occasion qu'une vengeance bien méritée ; cependant, je n'en répéterai pas moins, que les moyens qu'il a employés ( en supposant que ces hommes fussent coupables ), sont atroces, barbares, impolitiques, j'ose dire plus, injurieux pour le gouvernement sous lequel ils se sont commis.

Les choses étaient en cet état dans ce département, lorsque les nouvelles en parvinrent au Cap.

Le général en chef, se trouvant trop distant des deux parties de l'ouest et du sud, sur lesquelles son attention devait être plus particulièrement fixée, décida que son quartier-général se transporterait au Port - au-Prince. Le 23 ventose, il s'embarqua pour cette ville, après avoir ordonné que les premiers vaisseaux de guerre ou transports d'Europe qui mouilleraient dans la rade du Cap, fussent sur-le-champ envoyés dans le sud.

Les habitans du nord parurent vivement affligés d'une détermination qui , affaiblisant de près de douze cents hommes la population du Cap , devait augmenter d'autant l'audace des insurgés dans ce département ; le commerce la regardait également comme nuisible à ses intérêts, devant y perdre beaucoup sous le rapport de la consommation , et craignant ensuite que le peu de denrées coloniales que le sud pourrait encore fournir , au lieu d'être portées au Cap, où la vente qui s'en fût faite, y eût toujours entretenu un certain courant d'affaires , ne s'exportassent au Port-au-Prince , comme le port de la colonie dans lequel afflueraient de préférence les bâtimens d'Europe , attendu la résidence du gouvernement dans cette partie.

Les mêmes raisons qui avaient contribué à jeter le deuil sur la ville du Cap , furent celles qui durent rassurer les habitans du Port-au-Prince à l'arrivée du général *Rochambeau* ; mais cette satisfaction douce et réelle qu'inspire la sécurité après des momens d'allarmes , finit par devenir bien faible ensuite , quand le danger n'est plus et que nous

cessions de nous y croire exposés. Occupés de nos seuls intérêts, nous ne pouvions distraire notre imagination du souvenir de nos malheurs récents ; les dernières affaires du sud avaient donné un coup plus mortel à tous les esprits, que ne l'avait fait la révolte de *Desalines* et de *Christophe*. Les ravages affreux de l'épidémie, joints aux autres circonstances que j'ai rapportées, nous avaient en quelque façon préparés à l'effet des craintes que nous avions sur ce premier événement ; je pourrais dire aussi que l'état de doute allarmant que nous ne cessions d'entretenir sur la sincérité de ces hommes, auxquels nous soupçonnions toujours le desir de nous faire du mal et de n'attendre que l'occasion la plus favorable pour l'effectuer, allait jusqu'à nous faire souhaiter un changement dans notre position, quels que fussent les risques que nous dussions en courir. Mais autant, je le répète encore, notre imagination se rapprochait de cette première crainte, autant elle s'éloignait de l'idée qu'après toutes les épreuves qu'avait subi le sud, et les raisons que nous avions d'être assurés de la fidélité de tous les hommes qui l'habitaient, nous dus-

sions jamais voir cette partie de la colonie exposée aux mêmes ravages que les deux autres , et que tant de maux dussent trouver leur cause dans nos propres fautes , pour ne pas me servir d'une expression moins ménagée.

Peu de jours s'étaient écoulés depuis celui de l'arrivée du général en chef au Port-au-Prince, lorsque nous apprîmes la prise du petit Goave par les insurgés. Cette ville, faisant autrefois partie du département du Sud, paraissait importante à conserver, d'abord, par un très-beau port fort utile aux nègres, ensuite par son extrême proximité avec les nouvelles limites du sud. *Delpèche*, homme de couleur, dont l'attachement pour les français ne s'était jamais démenti, en avait conservé le commandement; c'est avec lui et *Nerette*, autre chef de couleur commandant à Acquin, également dévoué à nos intérêts, que *Laplume* eut, à Cavaillon, la conférence dont j'ai parlé dans le commencement de mon ouvrage.

*Delpèche*, abandonné par les trois quarts

de la garnison , composée en grande partie de nègres et mulâtres , n'eut que le temps de quitter cette place et de s'embarquer pour le Port-au-Prince , avec le peu de soldats blancs qu'il avait sous son commandement.

Le 7 germinal , le général *Rochambeau* voulut tenter de reprendre cette place , et donna le commandement de l'expédition au colonel *Neterwood* , commandant de sa garde : une jeune et jolie créole , à laquelle ce militaire était déjà fiancé , était le prix réservé aux efforts de son courage après cette dangereuse entreprise.

Le vaisseau le *Dugay-Trouin* , à bord duquel s'embarquèrent les troupes , mouilla le même jour dans la rade du petit Goave et canonna la ville ; les nègres l'évacuèrent , après l'avoir incendiée , et se retirèrent dans un fort dont l'extrême élévation et l'avantage de la position , comme n'étant dominé par aucune hauteur , laissait entrevoir de grandes difficultés pour s'en emparer.

Le 8 , les troupes débarquèrent ; peut-être

le jeune et brave militaire qui les commandait s'est-il laissé trop promptement entraîner aux impulsions de son courage, et n'a-t-il pas assez médité sur les difficultés qu'il avait à surmonter : impatient de vaincre, il regardait toute mesure faite pour éloigner le moment de l'action et en diminuer les dangers, comme aussi injurieuse à son amour-propre que douloureuse au mouvement de son cœur ; sûr de ses troupes, et croyant lire ses propres sentimens sur la figure de chacun de ses soldats, il céda enfin à sa bouillante effervescence et donna le signal d'assaut.

Je m'épargnerai les détails d'une affaire dont les résultats ont été si affligeans pour nous ; les troupes qui composaient cette expédition, ne consistaient pas seulement en militaires, mais en gardes nationaux du Port-au-Prince, qui rivalisèrent avec les soldats, et payèrent aussi chèrement qu'eux leur courageux dévouement ; tous les officiers de la garde furent dangereusement blessés ; le colonel *Neterwood* ne survécut que peu de jours.

Cet affreux revers donna autant d'audace et d'arrogance aux insurgés, qu'il occasionna de regrets et de douleur dans la ville.

Le 15 du même mois, une petite division arrivant de France, sous les ordres de l'amiral *Bedout*, mouilla dans la rade du Port-au-Prince et nous apporta près de deux mille hommes. Au milieu de toutes nos peines, nous avons la consolation de voir que la France ne nous abandonnait pas; il se passait rarement quinze jours, qu'un envoi plus ou moins fort ne succédât à un autre, et le général *Bedout* n'avait fait voile pour le Port-au-Prince, que parce que d'autres troupes, arrivées précédemment au Cap depuis le départ du général en chef, avaient été envoyées dans le sud, conformément aux ordres qui y avaient été laissés.

Le général *Brunet*, rappelé du Môle pour remplacer le général *Watrin*, mort peu de temps après son arrivée, eut ordre de partir sur-le-champ pour le sud, et fit voile du Port-au-Prince le 15 du même mois, avec les troupes de cette division qui n'étaient pas encore débarquées.

J'ai dit que le mulâtre *Ferrou*, après avoir insurgé tous les hommes de couleur des Cô-  
teaux et du Port-Salut, avait fait embarquer  
pour les Cayes les habitans blancs de ces  
quartiers tombés en son pouvoir, et s'était  
transporté ensuite sur l'habitation *Drouet*,  
à peu de distance de cette ville ; son armée  
s'y était considérablement augmentée, non-  
seulement de la presque généralité des mu-  
lâtres de tous les quartiers adjacens, mais  
aussi de tous les anciens soldats et officiers  
nègres, qu'aucun parti n'avait encore séduits,  
et qui jusqu'alors n'avaient point apporté de  
troubles dans le département.

Le général *Laplume*, dont nous recevions  
chaque jour de nouvelles preuves de fidélité,  
et que nulle considération n'avait pu ébran-  
ler, avait rassemblé aux Cayes le plus de  
troupes disponibles pour attaquer *Ferrou*  
dans son camp ; il parvient à le chasser de  
ses positions, et le force ensuite à se réfugier  
dans les montagnes, après avoir dispersé ses  
troupes.

Alors les insurgés du nord et de l'ouest,

commandés par les nommés *Cangé* et *Geffrard*, se rejoignent à *Ferrou*, redescendent en grand nombre dans la plaine, et attaquent nos postes avec des forces si supérieures, que nous sommes promptement obligés de les évacuer et de nous replier sur la ville, où nous rentrons dans le plus grand désordre. Profitant bientôt de l'état de crainte et d'allarme dans lequel les derniers avantages qu'ils venaient d'obtenir, avaient jeté les habitans des Cayes, ils se hâtent d'attaquer cette ville, après avoir préalablement sommé *Laplume* de la rendre : mais, complètement battus et repoussés dans chacune de leurs tentatives pour s'en emparer, voyant leurs forces se diminuer par les pertes qu'ils avaient éprouvées, et craignant que les secours que nous pouvions recevoir d'un moment à l'autre, ne nous missent à même de les attaquer de nouveau et de reprendre la plaine, ils s'empressèrent de détruire toutes les ressources que nous devions en espérer, en insurgant les cultivateurs et en incendiant toutes les habitations. On vit ces hommes sacrifier au desir de la vengeance leurs inté-

rêts les plus chers , et promener eux-mêmes la torche sur leurs propres habitations.

Le général *Sarrazin*, arrivé de France au Cap , avec les forces qui avaient précédé celles de l'amiral *Bédout*, ayant fait voile de ce port pour le sud , à la tête de ces mêmes troupes , avait mouillé à la pointe de Tiburon le premier germinal , et n'était débarqué que pour entrer sur-le-champ en campagne : son but était d'éloigner les insurgés des quartiers qui avoisinaient Jérémie , et de parcourir ensuite vingt-cinq lieues pour se rendre aux Cayes. On peut se représenter ce qu'il dut souffrir à travers les montagnes , et dans des pays où ses troupes ne purent subsister que du maronage , et restèrent exposées nuit et jour aux attaques de leurs ennemis. Ce général parvint néanmoins à effectuer cette audacieuse entreprise , et fut rejoint par *Laplume* , qui , sentant la nécessité de faire une sortie qui pût diviser l'attention et les efforts des insurgés , se mit à la tête d'une colonne , marcha à sa rencontre , et rentra avec lui aux Cayes.

Les révoltés du nord et de l'ouest, ayant pénétré dans le sud et ne faisant plus qu'une même cause avec les mulâtres et nègres libres de ce département, qui avaient eux-mêmes entraîné dans leur parti, non-seulement les anciens soldats et officiers noirs réformés, mais encore les ateliers sans nombre de toutes les habitations, on devait regarder comme bien inutile et infructueux tout effort pour parvenir à la pacification.

Nous conservions encore intacte la dépendance de Jérémie; mais à quels dangers n'était-elle pas exposée, et pouvions-nous croire qu'il nous devînt jamais possible d'empêcher la révolte et la flamme d'y pénétrer, lorsque les insurgés qui ne pouvaient porter à-la-fois leurs ravages sur tous les points, se réuniraient pour y commettre les mêmes horreurs que dans tous les autres!

*Cangé* et *Geffrard*, chefs de cette même bande de révoltés du nord et de l'ouest, ne s'étaient joints à *Ferrou* qu'après avoir forcé les différens postes établis pour la garde du cordon, obligé le colonel *Hurto* qui les

commandait, à se replier sur l'Anse-à-Veau, attaqué les petits endroits, tels que Miragouane, Acquin, Saint-Louis et Cavaillon, où les habitans qui n'étaient pas morts victimes de leur barbarie, n'avaient trouvé de salut que dans une prompte évacuation, et avoir insurgé enfin les cultivateurs de toutes les habitations, tant des plaines que des montagnes.

Les choses étaient en cet état déplorable dans ce département, lorsque le général *Brunet*, parti le 15 germinal du Port-au-Prince, comme je l'ai déjà dit, arriva le 20 du même mois à Jérémie.

Il dépêcha sur-le-champ par mer, un exprès à *Laplume*, pour lui faire part de son plan de campagne, de la distribution de ses forces, et de tous ses efforts pour opérer avec lui sa jonction. Il devait former deux colonnes qui, faisant route sur deux points différens, offriraient une guerre continuelle aux révoltés, dans toute l'étendue de terrain qu'ils occupaient depuis Jérémie jusqu'aux Cayes; ces deux colonnes, quittant ensuite les mon-

tagnes pour retomber dans la plaine de Torbec, devaient s'y réunir à une grande partie de toutes les troupes de la ville, avec lesquelles *Laplume* serait venu à leur rencontre. Conformément à l'annonce de ces dispositions, le général *Brunet* ordonne que 500 hommes, sous le commandement du commandant *Maf rant*, formeront la première colonne et partiront de Jérémie en suivant la route de Plymouth, tandis que le reste des troupes s'embarquera pour Tiburon, d'où elles se mettront en route, pour suivre les mêmes chemins déjà parcourus par le général *Sarrazin*; partant ensuite lui-même pour Tiburon, il n'y resta que le temps nécessaire pour hâter cette expédition, qu'il confia au général polonais, passé de France avec ces mêmes troupes, et s'embarqua pour les Cayes; mais à peine fut-il arrivé qu'il apprit la mort de ce dernier chef, et fit partir l'adjudant commandant *Cercley* pour aller le remplacer.

Le général *Sarrazin* était en plaine à la tête de 600 hommes, attendant impatiemment que les deux colonnes annoncées par le général *Brunet*, descendissent des mon-

tagnes, et le missent à même d'agir offensivement contre les révoltés ; mais ce plan, dont on se promettait tant de succès, avait été plus facilement conçu qu'il ne devint aisé à exécuter : ces troupes, si ardemment désirées, eurent le sort le plus malheureux, et je puis dire le plus décourageant pour nos espérances.

L'adjudant - commandant *Cercley*, après s'être mis à la tête des forces laissées à Tiburon, auxquelles s'était joint un certain nombre d'habitans, avait bien passé le petit bourg des Côteaux, distant de douze lieues de Tiburon, sans avoir rencontré de difficultés qui pussent l'arrêter ; mais *Ferrou*, instruit de sa marche, s'était porté à sa rencontre avec des forces considérables, les avait distribuées en nombreuses et fortes embuscades, et placées sur des hauteurs et dans des endroits où l'épaisseur des bois et l'avantage des positions rendaient nos efforts contre eux bien difficiles. Les polonais, bons soldats en bataille rangée ou pour l'assaut d'un fort, ne prouvèrent pas plus en cette occasion, qu'ils ne l'ont fait en tant d'autres, qu'ils pussent égaler nos troupes pour cette espèce de

guerre ; la couleur des hommes qu'ils avaient à combattre , leur nombre , les cris épouvantables dont ils accompagnaient chacune de leurs attaques , et par-dessus tout , la nature du terrain qui laissait au milieu des montagnes tant de difficultés pour se défendre de leurs pièges meurtriers , étaient en général autant de circonstances qui , soit par leur nouveauté pour les polonais , soit par les dangers certains qu'elles présentaient , causaient leur déroute en toute rencontre. Dans cette dernière affaire , le plus grand nombre fut tué , blessé , ou fait prisonnier , et le commandant *Cercley* , obligé non - seulement de faire une très-prompte retraite aux Côteaux , dont il était déjà à quelque distance , mais d'y embarquer avec célérité les tristes débris de son armée , sur de petits bâtimens légers qui avaient eu ordre de longer la côte jusqu'aux Cayes.

La colonne sous les ordres du commandant *Mafrant* , composée de ces mêmes troupes , n'avait pas été plus heureuse , et fut , à près de 15 lieues de Jérémie , complètement

battue par un chef nègre , nommé *Jean-Louis François* , qui avait également réuni des forces considérables pour l'attaquer , et qui s'était servi des mêmes moyens en semant des embuscades sans nombre et s'emparant des positions les plus avantageuses. Le commandant *Mafrant* fit retraite au Corail , petit bourg de la dépendance de Jérémie , avec une perte considérable en hommes , et la douleur profonde de n'avoir pu sauver un de ses blessés. *Ferrou* , promptement informé de l'évacuation de nos troupes et de celle des habitans des Côteaux , fit la plus grande diligence pour conduire sur-le-champ son armée dans les plaines de Torbec et des Cayes , et là , ses forces devant considérablement s'augmenter , il pouvait lui devenir facile de cerner les 600 hommes commandés par le général *Sarrazin* et de les faire tous prisonniers ; mais les généraux *Brunet* et *Laplume* , instruits de nos derniers désastres , et présumant les dangers que pourrait courir ce général , firent une sortie des Cayes avec tout ce qu'ils purent rassembler de troupes , et arrivant à temps pour le dégager , rentrèrent dans la ville avec l'armée et s'y renfermèrent.

C'est ainsi que se sont terminés nos efforts dans cette intéressante partie de la colonie, et que des secours nombreux, sur lesquels nous croyions si justement fonder nos espérances, ont plus servi à augmenter l'orgueil de nos ennemis, qu'à nous procurer aucun avantage réel, dont nous puissions nous féliciter : nous étions alors dans les premiers jours de floréal.

Il ne s'était rien passé dans l'ouest durant ces tristes événemens. Les révoltés, intéressés à détruire les quartiers soumis et conservés, d'abord pour nous priver de nos ressources, ensuite pour ajouter à leurs forces, avaient porté la plus grande partie de leur armée dans le sud, pour y faire les ravages dont nous venons de parler, et ne s'étaient occupés d'aucun des deux autres départemens.

La plaine du Cul-de-Sac, avoisinant le Port-au-Prince, et les quartiers des Grands-Bois et du Mirebalais continuaient donc toujours à nous donner des revenus.

Dans le nord, la ville du Cap, contre la-

quelle , depuis le départ du général en chef , on craignait que les nègres ne renouvelassent leurs attaques , était parfaitement tranquille ; le général *Clausel* avait établi , sur les différens points principaux qui contournent cette ville , un assez grand nombre de *Blok-Houses* , autrement dites *maisons-forts* , construites en maçonnerie jusqu'à une certaine hauteur , pour éviter que l'on pût y mettre le feu , et le reste en bois , mais d'une épaisseur à résister même à l'effet du canon : les hommes s'y introduisaient par une échelle placée dans l'intérieur , et s'y maintenaient ainsi à l'abri de toute crainte , pouvant faire jouer à volonté sur l'ennemi , soit la mousqueterie , soit l'artillerie , au moyen d'ouvertures et créneaux pratiqués à cet effet. Cette espèce de fortification nous vient des anglais , qui s'en servirent avec succès tout le temps qu'ils conservèrent la possession d'une partie de la colonie : il y en avait un très-grand nombre sur la chaîne des montagnes du Cap.

Le général *Clausel* ne borna pas là les services qu'il rendit aux habitans de ce département : il entreprit de former une espèce

d'alliance avec les nègres Congos , une des nations la plus nombreuse parmi sept à huit qui composent la population des noirs. Ces hommes ne pouvaient s'approcher de nos postes qu'à des distances qui leur étaient prescrites ; en avaient eux-mêmes d'établis pour se défendre contre *Dessalines* en cas d'attaque , et nous protéger contre lui. Cette alliance nous offrait de plus , outre l'avantage de diminuer le nombre de nos ennemis , celui de procurer de grandes ressources à la ville , dans l'établissement d'un marché qui se tenait à la distance de près d'une lieue , et dans lequel nous trouvions à échanger avec ces mêmes nègres , notre argent et nos marchandises , contre des vivres et des denrées du pays.

C'est ainsi que le général *Clausel* assura non-seulement la tranquillité du Cap , mais entretint dans cette ville un commerce et un mouvement qui devint aussi avantageux pour l'intérieur , que pour les intérêts de la métropole , par les facilités que cela procura aux capitaines pour le chargement des navires européens qui étaient en rade.

J'ai dit que les anglais en relation avec les insurgés, les excitaient à la révolte et leur fournissaient des armes et munitions de guerre, quoique nous fussions alors en paix avec eux, et que leurs vaisseaux fussent reçus comme amis dans nos ports : j'en ai donné une première preuve, je vais en donner une seconde.

Le colonel *Rosse*, aide-de-camp du général *Rochambeau*, était parti du Port-au-Prince sur un navire américain, le 30 germinal, en mission pour la Côte-Ferme; le 5 floréal, il rencontre par le travers de Tiburon, un des quartiers du sud au pouvoir de nos ennemis, la corvette anglaise *la Surinam*; ce bâtiment approche d'abord pour le reconnaître, mais appercevant le pavillon américain, il continue de faire voile sur terre et entre dans le port de Tiburon, faisant aux insurgés des signaux auxquels ils répondent : deux jours après, il rencontre un second bâtiment anglais faisant cette même route.

Le colonel *Rosse* a envoyé un rapport de ces faits, tant au général en chef qu'au géné-

ral *Latouche-Tréville*, commandant nos forces navales.

Cette dernière circonstance, jointe à ce que j'ai dit précédemment, ne peut laisser aucun doute sur la conduite infâme des anglais, qui, affichant ainsi les sentimens les plus réprouvés par l'honneur et la délicatesse, viennent allumer chez nous la guerre et mettre les armes dans les mains de nos esclaves, pour nous en faire égorger : et cependant une de leur colonie est assez voisine de la nôtre pour que la traversée d'une terre à l'autre puisse s'en faire en 36 heures. Mais il entre dans la politique de ce gouvernement de ne calculer aucune perte, toutes les fois qu'atteignant le but qu'il se propose, il satisfait, dans ce sentiment de haine pour notre nation, la plus chère de toutes ses jouissances ; j'ajouterai d'ailleurs, que je suis du nombre de ceux qui ne se persuadent peut-être pas sans raison que, d'après la connaissance qu'ont les anglais des ressources et de l'étendue d'une colonie qui peut seule balancer leurs riches possessions dans l'Inde (depuis sur-tout que réunie à la partie Espa-

gnole, le temps pourrait nous mettre à même d'en doubler un jour les revenus ), ils croiraient gagner infiniment à faire le sacrifice de tout ce qu'ils possèdent en Amérique, s'ils pouvaient être certains que la conquête de Saint-Domingue et son entière réduction, fussent une de ces difficultés dont nous ne pussons jamais triompher, et contre laquelle s'épuiseraient en vain nos efforts les plus constants. L'immense commerce de cette île, occupée par les nègres, leur serait presque exclusif ; la plus grande partie de ses revenus tomberait entre leurs mains, et tout en faisant jouir leur orgueil et leur amour-propre de l'idée bien douce que la France ne pouvait faire une perte qui portât un coup plus sensible à son commerce, sa marine et ses manufactures, ils profiteraient des bénéfices considérables qu'un tel événement leur procurerait.

Qu'on se rappelle bien, à l'appui de mon opinion sur ce point, que *Dessalines*, après avoir égorgé tous les blancs, et fait connaître par ses proclamations ses liaisons intimes avec les anglais, a fait suivre cette pro-

fession de la déclaration formelle que tout Français qui aborderait jamais Saint-Dominique y trouverait la mort.

Le Port-au-Prince était fort tranquille ; mais nous tremblions , d'après les événemens du sud , pour la plaine du Cul-de-Sac et les montagnes du Mirebalais et des Grands-Bois , dont les revenus nous offraient toujours de si précieuses ressources ; les cultivateurs de ces différens quartiers nous étaient non - seulement de la plus grande fidélité , mais nous eussent réellement défendus contre nos ennemis , si la prudence eût permis qu'on eût armé leurs bras. Plusieurs motifs se réunissaient pour fonder leur attachement , ou pour mieux dire , la préférence qu'ils nous donnaient sur *Dessalines* ; le premier , leur intérêt dans les bénéfices énormes que leur produisait la vente des différens vivres dont ils approvisionnaient la ville tous les dimanches , et qu'ils pouvaient taxer aussi immodérément qu'il leur plaisait ; le second , la haine naturelle qu'ils avaient pour *Dessalines* , qui les avait jadis si cruellement traités , et dont ils craignaient d'avoir excité le plus

vif ressentiment par leur conduite à notre égard.

C'était sans doute un contraste bien extraordinaire, de n'apercevoir dans toute l'étendue de la colonie, que guerre, flamme et ravage de toute espèce, lorsque si près de nous, nous jouissions encore du spectacle consolant de la paix et du bon ordre.

Le dimanche, comme je l'ai dit précédemment, était le jour où un certain nombre de nègres par habitation ( outre ceux qui étaient en service pour conduire les denrées appartenant à leurs maîtres ), avaient la permission des gérans ou propriétaires, de se rendre en ville pour y aller vendre les volailles, légumes et fruits qu'ils avaient soignés et cultivés toute la semaine dans leurs momens de loisir. Ils se réunissaient en grande partie à cet effet, au bourg appelé la Croix-des-Bouquets, se mettant en route de leurs habitations respectives avec les cabrouets ou chariots portant les denrées dont j'ai parlé. Un détachement d'infanterie et de cavalerie se prenait d'abord sur ce lieu, et se joignait

ensuite à 7 ou 800 hommes de troupes, envoyées du Port-au-Prince, qui formaient ainsi l'escorte du convoi, et entraient en ville au son d'une musique guerrière et au bruit des tambours.

L'étendue du commerce qui se faisait ce jour au Port-au-Prince ne peut se décrire; de 3 à 4000 nègres ou nègresses qui arrivaient ainsi de la plaine, bien peu s'en retournaient avec le produit de la vente qu'ils avaient faite; cet argent était de suite employé dans les magasins en acquisitions de marchandises pour leur utilité; ce n'avait été pour eux que l'échange d'une chose pour une autre, et tout était passé au profit du négociant.

On peut donc conclure de ce dernier détail et de l'avantage bien plus important encore, résultant des sucres, cafés et autres denrées d'exportation, sans lesquelles le commerce d'outre-mer devait cesser d'exister, combien nous avons de vœux à former pour la conservation des quartiers, dans lesquels seuls étaient toutes nos ressources.

Le général *Rochambeau* avait pris à cet effet les plus sages et les meilleures mesures, en renforçant d'abord toutes les garnisons établies dans les montagnes, et formant ensuite dans la plaine différentes colonnes mobiles, prêtes à se porter à tout instant vers l'endroit attaqué ou menacé; il consentit aussi à la demande que fit un assez grand nombre de propriétaires, d'entretenir à leurs frais sur leurs habitations des militaires convalescens; de jeunes mulâtres de la ville eurent également la permission d'aller garder ces mêmes habitations, d'après les arrangemens qu'ils prirent, soit avec les propriétaires, soit avec leurs fondés de pouvoir.

Nous étions alors, comme je l'ai dit, dans le courant de floréal: le général *Laplume*, ne voyant plus de possibilité de sauver un département dans lequel il avait si long-temps fait tête aux orages les plus menaçans pour maintenir la tranquillité, et certain que sa présence ne pouvait plus y devenir nécessaire, sollicita et obtint du général en chef la permission de passer en France. Il quitta les Cayes le 17 floréal et arriva le 21 au Port-

au-Prince ; s'embarquant de cette ville pour France , dans un des vaisseaux de la division de l'amiral *Bedout* , il relâcha dans un port de l'Espagne où il mourut. Telle a été la fin de cet estimable chef-nègre , qui a rendu de si grands services à la France , et dont la conduite a bien prouvé le désintéressement , puisqu'avec toutes les facilités possibles de songer à la fortune , le gouvernement a été obligé , à sa mort , de venir au secours de sa famille.

On doit croire que son départ ne put améliorer nos affaires dans le sud ; le général *Sarrazin* s'était embarqué des Cayes pour aller secourir les troupes du cordon , qui , obligées de faire retraite à l'Anse-à-Veau , de même qu'un assez grand nombre d'habitans , comme je l'ai dit plus haut , s'y trouvaient vivement pressées par les insurgés : ce général parvint à éloigner ces derniers , et à protéger l'évacuation de la place , qui se fit par mer et se dirigea vers Jérémie.

Ce dernier quartier , le seul qui n'eût pas encore dans sa totalité éprouvé les funestes effets de la guerre et de l'insurrection , attendu les forces qui s'y trouvaient répandues ,

et l'occupation des insurgés dans une autre partie, exposé dès ce moment aux attaques les plus vives et les plus réitérées de leur part, ne tarda pas à avoir le sort des autres.

Le général *Rochambeau*, appercevant qu'il ne nous restait bientôt que d'énormes dépenses à faire pour nous soutenir dans la colonie, les ressources que nous retirions de son sol nous étant de jour en jour enlevées, s'empessa de faire connaître au gouvernement notre situation réelle, et pour ne laisser aucun doute sur les informations qu'il en donnait, envoya des députés de tous les ordres pour confirmer son témoignage, et appuyer la demande qu'il faisait d'une armée nombreuse, qui, ne quittant les côtes de France que vers la fin de vendémiaire, après l'équinoxe de septembre, fût arrivée à Saint-Domingue à une époque où les troupes eussent eu cinq mois pleins pour s'acclimater et faire la guerre avant le commencement des fortes chaleurs. Il est à présumer que ce général joignit ensuite son plan d'attaque à cette demande, et donna la preuve des succès certains que l'on devait en attendre.

Le gouvernement n'avait à choisir qu'entre la perte absolue de la colonie, ou le seul moyen qui lui était présenté pour la sauver.

Cette réflexion, qui eût pu nous donner les plus vives inquiétudes, ne nous en causa cependant aucune, rassurés sur nos craintes par les témoignages d'intérêt que la France n'avait cessé de nous prodiguer, et dont nous avions la preuve dans les sacrifices énormes qu'elle faisait pour nous secourir ; aussi, malgré l'étendue de nos pertes, trouvâmes-nous dans nos espérances une consolation assez douce encore pour que notre courage en fût ranimé, et que nos forces en reprissent une nouvelle énergie ; la frégate chargée de nos députés ne tarda pas à mettre à la voile pour France.

Nos côtes étaient infestées d'un nombre considérable de barges, ou bateaux plats, armés par les nègres, avec lesquelles, au moyen de rames, ils allaient dans les calmes attaquer les goëlettes et bâtimens légers, naviguant des différens ports du nord, de l'ouest et du sud ; exerçant, en cas de succès, leur

monstrueuse férocité sur les malheureux tombés en leur pouvoir. Ce spectacle se passait souvent devant nos yeux , quoiqu'à une distance qui nous permit difficilement d'aller porter des secours aux attaqués : plusieurs expéditions ordonnées par l'amiral *Latouche* , pour aller détruire et brûler , le long de la côte , les barges et bateaux ennemis , s'exécutèrent avec peu de succès , les nègres tenant généralement ces espèces d'embarcations dans de petites anses , d'où ils les enlevaient à la vue de nos bâtimens , et les transportaient dans l'épaisseur des bois.

Ils savaient aussi employer dans l'occasion la ruse et l'artifice : je vais rapporter un des événemens qui a le plus excité notre douleur et notre indignation.

Un navire venant du Havre , chargé d'un grand nombre de passagers , est apperçu assez tard dans la soirée , à une grande distance de la rade du Port-au-Prince ; le capitaine ignorant l'état de la colonie , se trouvant sur un mouillage et ne pouvant entrer dans le port , la brize lui ayant manqué , jette

l'ancre et passe ainsi la nuit. Le lendemain à la petite pointe du jour, il apperçoit partir de terre deux canots, dont les nègres lui faisaient des signes d'amitié, et montraient des fruits du pays qu'ils lui apportaient; le capitaine, sans crainte ni méfiance, ne s'oppose point à l'arrivée des canots, mais à peine ont-ils touché son bord, que les nègres, en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en avait d'abord apperçus, s'emparent sur-le-champ des armes qu'il avaient cachées, montent à l'abordage, et égorgent sans pitié tous les malheureux que ce bâtiment renfermait: trois femmes seulement sont épargnées et conduites par eux à terre: on n'en a jamais entendu parler.

Ils s'occupaient, après avoir échoué ce navire sur les côtes, à en piller les marchandises, lorsque la frégate en station dans la rade envoya des chaloupes armées, mais trop tardives pour remédier à tant de maux; les hommes qui les montaient ne parvinrent qu'à sauver quelques débris de la cargaison du bâtiment, et y mirent ensuite le feu.

Cette occasion ne fut pas la seule où nous eûmes à verser des larmes sur le sort de malheureux compatriotes, qui, attirés en cette colonie, les uns pour y chercher des ressources que la France ne pouvait leur procurer, d'autres pour y revoir des propriétés si longtemps abandonnées, et du produit desquelles ils attendaient le terme de leur longue misère, n'y débarquèrent que pour tomber entre les mains de ces tigres féroces et leur servir de victimes.

: Un bâtiment parti de Nantes, également avec un grand nombre de passagers, obligé par la force des courans d'entrer au Fort-Dauphin, trouva ce port en la possession des nègres, et se mit ainsi au pouvoir de nos ennemis ; lors de la reprise qui s'en est faite, on a trouvé les cadavres mutilés de tous ces malheureux : il n'y avait pas d'horreurs dont leur mort n'eût été précédée.

Il ne s'était passée aucune action marquante dans le département de l'Ouest, depuis la fin de floréal jusqu'à celle de prairial ; quelques

habitations avaient seulement été incendiées par les insurgés dans différentes attaques qu'ils firent contre les quartiers en notre possession : c'est à cette époque que leur armée, envoyée dans le sud pour y porter les ravages qui s'y sont effectués, repassa dans l'ouest. Le général *Rochambeau* n'en fut pas plutôt instruit que, certain des dangers qui nous menaçaient, il envoya la presque totalité de sa garde pour renforcer notre corps de troupes dans la plaine ; mais toutes ces précautions n'empêchèrent pas que, promptement attaqués par la généralité des forces réunies de nos ennemis, nous ne pûmes résister à leurs puissans efforts ; les deux quartiers des Grands-Bois et du Mirebalais évacuèrent l'un et l'autre, le premier sur la plaine, le second sur la partie espagnole : ne pouvant ensuite, malgré le courage et l'activité de nos soldats et des habitans de cette même plaine, faire face sur tous les points à des nuées de nègres qui n'avaient que la dévastation pour but, nous fûmes, après différentes affaires, obligés de faire retraite sur le bourg de la Croix-des-Bouquets, avec la vive douleur de voir se consumer par les

flammes ces riches et belles sucreries , que tant de veilles et de peines avaient jusqu'ici conservées ; une fumée noire et épaisse couvrit bientôt la ville , et instruisit ses habitans des nouvelles pertes qu'ils venaient d'éprouver.

On doit sentir la presque impossibilité d'éviter l'incendie dans un pays où une étincelle suffit pour embrâser une pièce de cannes , dont les flammes se communiquent d'elles-mêmes , et réduisent ainsi en cendres la propriété la plus étendue. Quelque nombreux que soient les nègres , ils ne font jamais face à un corps de troupes ; ils cherchent , par des apparitions multipliées sur différens points , à diviser les forces qui leur sont opposées , les attaquent ensuite en détail , et profitent sur-tout de l'avantage de leur nombre pour garnir d'embuscades toutes les routes et chemins , par lesquels leur connaissance sur la localité leur fait justement présumer qu'elles doivent passer : par-tout où ils se transportent , la torche accompagne leurs pas ; si un prisonnier tombe entre leurs mains , il périt au milieu des tor-

tures ; si vivement poursuivis dans les plaines, ils croient sentir leur infériorité , des montagnes peu éloignées leur offrent un sûr abri : voilà encore une fois, la guerre de l'Amérique , voilà les hommes que nous y devons réduire.

Quelques lettres de France , parlant de guerre avec l'Angleterre , avaient d'abord répandu dans notre esprit des inquiétudes plus allarmantes encore qu'aucune de celles que pouvait nous faire éprouver l'état affreux de la colonie ; mais nos craintes à cet égard s'étaient totalement dissipées , et par les nouvelles que nous eûmes ensuite de la Jamaïque, et par celles que nous apportaient plusieurs, bâtimens marchands, sortis nouvellement de nos ports. Leur arrivée était un point de tranquillité bien plus grand pour nous, que tout ce que les capitaines de ces bâtimens eussent voulu dire pour nous persuader ; car, il ne paraissait pas présumable qu'avec la certitude des dangers auxquels la guerre les eût exposés, et les pertes énormes qui en devenaient pour eux la suite , ils eussent osé hasarder un tel voyage, si la situation politique de la France avec l'Angleterre eût pu

leur donner quelques allarmes. Cependant nous eûmes la douleur de voir sur ce point nos espérances aussi cruellement trompées, que dans dans toutes les occasions où nous les avions crues justement fondées. La frégate *l'Infatigable* arriva de Brest au Port-au-Prince en 31 jours, avec les ordres les plus pressans pour que le général en chef eût à transporter sur-le-champ son quartier-général au Cap : nous ne nous méprîmes pas sur le motif d'une aussi prompte détermination, et vîmes avec la plus grande clarté tous nos maux à leur comble, et la colonie perdue. Que l'on se figure la position de tant de malheureux que la-famine allait bientôt désoler, obligés de se défendre contre des ennemis féroces, que ces nouvelles ne manqueraient pas d'enhardir, et ne pouvant tenter de s'évader qu'aux risques de tomber, ou au pouvoir des anglais, ou en celui de ces mêmes hommes, dont les barges pouvant affronter les mers sans crainte, ne tarderaient pas de s'y multiplier; ajoutez à ces réflexions cruelles et pénibles, celle de n'attendre aucun terme à tant de maux, de les voir sans remèdes, et de considérer, aux dé-

pens de sa fortune ou de ses moyens quelconques, le salut de son existence, comme le seul bien qu'il fût permis d'espérer. Les nègres qui n'ignoraient rien de ce qui se passait parmi nous, allumèrent bientôt des feux sur les crêtes de toutes les montagnes : c'était la manière dont ils exprimaient leur joie dans les occasions où ils avaient à se féliciter de quelques succès.

Le départ du général *Rochambeau* pour le Cap, jeta l'effroi et la consternation dans le Port-au-Prince; un grand nombre de familles, alarmées des dangers auxquels elles croyaient rester exposées, suivirent le quartier-général : l'empressement qu'elles témoignèrent à quitter cette ville, fut une nouvelle cause de peine et d'inquiétude pour ceux qu'y retenaient leur état, ou la situation de leurs affaires. On s'embrassait comme si l'on se séparait pour toujours, et ceux qui s'éloignaient, emportaient avec eux les regrets les plus vifs de ne pouvoir être suivis d'un grand nombre d'amis, dont ils regardaient les maux à venir comme prompts et inévitables; ce qui ajoutait encore au chagrin de ceux



qui ne pouvaient fuir, était le départ, non-seulement des bâtimens de l'état, mais même d'une grande partie de ceux du commerce qui se rendirent également au Cap, soit que, mis en requisition, ils ne se soumissent qu'à des ordres supérieurs, soit que cet acte de leur part fût volontaire.

La guerre n'était encore qu'une présomption, mais nous avions des conséquences si affligeantes à tirer sur l'éloignement subit du général en chef, pour aller se fixer dans la seule ville de la colonie où se tint d'habitude le gouvernement dans un cas pareil, que nous n'osions mêler à nos peines la plus légère espérance.

Le général *Rochambeau* arriva au Cap dans les premiers jours de messidor : le 15 du même mois, une croisière anglaise, forte de quatre vaisseaux et plusieurs frégates, se présenta devant la ville; il s'en établit également une, mais beaucoup moins forte, devant le Port-au-Prince et les Cayes.

Nous regardâmes dès ce moment la guerre comme certaine, quoiqu'aucunes nouvelles



officielles ne nous en fussent parvenues, et que les Anglais, tout en faisant différentes prises sur nos côtes, prétendissent qu'ils ne faisaient qu'exécuter les ordres de leur cour, sans que les deux nations en fussent encore venues en Europe à une rupture ouverte.

Toutes communications entre les différentes parties de la colonie se trouvèrent bientôt interrompues; le service fut sans activité, et les départemens de l'ouest et du sud abandonnés à leur affreuse situation, sans que les demandes des différens chefs d'administration pussent parvenir au général *Rochambeau*, qui, dans ce cas, n'eût pas même eu la facilité de leur faire passer des secours.

Le général *Sarrazin* avait reçu ordre de quitter le sud, pour venir prendre le commandement du Port-au-Prince, et le général *Frescinet* était parti de cette ville pour Jérémie: l'un et l'autre étaient arrivés à leur destination.

Les nouvelles de guerre parvenues à la

Nouvelle-Angleterre y avaient ralenti les expéditions pour Saint-Domingue, et les dangers que présentaient 60 lieues de côtes infestées de barges et embarcations de nègres, pour se rendre de la pointe de l'île au Port-au-Prince, contribuaient plus encore à éloigner les bâtimens américains de cette ville, que du Cap, où ils étaient sans craintes sur ce point. Quand les insurgés pouvaient s'emparer d'un de ces bâtimens, ils n'y tuaient personne, se contentaient d'embarquer dans un canot le capitaine et l'équipage, les laissaient en pleine mer, et conduisaient ensuite leur prise dans le port le plus voisin.

Le général *Sarrazin*, s'apercevant qu'il ne restait que quelques barils de farine dans les magasins de l'état au Port-au-Prince, et sentant l'embarras où il allait se trouver pour nourrir ses troupes, engagea le commerce à s'assembler à l'effet de pourvoir, s'il était possible, à ce manque de provisions; il en reçut l'assurance qu'aucun magasin marchand ne contenait des farines. Il ordonna alors des visites domiciliaires dans toute la ville, par suite desquelles il se procura cent

vingt barils , dont il s'empara , et qui se trouvaient répartis entre un grand nombre de particuliers , qui les conservaient pour eux et leur famille , comme une ressource contre la famine. On fut bientôt réduit dans cette ville à manger des animaux de toute espèce ; nombre de malheureux que l'on pourrait citer , y expirèrent de besoin.

Nous conservions encore dans la plaine , comme je l'ai dit précédemment , le bourg de la Croix - des - Bouquets , occupé par 700 hommes , tant de troupes de ligne que d'habitans : les sucreries avoisinant ce bourg fournirent pendant un temps quelque soulagement au Port-au-Prince , dans les cannes à sucre et les patates que l'on s'y procurait , et que l'on conduisait ensuite dans cette ville par convoi.

Saint-Marc , commandé par le général *Denain* , et peuplé aux trois quarts et demi en hommes de couleur , était renommé dans la colonie comme le lieu où la guerre se faisait avec le plus d'acharnement contre les révoltés ; un grand nombre de chefs mulâtres

y témoignèrent pour nos intérêts un zèle et un dévouement bien dignes de nos égards , et je pourrais dire de notre reconnaissance : aussi quand quelqu'un des leurs tombait au pouvoir de nos ennemis , leurs têtes étaient-elles portées en triomphe avec plus d'enthousiasme que n'eussent été les nôtres.

Cette ville eût bien plus souffert encore que le Port-au-Prince , si ces hommes n'eussent trouvé le moyen, par leur courage et leur intrépidité , de procurer quelques ressources aux habitans ; aidés de nos troupes , ils partaient en maraude à une assez grande distance , et faisaient généralement fuir les brigands à leur approche ; leurs femmes les suivaient dans ces sortes d'expéditions : c'étaient elles qui , sous la protection de leurs armes , récoltaient les vivres et fouillaient la terre ; cette caravane , car c'en était réellement une , rentrait ensuite à Saint-Marc chargée de butin qui se distribuait dans toutes les familles pauvres , et s'achetait par les personnes aisées à de très-hauts prix.

Je viens de dire deux mots sur les deux

villes que nous conservions dans l'ouest : je n'ai que des rapports aussi tristes à faire sur le sud, où les besoins de toute nature se faisaient également sentir, et dans lequel nous avions fait toutes les pertes qu'il était possible que nous éprouvassions ; il nous restait seulement quelques postes aux environs de Jérémie.

Nous ne recevions dans le nord aucunes nouvelles de France, par les difficultés qui existaient pour qu'elles pussent nous parvenir ; les anglais ne quittaient leur station devant le Cap que lorsque le mauvais temps les forçait de s'éloigner, et c'est alors que nous avions la chance de voir entrer heureusement dans ce port quelques bâtimens américains, qui s'étaient trouvés ainsi à l'abri de leurs poursuites et de leur surveillance ; lorsque ramenés par le beau temps ils reparaissaient à nos yeux ; nous pouvions, des montagnes qui bordent la mer, appercevoir leur communication avec les barges ennemies ; les nègres leur apportaient en oranges, ananas, et fruits du pays, ce qui pouvait leur être le plus agréable, et cette nation si fière

s'abaissait à traiter d'échange avec ces esclaves révoltés. N'est-ce pas là le cas de dire que la haine et la politique savent aisément rapprocher les distances ?

J'ai dit plus haut que le général *Clausel* avait trouvé le moyen de s'allier une bande considérable de nègres Congos armés de ce département, qui par motif d'intérêt dans l'établissement d'un marché, où ils nous vendaient des vivres et denrées du pays, pour diverses marchandises, s'étaient engagés à établir différens postes qui pussent protéger leur alliance et nous défendre des attaques de *Dessalines*. Le général *Rochambeau*, instruit que ces nègres avaient besoin de secours, plusieurs positions avantageuses étant prises et occupées dans la plaine par nos ennemis, ordonna, sous le commandement des généraux *Clausel* et *Noailles*, une sortie qui eut tout le succès que l'on pouvait en attendre ; les insurgés furent chassés de tous leurs postes et obligés de fuir avec une perte considérable. Cette mesure rétablit nos opérations commerciales avec les nègres Congos, et le marché reprit son activité.

Nous étions alors dans les premiers jours de thermidor : le général *Rochambeau* avait appris par une goëlette , miraculeusement arrivée du Port-au-Prince , la situation affreuse dans laquelle se trouvaient les troupes et les habitans de cette ville ; sentant la presque impossibilité d'y remédier , il hasarda le seul moyen qui pût offrir quelque espérance , en traitant de toute la cargaison d'un navire américain chargé de farine , et faisant donner des instructions au capitaine pour qu'il pût , avec moins de danger possible , chercher à gagner ce port. Cette expédition réussit ; le navire américain arriva au Port-au-Prince , et les habitans de cette ville éprouvèrent quelque soulagement.

Nous eûmes au Cap , à cette époque , un instant de bonheur que je ne puis décrire sans émotion. Les anglais , comme je l'ai déjà dit , assuraient toujours que la guerre entre leur nation et la nôtre n'était pas encore déclarée , malgré les hostilités qu'ils commettaient ; nos maux étaient à un tel point , et notre perte si certaine en cas contraire , que nous chérissions cette espérance ,

quoique bien légère et combattue par des craintes si fondées. Un jour, dans une de ces belles soirées, si fréquentes en Amérique, nous promenant, en grand nombre, sur la jettée qui borde la mer, nous vîmes une des frégates ennemies rallier au vaisseau amiral un joli brick, qui nous parut d'une coupe légère et faite pour la marche: ce bâtiment, ayant été relâché après une heure et demie au moins de détention, se présenta devant notre port et tira un coup de canon pour demander un pilote; cette manœuvre nous surprit, et nous sûmes d'autant moins qu'en conjecturer, que par la construction de ce navire nous ne pouvions le prendre pour un américain. Mais quelle fut notre joie et notre étonnement, lorsqu'entrant à toute voile dans la passe, il salua les forts et arbora pavillon français! Il faudrait avoir été dans notre position pour bien juger de l'effet qu'une telle surprise nous causa; quoique retenus par la crainte de nous livrer trop promptement à des espérances qui eussent redoublé nos peines en les voyant déçues, nous ne pouvions néanmoins nous empêcher de croire que cette corvette ne vint de France, et ne fut chargée

d'une mission d'une nature à être respectée par les anglais , puisqu'après être tombée en leur pouvoir, elle avait été mise en liberté ; la première idée qui se présentait à notre esprit, était l'applanissement de toutes difficultés entre notre gouvernement et celui d'Angleterre, et l'accord rétabli entr'eux ; nos inquiétudes sur la nécessité de fuir la colonie cessaient dès-lors, la France venait à notre secours, nous conservions nos foyers, tous nos efforts allaient tendre à la réduction de nos ennemis, et le bonheur pouvait encore habiter dans nos cœurs ; mais nous n'avons jamais eu que des espérances trompées et détruites durant notre séjour en ce malheureux pays. Au lieu d'un envoyé de paix, que mille bénédictions eussent accueilli sur le rivage, c'était le préfet de Tabago qui, par capitulation avec les anglais, à qui il avait rendu cette île, transportait son domicile sur nos terres et venait prendre la préfecture de Saint-Domingue. Tout son génie en administration ne pouvait rien changer à nos maux, et son arrivée nous causa d'autant moins d'impression, que nous nous attendions à une

jouissance bien différente de celle qu'il pouvait nous faire éprouver.

Il se rendit cependant utile au bien momentané de cette colonie expirante , en travaillant assiduellement avec le général en chef , à l'émission de nouvelles lettres-de-change sur France , dont les formes , prescrites par le gouvernement , devaient obvier au manque de numéraire et faciliter les besoins de l'armée. Chacun trouva ses intérêts dans cette création , et le commerce de France principalement , puisqu'une quantité considérable de denrées coloniales , qui se trouvaient depuis long-temps chargées dans les bâtimens de commerce , et qui seraient devenues la proie des anglais , furent remises entre les mains du gouvernement , qui les paya en ces mêmes lettres-de-change , et les vendit ou les donna ensuite en paiement aux capitaines des navires américains qui étaient en rade. Différens particuliers eurent assez de confiance en ces papiers , pour donner contre eux , en échange , de très-fortes sommes , qu'ils déposèrent à la caisse générale de la colonie.

Nous approchions néanmoins, chaque jour, du terme où le comble de nos maux et l'impossibilité d'y remédier devait nous faire une loi impérieuse du seul parti qu'il nous restait à prendre ; l'ouest et le sud étaient réduits à un état de désolation que je ne puis décrire ; le général *Sarrazin* avait quitté le Port-au-Prince sur un petit bâtiment armé, le seul qui restât dans la rade de cette ville ; et s'était réfugié à Cuba , après avoir résigné son commandement au général *Lavalette* ; une partie des forces que nous avions à la Croix-des-Bouquets, avait été détruite à la suite d'une affaire contre les insurgés, dans une de ces expéditions où nous escortions en ville quelques vivres de la plaine ; celles qui, dans leur défaite, ne purent regagner le Port-au-Prince , retournèrent à la Croix-des-Bouquets, évacuèrent en corps ce bourg, et se retirèrent dans la partie espagnole où elles arrivèrent.

Dans le sud, le général *Brunet*, qui avait tenté de prendre position dans la plaine des Cayes, dans l'espérance de s'y procurer quelques secours, avait été obligé de faire rentrer

ses troupes en ville ; il avait aussi fait les plus grands efforts pour négocier avec les mulâtres, mais confondus alors avec les insurgés du nord et de l'ouest répandus dans la totalité de ce département, il était trop tard pour qu'ils pussent traiter séparément de leur cause, et tourner de nouveau leurs armes contre des hommes, dans les bras desquels ils venaient de se jeter, et qu'ils avaient si utilement employés pour servir leur vengeance. Il fut néanmoins convenu d'une trêve de quinze jours, pendant laquelle le général *Brunet* eut soin de faire échanger, avec les insurgés, une grande partie des marchandises sèches dont les magasins abondaient, contre des viandes et vivres frais, si nécessaires à ses troupes et aux habitans.

Les droits de douane, d'importation et d'exportation devenant tout-à-fait nuls par le fait de la guerre, et les ressources que le général en chef avait créées dans le nord, ne profitant point aux autres parties de la colonie, la caisse du département du Sud était totalement épuisée, et toutes les branches de service en souffrance ; le soldat qui, dans ses

fatigues et ses privations ne recevait aucune paie , éprouvait un mécontentement qu'il était difficile de désapprouver.

Dans cet état de choses , le général *Brunet* fut obligé de prendre des mesures dont l'exécution coûtait vivement à son cœur , mais que l'urgence rendait nécessaires : il ordonna en conséquence un emprunt de 200 mille francs sur le commerce , rempli par vingt-quatre des négocians les plus en état de fournir leur contribution ; à ce premier impôt en succéda ensuite un autre de 25 mille piastres , ou 131,250 francs , répartis proportionnellement entre tous les marchands et propriétaires de la ville.

Les nouveaux arrivans ne furent pas atteints , cette seconde année , de cette même peste dont ils avaient été si récemment les victimes. Un grand nombre de jeunes gens n'éprouvèrent , à ma connaissance , que la maladie ordinaire de tous les temps , communément appelée maladie du pays , qui est bien loin de s'annoncer avec aucun de ces simptômes effrayans de mort et de des-

truction qui caractérisent la maladie épidémique ; trois de mes commis débarqués à ces époques, en furent promptement atteints et n'y succombèrent point. Je crois donc pouvoir conclure avec justice et vérité , que les ravages épouvantables qui avaient commencé quelques mois après notre arrivée, tenaient à un de ces événemens malheureux qui rendent, dans un temps, un pays victime de désastres , qu'il n'éprouverait point dans d'autres, et j'en donne pour exemple ce qui se passe à la Nouvelle - Angleterre, où cette même fièvre jaune cause tant de désolation, par les pertes énormes qu'elle occasionne dans les familles , et ne se fait pas ressentir toutes les années.

Plus notre résidence se prolongeait dans cette malheureuse colonie, plus nos peines et nos misères augmentaient, sans que de nos efforts et de notre constance dût résulter aucun bien qui pût changer notre situation, et nous faire éviter le sort auquel nous paraissions, par nécessité, bien évidemment condamnés. La durée des maux que nous avons éprouvés, avait préparé les es-

prits à la résignation ; le salut personnel l'emportait sur l'intérêt ; nombre d'habitans , accoutumés à souffrir depuis de si longues années , voyaient d'un œil morne , mais tranquille , cette nouvelle cause d'affliction pour eux , et n'aspiraient qu'au moment où une nouvelle terre leur offrirait un asile qui soulageât leur cœur du spectacle déchirant qu'ils avaient sans cesse devant les yeux ; mais comme quelle que soit la situation d'un pays , il y a toujours deux classes dans ceux qui l'habitent , les uns qui , au milieu de très-grandes pertes , ont cependant , ou par leur prévoyance , ou par une suite naturelle de l'état de leurs affaires , une petite réserve dans laquelle ils mettent leur espérance , d'autres , au contraire , qui n'existent que de leur industrie , ou ne possèdent que des propriétés insuffisantes pour se procurer d'elles des moyens disponibles , il s'en suivit que beaucoup de personnes se trouvaient plus à plaindre que d'autres , et n'avaient que la perspective affligeante d'être en proie à la plus affreuse misère , sur un sol étranger qui ne leur offrirait pas même la ressource des

travaux les plus grossiers , pour suffire à leurs premiers besoins.

Je vais entrer dans quelques détails sur la manière dont nous fûmes enfin contraints d'évacuer tous les ports en notre possession , et de fuir encore une fois cette île infortunée , où tant d'euro péens avaient été victimes de la guerre , de l'épidémie et des ravages de toutes les natures.

Les deux départemens de l'Ouest et du Sud , furent les premiers que nous abandonnâmes à nos ennemis.

Dans l'ouest , le général *Lavalette* envoya , le 12 vendemiaire , un de ses aides-de-camp escorté de deux dragons et un trompette , pour proposer à *Dessalines* l'évacuation du Port-au-Prince ; ce chef-nègre y consentit , et donna cinq jours pour qu'elle eût lieu ; des ôtages furent envoyés de part et d'autre pour la garantie du traité. Il n'y avait que très-peu de bâtimens dans la rade de ce port , et le départ de tous les habitans blancs eût pu

devenir difficile à effectuer ; cette remarque n'échappa pas à *Dessalines*, qui la considéra comme bien avantageuse au projet qu'il avait d'en retenir une partie , afin d'exercer bientôt sur eux ses cruautés accoutumées , après les avoir dépouillés de ce qu'ils eussent , par leur fuite , soustrait à sa rapacité.

Pour mieux couvrir la noirceur de ses intentions , il s'empessa d'écrire au général *Lavalette* qu'il le priait d'être son interprète auprès des habitans de la ville , et de les assurer que toute protection serait accordée à ceux qui ne quitteraient pas la colonie. Cette malheureuse lettre , lue en assemblée de paroisse , eut en partie l'effet qu'il désirait. Plusieurs familles qui se trouvaient obligées de tout sacrifier au salut de leur existence , malheureusement trop disposées à la confiance par leur affreuse situation , n'hésitèrent pas à s'abandonner aveuglément aux monstres qui allaient les dominer ; il y eut aussi beaucoup de femmes qui s'embarquèrent seules avec leurs enfans , et dont les maris restèrent.

Les troupes étaient toutes à bord à l'ex-

piration des cinq jours , et les habitans décidés à partir , s'étaient encombrés dans le peu de bâtimens qu'il y avait en rade ; beaucoup n'avaient trouvé place que dans des goëlettes et embarcations légères ; on en vit même d'assez bien inspirés , pour affronter les dangers de la mer dans de simples canots et pirogues de pêcheurs , plutôt que de se donner leurs esclaves pour maîtres , et de rester exposés à leur cruauté.

Pourrais-je jamais faire le tableau fidèle d'une ville livrée à cet état de désolation ? Pourrais-je rendre le spectacle déchirant de ménages étroitement unis , et que le véritable amour séparait les uns des autres ; d'enfans recevant les embrassemens de leur généreux père , d'amis se serrant entre les bras ? Que de larmes furent échangées sur ce malheureux rivage , et comme les cœurs semblaient pressentir , par leur douloureuse sensibilité , que ces tendres adieux étaient pour l'éternité !

Les anglais , instruits de cet événement par leur intelligence avec les nègres , s'étaient

éloignés dans la nuit du jour de l'évacuation, afin de nous inspirer plus de confiance dans notre départ ; mais une fois nos bâtimens à la voile, ils ne tardèrent pas à paraître. Le convoi avait en tête le navire l'*Aimable*, de Bordeaux, portant le général *Lavalette* et l'état-major de l'armée, avec un grand nombre de troupes ; d'autres bâtimens de commerce, également chargés de troupes et d'habitans, se joignaient ensuite à quantité de goëlettes, bateaux et canots, tous remplis de malheureux, fuyant la mort pour aller chercher la misère.

Ce tableau, digne de la plus tendre pitié, n'inspira cependant aux anglais d'autres sentimens que ceux de la barbarie et de la cupidité ; ils tombèrent comme des vautours au milieu de ces malheureuses victimes, qu'ils dépouillèrent et du peu d'argent qu'elles emportaient, et de leur linge et vêtemens ; ils furent néanmoins empêchés d'étendre leurs cruautés aussi loin qu'ils l'eussent désiré, le ciel ayant permis qu'un nuage épais obscurcît l'horison, et se fondit en une pluie abondante, qui donna à plusieurs bâtimens la

facilité d'échapper à leur vue, et de se dérober à leur poursuite ; l'*Aimable*, de Bordeaux, et plusieurs goëlettes et bateaux furent de ce nombre. Parmi ceux tombés en leur pouvoir, ils ne conservèrent que les plus richement chargés, pillèrent les passagers dans les autres, désarmèrent le militaire, et ne s'opposèrent pas ensuite à ce qu'ils suivissent leur destination pour les îles espagnoles de Cuba et de la Havanne. Nous avons su depuis que le général *Lavalette*, ayant fait voile de ce dernier port pour se rendre à Santo-Domingo avec des troupes sous son commandement, avait naufragé et péri dans ce voyage, de même que le plus grand nombre des hommes qui étaient avec lui. Les autres navires faisant partie de la même expédition, ont relâché à la Nouvelle-Angleterre.

Saint-Marc avait été évacué quelques jours avant le Port-au-Prince, par capitulation avec le commandant d'une frégate anglaise qui croisait devant le port, et qui prit à son bord le petit nombre de militaires qui s'y trouvaient, les blancs de la ville et les

chefs les plus marquans d'entre les hommes de couleur ; le reste de ces derniers, se voyant sans aucune ressource quelconque pour eux et leur famille, dans les îles où ils eussent pu se réfugier, préférèrent la mort à une perspective aussi effrayante, et consentirent à se livrer aux coups meurtriers des hommes qu'ils avaient combattus jusqu'au dernier moment.

Dans le sud, le général *Brunet* évacua les Cayes le 19 du même mois, par capitulation avec le commodore *Cumberland*, commandant la croisière anglaise devant ce port ; tout ce qui était militaire ou employé d'administration partit pour la Jamaïque, et s'embarqua sur quatre bâtimens marchands qui étaient en rade, et qui furent livrés aux anglais : les habitans eurent la liberté de se rendre à Cuba ; la confiance et le malheur en retinrent un aussi grand nombre qu'au Port-au-Prince, qui cédèrent, à cet effet, aux mêmes moyens pratiqués pour les engager à ne pas s'éloigner.

Les malades des Cayes furent envoyés au

Môle, port qui était toujours en notre pouvoir, et sous le commandement du général *Noailles*.

Les anglais, après avoir promis par cette même capitulation, de respecter les propriétés de toutes les personnes attachées à l'armée, n'en ont pas moins ordonné, à la Jamaïque, la visite de toutes les malles embarquées, et pris en argent, argenterie, linge et bijoux, tout ce qui s'est trouvé leur convenir.

Le général *Frescinet* évacua également Jérémie, mais par capitulation avec les mulâtres; il fut ensuite pris par les anglais et conduit à la Jamaïque.

Il ne restait donc plus que le Cap, la capitale du nord, et le Môle, dont je viens de parler; qui, dans toute la colonie, ne fussent pas au pouvoir des ennemis: *Dessalines* réunit alors toutes ses forces pour aller faire le siège de cette première ville. Le général *Rochambeau* s'y était maintenu, quoique sa troupe et les malheureux habitans y res-

sentissent depuis long-temps les effets de la famine et de la disette de toute espèce. A tant de peines se joignait encore, pour beaucoup de ces derniers, celle de s'être vus contraints d'obéir à des ordres supérieurs, en se dépouillant des misérables restes de leur fortune, et faisant sur ce point un sacrifice que les circonstances devaient leur rendre bien sensible.

Les évacuations de l'ouest et du sud avaient eu lieu en vendémiaire, aux époques que je viens de mentionner : ce ne fut que le 26 brumaire que *Dessalines* se présenta devant le Cap avec plus de 15,000 hommes ; durant cet intervalle il avait eu la politique d'ordonner dans les deux autres départemens les meilleurs traitemens pour les blancs, et d'affecter même que, sur la moindre plainte, la plus stricte justice leur fût rendue. Cette conduite artificieuse lui réussit au point que des lettres du sud et de l'ouest avaient déjà rappelé des amis du continent, et qu'aux Cayes et à Jérémie, nombre d'habitans se croyaient en sûreté sur leurs habitations ; plusieurs maisons de commerce du Port-au-Prince écri-

virent également en France, dans les vues d'y obtenir une continuation d'affaires et de confiance.

L'attaque du Cap par *Dessalines* fut très-chaude : nos troupes et les habitans y firent des prodiges de valeur, et plus de 1500 de nos ennemis restèrent sur le champ de bataille ; mais les deux armées pouvaient se comparer d'une manière bien différente : l'une ne pâtissait sur aucun des besoins de la vie et pouvait se recruter à volonté, quand l'autre, déjà bien faible et n'ayant aucune de ces ressources, eût fini par se miner en peu de temps et succomber, malgré les plus courageux efforts.

Le 27 du même mois, le général en chef, sollicité et par le conseil des notables et par toute la garnison (représentée par le général *Lapoipe*, commandant la division du Nord depuis le départ du général *Clausel*), d'entrer en pour-parler avec les anglais, envoya son chef d'état-major, le général *Boyer*, auprès du commodore de l'escadre ; mais cet officier ennemi porta ses demandes et ses

prétentions à un tel degré d'exagération, que le général *Rochambeau* fut contraint de traiter avec *Dessalines*, et lui fit proposer l'évacuation de la ville et des forts, dans le délai de dix jours, ce qu'il accepta.

Nous ne pouvions guères courir de chances plus désavantageuses que les conditions auxquelles les anglais voulaient nous soumettre, lorsque nous avions celle de profiter d'un coup de vent propice, qui nous eût mis hors du port dans un moment où il ne devenait pas impossible d'échapper, sinon en totalité, au moins en partie, à toute leur surveillance.

Ce délai fut employé aux préparatifs nécessaires pour l'exécution du traité; toutes les troupes furent embarquées, et nombre d'habitans qui, malgré l'espèce d'indulgence exercée envers nous dans l'ouest et le sud, ne se seraient pas moins décidés à partir, furent malheureusement retenus par la confiance que leur inspira la proclamation de *Dessalines*, publiée et affichée dans toute la ville.

Nous avons reçu, dans la dernière attaque contre le Cap, de nouvelles preuves de zèle et de fidélité de la part des hommes de couleur, quoiqu'ils n'aperçussent que trop évidemment le sort de notre malheureuse colonie et celui qui leur était destiné, puisque, par cause de pauvreté, ils étaient résolus de ne pas abandonner leur sol, dussent-ils payer bien chèrement les services qu'ils nous avaient rendus. Le général en chef crut de son devoir et de sa justice de leur donner un témoignage de sa reconnaissance et de sa satisfaction, en leur faisant offrir de suivre une armée auprès de laquelle ils avaient si valeureusement combattu, et dont ils avaient partagé, dans toutes les occasions, et les périls et la gloire : ils refusèrent ces offres par les motifs que je viens de faire connaître, et s'abandonnèrent à leur destinée.

J'ai dit que *Dessalines* avait donné dix jours pour l'évacuation de la ville et des forts : dès le cinquième, tout était prêt pour mettre à la voile, avec le premier temps qui eût pu nous permettre de tromper la vigilance de nos ennemis, mais le ciel se refusa à nos

desirs, et le dernier jour expirait que nous étions encore dans le port. Le général en chef fut alors obligé de se mettre à la discrétion du commodore anglais, qui promit que les officiers ne seraient pas désarmés et que leurs propriétés seraient respectées : cette condition est la première qui ait été violée.

Le 9 frimaire 1804, tous les bâtimens, tant de guerre que de commerce, firent voile du port pour se mettre au pouvoir de la flotte anglaise, qui attendait leur sortie. L'armée nègre entra dans la ville comme nous appareillions : on les vit de nos vaisseaux se précipiter des montagnes et y accourir en foule; tous les cœurs furent déchirés à cet aspect; des idées de carnage et de mort étaient les seules qui se présentassent à notre esprit; nous jetions des regards d'attendrissement et de pitié sur les malheureuses victimes que le rivage continuait d'offrir à nos yeux, et qui s'étaient toutes rassemblées pour nous voir partir; c'est ainsi qu'entraînés par le vent dont nos voiles étaient déjà remplies, nous nous éloignâmes du port et le perdîmes bientôt de vue.

Les anglais avaient envoyé des officiers à bord de chacun de nos bâtimens , et escortaient ainsi le convoi faisant route pour la Jamaïque.

Le général *Noailles* était toujours au Môle : ce brave officier décida en un instant l'évacuation de cette ville.

Le convoi parti du Cap, auquel s'étaient joints les vaisseaux de guerre anglais qui bloquaient le Môle, était à sa vue ; il résolut dans la nuit de profiter de l'obscurité, pour sortir avec sept bâtimens chargés de sa troupe et des habitans de sa ville ; son plan était de se mêler, sans être reconnu, au grand nombre des autres, et de s'évader ensuite avec son escorte ; ce qui était d'autant mieux combiné, que les bâtimens qu'il avait avec lui pouvaient être facilement pris pour une partie du grand convoi, et qu'alors sa manœuvre ne pouvait être suspectée par les anglais, tous les bâtimens sortis du Cap ayant, comme je l'ai dit, des officiers de cette nation à leurs bords. De si louables efforts furent couronnés du plus brillant succès ; il parvint

à échapper à nos ennemis , et fit voile pour l'île de Cuba , où il arriva avec ces sept bâtimens.

Ce général, quittant ensuite cette même île sur un bâtiment armé et chargé de troupes pour se rendre à la Havanne, où il comptait se joindre au général *Lavalette*, rencontra près de ce dernier port une corvette anglaise : il fit hisser le pavillon de cette nation, cacha ses hommes, et n'eut pas l'air de fuir ; le capitaine de la corvette le haila pour savoir d'où il sortait ; il répondit dans cette langue, qu'il connaissait parfaitement : *de la Jamaïque*. Le capitaine lui dit qu'il en venait également, et qu'il avait ordre d'établir sa croisière dans ces parages, pour s'emparer d'un bâtiment à bord duquel se trouvait le général *Noailles* ; ce dernier lui dit qu'il avait même mission et qu'ils ne se perdraient pas de vue. †

Méditant alors dans la nuit d'attaquer cette corvette, à laquelle il n'était pas suspect, et de s'en emparer à l'abordage, il exécuta cette audacieuse entreprise, et monta le premier à

bord à la tête de ses grenadiers. Un combat terrible s'en suivit : chaque homme se battit corps à corps avec son ennemi , et ce brave militaire , tout couvert de blessures , eut la gloire de faire arborer pavillon français à bord de la corvette dont il s'empara , et de la conduire à la Havanne ; mais blessé à mort , il ne vécut que peu de jours dans ce port , et mourut avec les regrets de l'armée....

Telle a été la fin de la malheureuse expédition de Saint-Domingue.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

# MOYENS

DE RÉTABLISSEMENT

DE LA COLONIE.

---

QUOIQUE je dusse regarder ma tâche comme finie, après avoir fait connaître les vraies causes de tous les maux qui ont produit en dernier lieu la perte de Saint-Domingue, je me permettrai néanmoins quelques réflexions sur les chances qui doivent encore exister en notre faveur, et sur la conduite qu'il nous conviendra de tenir, lorsqu'abordant de nouveau cette île malheureuse, nous irons en arracher la possession à un tigre féroce, dont les crimes nous ont assez convaincu qu'il chercherait à la défendre par tous les moyens en son pouvoir.

Je ne parlerai pas d'un plan d'attaque militaire, cette entreprise serait d'abord au-dessus de mes forces, et s'il arrivait ensuite que quelques-unes de mes idées sur ce point se rencontrassent avec celles que le gouver-

ment juge convenable d'adopter , ce serait commettre une grande faute d'éveiller l'attention de nos ennemis sur des faits que le plus profond secret ne peut assez cacher : je me bornerai donc à de simples observations qui doivent avoir pour utilité de fixer les esprits sur la possibilité de posséder encore une colonie si importante à la France, et dont la réduction semble présenter aux yeux de tant de personnes des difficultés bien au-dessus de nos efforts.

Le gouvernement est, je pense, suffisamment éclairé sur le nombre de troupes à employer dans la première expédition, pour ne faire aucune faute à cet égard ; j'insisterai seulement, comme la chose la plus importante, et sans laquelle toute autre précaution serait nulle, de les faire arriver à Saint-Domingue à la fin d'octobre, ou dans les premiers jours de brumaire, époque à laquelle nos soldats auront cinq mois pour s'acclimater, et faire la guerre, avant l'arrivée des chaleurs et la crainte d'aucune maladie.

En nous arrêtant à ce que tant de per-

sonnes disent inconsidérément, il faudrait tout détruire en ce malheureux pays, si nous n'avions d'autres moyens de le recouvrer ; la conquête en serait difficile, et la France pourrait se préparer d'avance à de bien grands sacrifices, mais je suis certain qu'il ne peut jamais entrer dans les vues sages et réfléchies du gouvernement, de se créer volontairement des obstacles presque insurmontables dans une entreprise dont les résultats avantageux peuvent aisément s'obtenir ; de commettre à de longues années ce qu'il est en son pouvoir d'effectuer promptement ; de rendre nos soldats, non les vainqueurs, mais les bourreaux d'une population de 300,000 individus, et de commencer enfin par détruire les principales ressources d'une colonie, pour chercher à la rétablir. En m'exprimant ainsi, je réponds non pas à une, à cent, mais à un nombre infini de personnes qui ne se sont pas cachées de leur opinion à cet égard ; je ne dis pas que, s'il était possible de faire disparaître la population entière de Saint-Domingue, pour en transporter sur-le-champ une nouvelle, dussent tous les propriétaires supporter les dettes énormes dont

leurs biens se trouveraient par-là grevés, il n'en résultât avec le temps, un avantage pour eux et pour la France, la tranquillité de cette île s'en trouvant plus assurée : mais il faut raisonner d'après les possibilités, et ne pas annoncer comme remèdes à des maux, des faits que l'on ne peut exécuter.

Je n'établirai donc aucun moyen en notre faveur, qu'avec la preuve et de l'utilité dont ils peuvent être, et des facilités que nous devons avoir pour nous les procurer.

Nos forces, à notre arrivée dans la colonie, seront opposées à trois classes d'hommes : les mulâtres et nègres anciens libres, les nègres enrégimentés, autrefois esclaves, et ceux d'entre les cultivateurs, également esclaves, qui n'auraient été armés qu'au besoin.

Quant aux femmes, formant au moins la moitié de la population de l'île, la crainte des châtimens les fera bientôt rentrer dans le devoir ; il n'y a guères que celles appelées négresses de grande case, qui, dans les villes

et les plaines , ont presque toutes vécu avec les officiers nègres , ou privilégiés dans cette couleur , qui conservent de la haine et de l'acharnement contre les blancs ; celles tenant à la culture , que le luxe et l'oisiveté n'ont pas gâtées , trouveront toujours plus d'intérêt à nous rester fidèles et à jouir , sous un gouvernement tranquille , des petits produits que dans des momens de loisir leur procurera leur industrie.

Nous pouvons donc nous regarder comme assurés , que la moitié des bras que renferme la colonie , et qui peuvent en fouillant la terre la faire fructifier de nouveau , sont à nous , lorsque nous aurons réduit l'autre ; voyons si nous ne pourrions pas faire entrevoir moins de difficultés pour cette réduction , que l'on ne paraît généralement en craindre.

*Des hommes de couleur et nègres libres.*

Il doit être facile à tout lecteur , d'après le seul contenu de cet ouvrage , de porter lui-même son jugement sur les hommes de couleur et nègres libres de Saint-Domingue.

Je n'entends pas parler de ce qu'ils ont fait il y a douze ans dans des temps de révolution ; j'ai exposé en peu de mots leur conduite passée , je n'ai pas caché leurs crimes ; j'ai fait plus , j'ai avancé que leur intérêt particulier était peut-être le seul motif auquel on dût attribuer la préférence qu'ils avaient donnée à notre parti sur celui de *Toussaint* et de *Dessalines* ; mais je dis et répète , que ces hommes ont , par le fait , et quelle qu'en soit la cause , montré pour la réduction de nos ennemis , un zèle , un courage et un dévouement , dont tous les chefs de notre armée ont été les témoins ; que sur trois départemens , il en est deux où , malgré nos revers , nos malheurs , la guerre enfin qui , venant y mettre le comble , rendait notre évacuation certaine et les livrait à la vengeance des nègres ; ils ont combattu à nos côtés jusqu'aux derniers momens et ne nous ont pas trahis. Dans le seul département du Sud , ils sont devenus nos ennemis , c'est une vérité ; mais la cause en est trop claire , et j'ai senti trop de peine à la faire connaître , pour ne pas me dispenser d'en parler de nouveau.

Je raisonne donc sur l'évidence reconnue, et je dis que d'après ce qui s'est passé, nous aurions bien tort de conclure que nous ne conservons pas encore dans ces mêmes hommes de bien nombreux amis ; mais il faut que la France, par l'organe du chef de notre première expédition, fasse bien connaître ses intentions à leur égard, et celle sur-tout de faire poursuivre avec la plus grande rigueur tout acte illégal et arbitraire, par lequel il serait attenté à leur personne et à leurs propriétés. L'intérêt des hommes de couleur libres est étroitement lié au rétablissement de la colonie ; propriétaires comme nous de nègres et d'habitations, ils doivent, autant que les blancs, mettre tous leurs soins à la faire fructifier ; et n'ayant d'ailleurs d'autre asile et d'autre patrie que cette terre, ils ne peuvent trouver le repos et le bonheur que dans sa parfaite tranquillité. Que l'on considère leur existence actuelle au milieu d'un nombre d'hommes dix fois plus considérable que n'est le leur, dont ils ont déjà éprouvé toute la férocité sous le règne de *Toussaint*, et auxquels ils doivent laisser

la crainte continuelle de les voir tôt ou tard se ranger sous nos drapeaux.

Quel motif pourra donc les empêcher de résister à l'appel qui leur sera fait ? Quel avantage trouveront-ils à continuer de servir un parti rebelle , et à s'attacher obstinément à une cause qui n'est pas la leur , lorsque nous leur offrirons des forces puissantes pour protection , et l'assurance de les faire jouir , dans le repos et la tranquillité , des mêmes fruits auxquels nous aspirons , et qui seront infailliblement le prix de la constance , du courage et des efforts de nos soldats ? Les maux de Saint-Domingue sont nés de la révolution ; le temps a marqué son terme ; tout désordre doit avoir le sien , et le pouvoir de la France saura s'étendre au-delà des mers , comme sur un continent voisin. Que l'on ne considère pas le changement de notre gouvernement comme d'une légère influence sur l'esprit des habitans de cette île : le mulâtre et le nègre libre seront promptement mûs par les sentimens que leur dicteront la raison , l'intérêt et le devoir ;

ils regarderont comme un décret du ciel le rétablissement de la colonie , d'après les seules lois qui doivent la gouverner, et que son régime puisse comporter.

J'ajouterai d'ailleurs, qu'ils se trouveront encore plus naturellement portés à remplir nos desirs par la présence de plusieurs de leurs anciens chefs, retirés aujourd'hui dans les îles voisines , et qui se joindront aisément à nous dès l'instant de notre arrivée.

Je mets donc en fait , d'après cet exposé, que nos colonnes guerrières une fois débarquées en Amérique, recevront pour accroissement cette classe d'hommes, aussi importante par le nombre, que nécessaire pour nous tracer le refuge des insurgés, et nous instruire sur les localités.

On doit bien présumer que je n'entends pas parler de *Clervaut*, *Pétion*, *Caugé*, et tous autres mulâtres qui ont levé les premiers l'étendard de la révolte, en conspirant contre nous.

Je passe à la seconde classe d'hommes , dans laquelle reposent toute la force et les espérances de *Dessalines*.

*Des nègres enrégimentés.*

Je distinguerai , comme je l'ai déjà dit , les nègres armés , tenant à des corps de troupes , enrégimentés et aguerris depuis longues années , d'avec les cultivateurs armés seulement au besoin. Pourquoi les premiers se sont-ils si fidèlement ralliés aux différens chefs qui les commandaient ? C'est qu'ils n'ont pas eu assez de confiance dans les droits que leur promettaient nos proclamations , qui confondaient avec eux la généralité des autres nègres , contre lesquels on les employait pour le rétablissement de l'ordre ; qu'ils n'ignoraient pas que des principes tout-à-fait contraires à ceux que nous annoncions , étaient en activité dans nos îles voisines , et que si , dans les premiers momens de notre arrivée , la politique avait seule dirigé nos déterminations , c'était bien avec l'intention d'en adopter de différentes , lorsque les circonstances le permettraient , intention que

nous eussions déjà remplie , sans le ravage de nos armées , par les effets de l'épidémie. C'est donc un très-grand malheur que ces nègres enrégimentés ne se soient pas crus rassurés sur les craintes que devait leur inspirer l'avenir , et qu'ils aient pensé que le gouvernement leur destinait un jour le même sort qu'il réservait aux cultivateurs.

*Dessalines* leur a dit : vous êtes soldats , mais LIBRES ; et quoique cette liberté dût s'étendre sur la généralité des autres nègres , c'est néanmoins par la force des uns , qu'il savait tenir les autres dans l'oppression , et cette oppression est bien plus cruelle pour le cultivateur , que son ancien esclavage.

Je n'en veux d'autre preuve que ce qui se passe aujourd'hui même à Saint-Domingue , où , d'après la proclamation de *Dessalines* , dont rendent compte les papiers publics , nous voyons que ce chef a été obligé de prendre les mesures les plus sévères pour empêcher que les nègres ne trouvassent le moyen de s'évader de la colonie.

De quelle utilité peuvent jamais être les

nègres enrégimentés pour la culture et la production du sol ? Accoutumés à une vie errante et oisive, leur ferez-vous reprendre la houë, avec ces hommes sur lesquels ils ont conservé, par état, une grande supériorité ? Les soumettez-vous à un joug auquel ils ont été soustraits depuis tant d'années ? Cet avilissement les révolterait ; le désordre serait dans vos ateliers ; ils y donneraient l'exemple de la paresse et de l'indiscipline, et ne chercheraient enfin que les occasions de se soulever avec audace et faire renaître les anciens troubles.

Si les nègres soldats ne peuvent jamais redevenir cultivateurs, il faut donc se décider à leur destruction totale, ce qui n'est pas sans difficultés par la nature du pays, ou doit entraîner au moins à des délais bien ruineux pour la France. Par un seul mot *Dessalines* retient ces hommes dans ses intérêts ! Par un seul mot détruisons sa puissance ! Après avoir prononcé le rétablissement de l'esclavage à Saint-Domingue, avec quelques modifications aux anciennes lois, pour que le cultivateur se trouve plus heu-

reux d'être dans la servitude que de jouir d'une liberté qui ne lui présente que la tyrannie et la mort, déclarez que le gouvernement met dans une classe particulière les nègres enrégimentés, et que la certitude du zèle qu'ils mettront à remplir les devoirs dont ils seront chargés, lui fait devancer, à leur égard, la récompense que méritera leur service : qu'ils soient déclarés libres, et que chaque soldat reçoive un brevet qui puisse lui garantir sa liberté.

Ce n'est ni par des promesses, ni par des proclamations, que vous persuaderez le nègre à cet égard ; il lui faut un titre qui détruise dans son esprit la crainte d'aucune réclamation de la part de son ancien maître.

Il ne faut pas craindre que les propriétaires, à qui appartiennent ces mêmes nègres, puissent avoir des regrets sur ce léger sacrifice : d'un côté ils savent trop bien qu'ils n'ont rien à attendre de leur service ; de l'autre, si cette perte pouvait leur être sensible, ils s'en croiraient amplement dédommagés, et par le rétablissement de la paix

dans la colonie , et par la profonde soumission des nègres agriculteurs qui dépendent de leurs habitations.

Avec une telle mesure , le désordre s'établira dans l'armée de *Dessalines* , des milliers de bras se rangeront sous nos drapeaux , et vous aurez des hommes que le véritable intérêt liera à votre cause , puisqu'ils y trouveront le seul bien qu'ils desirent et pour lequel ils eussent bravé la mort en combattant comme rebelles. Faites une grande distinction pour tout chef ou officier de cette armée : leur influence reconnue serait trop dangereuse pour la tranquillité de la colonie ; s'ils demandent la paix et leur grâce , que ce soit avec la seule réserve de les faire jouir en France , ou sous tout autre climat , et de la liberté à laquelle ils aspirent , et d'un traitement qui puisse assurer leur existence. Je suis fort éloigné de croire que la généralité des nègres enrégimentés passera de notre côté , quoiqu'ils n'aient été en effet que les instrumens passifs de tous les crimes qui leur ont été ordonnés ; il en est , pour ces sortes d'exécutions , sur qui le choix de

*Dessalines* s'est trop particulièrement fixé, pour qu'ils puissent avoir la confiance et l'audace de se présenter dans nos rangs ; ces hommes n'abandonneront jamais leur chef et nous aurons, sinon la gloire, au moins la satisfaction de les vaincre.

*Dessalines* peut aussi, par sa seule influence, en retenir plusieurs dans ses intérêts, mais il n'en résultera pas moins que la quantité de ceux qui s'uniront à nous, jointe aux hommes de couleur libres, nous composera une armée plus forte que la sienne, et que cette addition à nos forces ne pourra être regardée comme peu de chose, dans un pays où tant de considérations doivent nous faire une loi impérieuse de mettre tout en usage pour que les efforts de nos troupes soient promptement décisifs pour la destruction de nos ennemis.

Les anglais nous ont donné, durant leur séjour à St.-Domingue, la preuve d'une grande vérité que nous devons mettre à profit, c'est de ne faire commander les nègres que par des officiers blancs : vous en ferez de bien

meilleurs soldats, et serez à l'abri des dangers de la séduction par l'influence de la couleur.

N'ayez aucune crainte de leur nombre : quand la guerre sera finie, habillez et payez-les bien ; ils seront fiers de leur liberté et de leur état ; composez-en des maréchaussées dans les plaines et les montagnes, et surtout conformez-vous aux anciennes ordonnances qui leur accordaient une prime pour chaque nègre maron (1) que leur activité mettait en leur pouvoir : vous excitez ainsi leur zèle par l'intérêt, et doublerez le plaisir qu'ils auront à remplir leur devoir ; ces hommes sont cent fois plus durs à l'égard de leurs semblables, que nous ne l'avons jamais été envers eux ; lorsqu'un habitant voulait autrefois punir son esclave, il le menaçait de le vendre à un nègre ou à un mulâtre libre ; c'était la menace la plus sévère qu'il pût lui faire, et qui lui réussissait le mieux pour le faire rentrer dans le devoir.

---

(1) On appelle nègre maron, celui qui se sauve de l'habitation de son maître.

Je crois avoir tout dit pour prouver la facilité que nous aurons à attacher à nos intérêts les nègres enrégimentés ; je passe actuellement aux nègres cultivateurs armés seulement au besoin.

*Des nègres cultivateurs armés seulement au besoin.*

Ces hommes, moins difficiles à combattre par leur inhabileté dans le service, nous présenteront de bien grands avantages pour leur réduction, lorsqu'ils se verront abandonnés des forces réelles sur lesquelles leur chef devait le plus compter : accoutumés à la vie d'habitation, séparés de leurs femmes, de leurs enfans, de leur petite propriété (car il n'est pas de nègre industriel qui n'ait un petit coin de terre qu'il cultive à ses heures de loisir, et des volailles et bestiaux qu'il élève avec soin), la désunion qu'ils auront sous les yeux, en rendant plus certains les dangers auxquels ils resteront exposés, leur fera désirer la tranquillité qui leur sera offerte; ils l'accepteront comme une faveur, et ne s'effraieront pas de la condition à laquelle ils devront se soumettre, puisqu'encore une

fois , s'ils ont l'avantage , sous le règne de *Dessalines*, de se répéter à eux-mêmes qu'ils n'ont plus de maîtres , ils ont mille occasions par jour de ressentir plus durement que jamais le poids de l'esclavage et de la tyrannie. Cependant, me dira-t-on , beaucoup ont écouté la voie de la séduction , lorsqu'ils étaient en possession de cette même tranquillité : je répondrai qu'ils croyaient pouvoir le faire avec audace , lorsque la position de la colonie annonçait par-tout notre faiblesse ; qu'ils cédaient à l'instigation de leurs chefs d'ateliers qui étaient secrètement dans les intérêts de *Dessalines*, que la sottise et la crédulité ont seulés déterminé leur résolution ; et qu'enfin , le danger n'était pas aussi évidemment présent à leurs yeux , qu'il le sera dans cette dernière circonstance.

D'ailleurs , tout a un terme dans la vie , et tels hommes qu'une imagination vive et tumultueuse a porté aux excès les plus répréhensibles , trouvent dans le résultat des malheurs qui en sont pour eux la suite , une leçon salutaire contre les dangers d'y retomber , et se regardent comme trop heureux

en abjurant leurs folies , de jouir de la paix qui leur est présentée.

On aurait tort de croire ce raisonnement inapplicable à un nègre comme étant au-dessus de son jugement : tout ce qui touche l'intérêt et la sûreté personnelle est senti par tous les hommes.

Passons maintenant aux détails sur la localité du pays, et les fautes que nous devons y éviter.

Aucune force ennemie n'empêchera le débarquement de nos troupes à Saint-Dominique ; les insurgés seront dans les montagnes ; c'est-là que seront tendus tous leurs pièges , et que des mesures, prises bien à l'avance, les tiendront attentivement sur leurs gardes.

Ne nous occupons pas de rétablir les villes que nous trouverons en cendres , avant que les plaines soient tranquilles et pacifiées : elles excitent la cupidité chez les uns et entretiennent l'oisiveté chez les autres ; nous n'avons besoin que d'hommes utiles à la chose , soit comme militaires , soit comme employés d'administration, et encore ces der-

niers , par la preuve que nous avons acquise , peuvent-ils être bien avantageusement incorporés dans des compagnies ; aucun de ces marchands et pacotilleurs , que l'on peut regarder comme les sangsues d'une colonie , toujours prêts à l'abandonner à la première alerte , et qui ne l'auraient abordée que dans des vues d'intérêt , infiniment trop prématurées pour l'état où elle se trouvera. Laissons à des temps heureux un commerce utile à tout le monde ; ce sont les campagnes de Saint-Domingue qu'il faut réduire ; chaque homme qui touche ce sol , lui doit ses efforts : pourquoi faut-il que celui qui fonde sa prospérité sur le bien d'un pays , n'ait pas des obligations à remplir proportionnées aux avantages qu'il peut en attendre ?

Établissons seulement au Cap , au Port-au-Prince et aux Cayes , les trois premiers ports des trois départemens de la colonie , des magasins et arsenaux : ces magasins serviront d'entrepôt généraux pour ce qui concerne les vivres , liquides et habillemens , et fourniront ensuite à ceux des plaines et des montagnes : les hôpitaux sur-tout , seront

construits dans les montagnes ; combien , en se rapprochant du climat européen , l'air en est salubre à tous les nouveaux arrivans , qui doivent , par nécessité , avoir une maladie en ce pays , qui les sauve ensuite de toutes celles dont ils pourraient être atteints !

Comme il serait possible que l'on fît quelque objection sur la possibilité de construire aisément des établissemens dans des lieux qui , par leur distance et leur élévation , doivent présenter quelques difficultés , je répondrai que les plus beaux établissemens que nous eussions autrefois dans la colonie , étaient dans les montagnes ; quantité en pierres et maçonnerie , auront résisté au ravage général , et n'auront besoin que d'être recouverts ; de demi-quart de lieue en demi-quart de lieue il y a des habitations ; sur chacune d'elles , nos soldats trouveront des cases à nègres ; ces sortes d'établissemens , généralement respectés comme la propriété du cultivateur , leur offrant un abri sûr. S'il arrivait qu'elles ne pussent suffire , ou que , contre toute vraisemblance , un grand nombre d'elles eussent été détruites , ils peuvent , bien promp-

fement et pour le premier moment, se construire de petites cahutes couvertes en feuilles de bananiers, et qui seront pour eux de la même utilité.

La majeure partie de nos forces sera donc portée dans les montagnes, puisqu'elles doivent être le refuge de nos ennemis, et que nos troupes n'y craindront aucune maladie dangereuse. Tant que nous conserverons les hauteurs, les nègres ne se hasarderont pas à descendre dans les plaines ; tant mieux d'ailleurs si nous pouvions les y pousser, puisque notre avantage sur eux ne serait pas douteux.

Outre les chevaux et mulets dont nous nous emparerons sur l'ennemi, nous pouvons nous en procurer de toutes les îles espagnoles voisines ; la Nouvelle-Angleterre peut aussi nous fournir des chevaux ; ces précautions doivent être prises bien en avant, afin que sur ce point nous ne restions pas en souffrance.

La partie espagnole, dont nous conserverons probablement la propriété jusqu'à cette

époque, nous approvisionnera aisément en bestiaux : on sait que les habitans de ce pays n'ont d'autre commerce que celui-là ; l'île de Cuba et la Côte-Ferme nous en procureront également ; il faut être assuré d'ailleurs que nous pourrons aussi, sur les lieux mêmes, trouver de grandes ressources pour la subsistance, le bétail de toute espèce étant très-nombreux dans la colonie, et la guerre devant en faire tomber une grande quantité en notre pouvoir.

Quant à la conduite militaire, il faut avoir grand soin de ne laisser aucun ennemi derrière nous : ayons de nombreuses compagnies d'éclaireurs, composées des nègres et mulâtres ralliés sous nos drapeaux ; ces hommes, par leurs connaissances locales, ne peuvent être mieux employés, et nous devons en attendre les plus signalés services : ils connaîtront les embuscades et prévoiront tous les dangers. Fouillons les bois avec lenteur et exactitude ; pénétrons dans la profondeur des ravines à mesure que nous avancerons ; saisissons-nous des vivres sur toutes les habitations ; ne les quittons jamais sans

détruire ce que nous ne pourrions en emporter, et déraciner jusques aux plantations ; faisons en quinze jours de marche ce que l'on pourrait faire en un seul ; attaquons tous les camps , et gardons-nous sur-tout de cette impétuosité française , qui , dans certaines affaires de la dernière campagne , nous a été si fatale ; lorsqu'en cernant et affamant nos ennemis dans leur retraite , nous sommes certains de les vaincre sans danger , préférons ce moyen à celui de rendre cette même victoire douteuse , en exposant témérairement nos soldats.

La tête de *Dessalines* nous livrera celles des autres chefs ; avec elle s'évanouira toute cette magie qui pourrait encore enchaîner à ses intérêts les bras que nous n'aurions pas vaincus , et j'ai peine à croire qu'avec la masse de nos forces et l'étendue de nos moyens , plus de cinq mois puissent s'écouler avant que nos efforts n'aient été victorieusement couronnés , et que nous puissions enfin travailler à la restauration d'une colonie dans laquelle la guerre aura terminé ses ravages.

Les campagnes pacifiées , il ne faut que quelques mois pour le rétablissement des villes. Les Etats-Unis trouveront dans la vente de leurs bois un commerce avantageux ; les ouvriers seront employés à de hauts prix ; chacun fera usage de ses moyens pour se construire une demeure ; les emplacements auront de grandes valeurs ; l'industrie de toute nature reprendra son activité, et ce qui durant la guerre n'eût été pour nous qu'un objet de luxe inutile, deviendra, sinon une nécessité, au moins un agrément à désirer ; les plaines nous présenteront d'autres avantages pour satisfaire notre ambition ; nous affermerons des terres, prendrons des intérêts avec les propriétaires, pour le rétablissement de leur bien ; achèterons des parties de nègres que nous louerons, ou qui se paieront eux-mêmes sur les revenus des habitations ; enfin, mille chances seront ouvertes à la fortune, et Saint-Domingue renaitra d'autant plus aisément de ses cendres, que les besoins seront grands et les peines comptées pour peu de chose.

Les habitans propriétaires de Saint-Do-

mingue doivent entrer aussi dans la plus grande considération pour le but que nous desirons atteindre; personne n'ignore avec quel zèle ils ont, en dernier lieu, défendu la colonie dans des temps où leurs bras lui devenaient si nécessaires, comme dans mille occasions leur conduite leur a mérité des éloges, et comme ils ont enfin, glorieusement triomphé des manœuvres perfides, méchamment pratiquées pour éloigner d'eux la confiance des chefs, en les peignant à leurs yeux comme les ennemis de la France. Le rétablissement de la colonie ne peut s'opérer sans leurs secours; eux seuls peuvent revivifier des principes que le temps n'a que trop effacés, et redonner à la culture ce degré de perfection qu'elle ne peut attendre que de leur expérience et de leur capacité.

Je crois du plus grand intérêt pour nous, qu'ils jouissent auprès du chef de la colonie d'un crédit et d'une considération, qui fassent renaître dans l'esprit du nègre cette crainte et ce respect pour eux, sans lesquels il n'y a pas de tranquillité solidement établie; qu'admis au conseil administratif, ils y soient écou-

tés et distingués , et que chargés seuls enfin de l'ordre et de la discipline des ateliers , ils se montrent par-tout dans les plaines à la tête de la force armée , et fassent preuve nuit et jour de la plus infatigable activité.

C'est une bien grande consolation pour ce qui reste de ces malheureuses victimes , de ne pouvoir douter des intentions bienfaisantes de notre jeune Monarque en faveur de la colonie , et d'être assurés qu'ils jouiront un jour , sur leur propriété , de la paix et du bonheur que son règne leur aura procurés.

Je crois avoir tout dit pour prouver que la France par sa force , la forme de son gouvernement qui ne présente plus la crainte d'aucune instabilité , et tous les moyens en son pouvoir pour ramener à ses intérêts toutes les classes d'hommes qui habitent Saint-Domingue et s'y montrent aujourd'hui ses ennemis , rétablira aisément sa puissance dans cette île jadis si florissante , et rendra ainsi à notre commerce , à nos armemens et à nos manufactures , une prospérité que de grands troubles leur ont depuis si long-temps fait perdre.

F I N.



sion déjà commencée de cet ouvrage, interrompue pendant quelques mois à cause des circonstances difficiles, a repris alors une nouvelle activité. Ces

on de dix volumes in-8.  
de personnes connues av

tes, a été terminée avec  
courage et conduite, avec sagacité par l'Imprimeur  
s'en est chargé. Témoin des efforts qu'il a été obligé  
de faire, comme de ceux qu'il ne cesse de faire pour  
Mémoires de l'Institut, je dois rendre au citoyen Bar-

doûin, qui s'est associé aux destinées de mon ouvrage,  
justice de dire qu'il n'a été découragé par aucune des  
constances épineuses qu'il ont traversé plus d'une fois  
que, supérieur aux obstacles de plus d'un genre, il l'a

a surmontés par son activité et ses connaissances  
typographie.

Mon Système paraît à une époque qui sera célèbre  
dans les annales du monde : le dix-huitième siècle  
à ses derniers jours ; les esprits, éclairés par les tra-

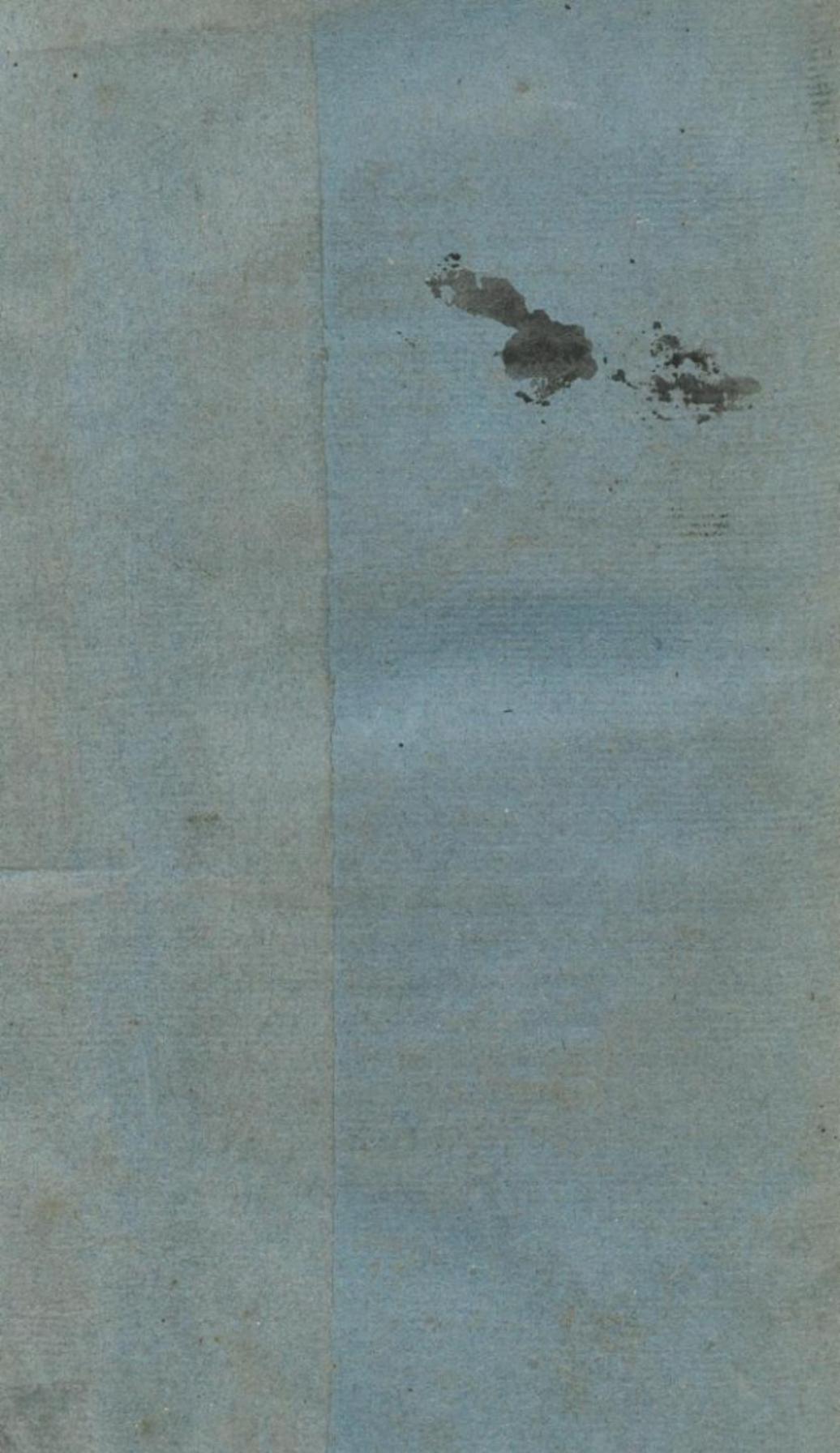
vau des hommes qui l'ont illustré dans toutes les  
branches des connaissances humaines, et sur-tout dans  
les sciences naturelles, se portent à de nouvelles

à de plus hautes conceptions. Un nouvel ordre  
choses se prépare pour le dix-neuvième siècle ; qui  
commencer. Les peuples, plus avancés dans la civi-

sation, semblent se disposer à de grands changemens  
doivent améliorer leur sort. La terrible expérience que  
fait la France depuis dix ans de révolution, les épo-

ventables catastrophes dont elle a été le théâtre, l'

fautes qu'elle a commises, les événemens qui l'ont





T



